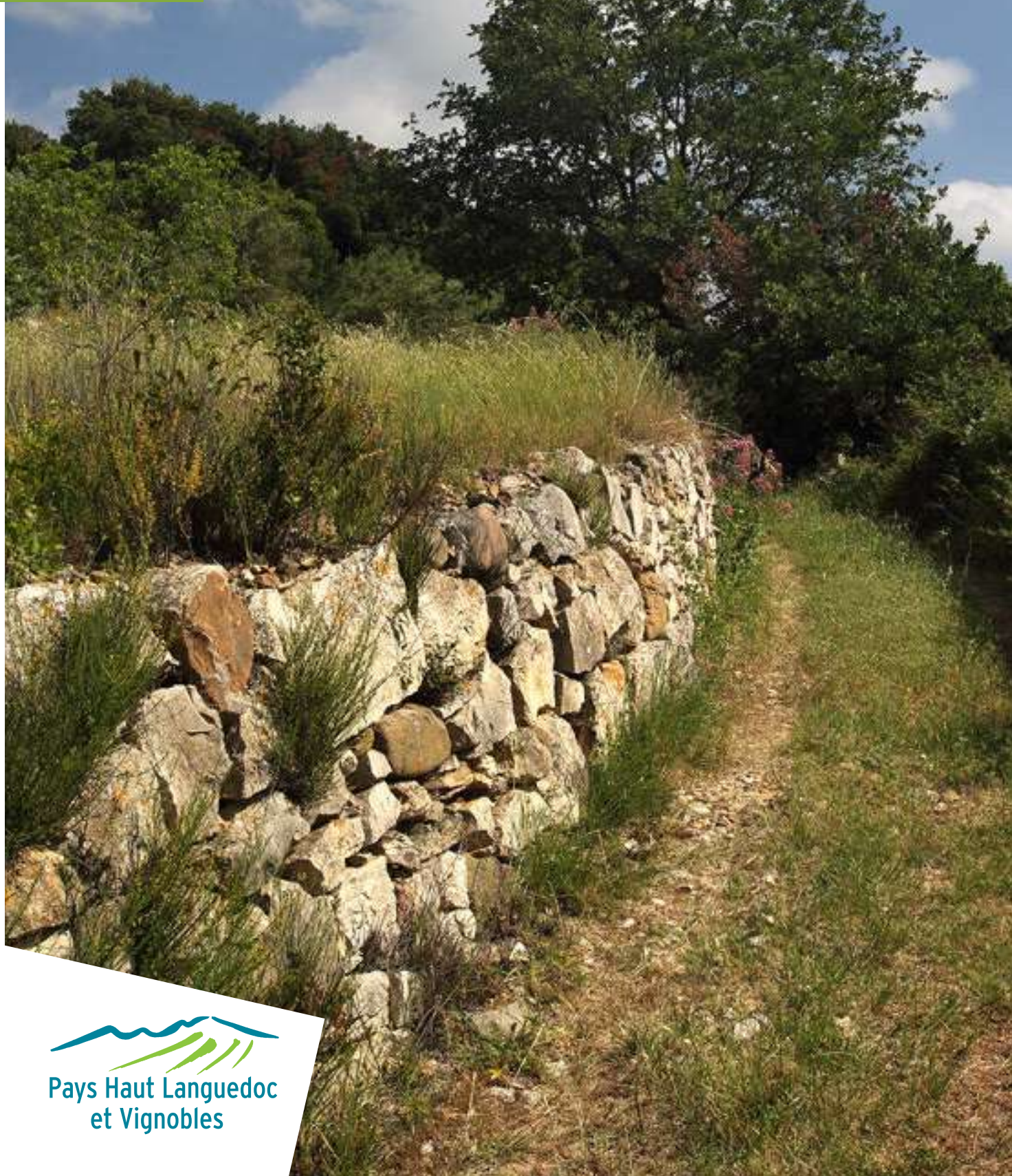


Rapport d'activités

2018



Édito



TERRITOIRE DE PROJETS, LE PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES REPRÉSENTE UN TERRITOIRE DE 102 COMMUNES POUR PRÈS DE 80 000 HABITANTS.

En France, 262 Pays se sont créés couvrant 70 % du territoire pour 45 % de la population ; tous les Pays s'appuient sur un projet de territoire mettant en exergue des actions pouvant répondre aux attentes des populations. Notre Pays, créé en 2005, s'inscrit dans cette règle et intervient en s'appuyant sur le Cadre stratégique "Vivre ensemble au Pays" validé par le comité syndical composé des membres des quatre communautés de communes "Grand Orb, Sud Hérault, Les Avant-Monts, du Minervoix au Caroux" et des membres du Conseil départemental de l'Hérault.

Qu'il s'agisse d'économie d'entreprise, d'économie agricole, de patrimoine, de culture, de santé, de tourisme, d'habitat, de cadre de vie, de transition énergétique, le Pays joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des politiques publiques et assure un accompagnement auprès des porteurs de projets publics et privés.

Trois recrutements, en 2018, ont permis de renforcer l'activité du syndicat mixte :

- une mission "musée" pour concevoir une offre muséale jouant sur la complémentarité des sites dans le cadre d'un projet culturel global à l'échelle du territoire ;
- une mission "diversification agricole" pour développer la filière "Plantes à parfum, aromatiques et médicinales" ;
- une mission "développement durable et transition énergétique" pour développer la notion environnementale et énergétique dans le cadre de notre labellisation "Territoire à énergie positive pour la croissance verte".

Ce rapport permet de rendre compte de l'activité du syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles en exprimant une volonté pédagogique.

C'est aussi un bilan d'implication des élus, des acteurs publics et privés et des salariés. Rien ne pourrait se passer si cette alchimie si particulière ne se produisait : un projet réussi est un projet partagé !! C'est pourquoi, le Pays veille par une approche méthodologique à tisser des partenariats étroits dans la construction des actions.

C'est enfin un bilan qui traduit l'ingénierie financière du Pays qui se déploie à travers différents programmes et labels (Habiter au Pays, Contrat local de santé, Développement durable et transition énergétique, Pays d'art et d'histoire, Opération Grand Site "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian", Vignobles & Découvertes "Minervoix, Faugères, Saint-Chinian", Pôle de pleine nature "Montagnes du Caroux", les programmes européens Leader et Approches Territoriales Intégrées et contrats de territoire avec l'État et la Région ainsi que l'engagement du département sur différentes opérations...) ; ce sont près de 8 252 857 € qui ont été injectés sur le territoire du Pays en 2018 pour appuyer les maîtres d'ouvrage à réaliser leurs opérations.

Tout ce travail est le fruit d'une collaboration active ; et je tiens à remercier tous les élus, partenaires et salariés pour leur participation dans la mise en œuvre du projet de territoire.

Le Président,
Jean ARCAS

Le territoire

6

- 08. L'objet et la mission du Syndicat mixte
 - 09. Le cadre stratégique 2014 – 2020
 - 10. La gouvernance
 - 14. Les moyens du Pays
 - 18. Le débat d'orientation budgétaire 2018
 - 23. Les ressources financières
-

Pôle Cohésion Sociale

24

- 26. Développement Durable et Transition Énergétique
 - 32. Habiter au Pays
 - 36. Colorons le Pays
 - 38. Le Contrat Local de Santé
 - 42. L'Orchestre de Pays
-

Pôle Développement Économique

44

- 46. L'entreprise
 - 50. L'agriculture : diversification et développement
 - 54. Le développement touristique
 - 56. Le Pays d'Art et d'Histoire
 - 61. L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs
 - 64. L'oenotourisme et le label Vignobles & Découvertes
 - 67. Promotion de la destination
 - 76. Des projets structurants pour le Pays
 - 77. Démarche opération Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »
-

Politiques et programmes contractuels : un appui financier pour le territoire

80

- 82. Le Contrat de ruralité
 - 84. Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles
 - 86. Programme Leader
 - 91. Programme Approches Territoriales Intégrées
-

Réseaux / Échanges d'expériences

92

Communiquer au Pays

96

Conclusion

123

Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

La carte d'identité du territoire

Nom : Pays Haut Languedoc et Vignobles
 Région : Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
 Département : Hérault
 Structure juridique : Syndicat mixte ouvert
 Date de création : Juin 2005

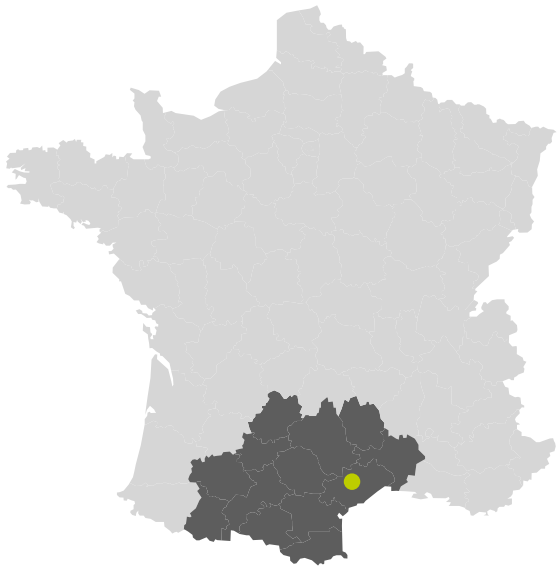
Le périmètre du Pays couvre 102 communes pour une superficie de 1 912 km² soit le 1/3 du département pour une population de 79 000 habitants (Insee 2015).

4 Communautés de communes

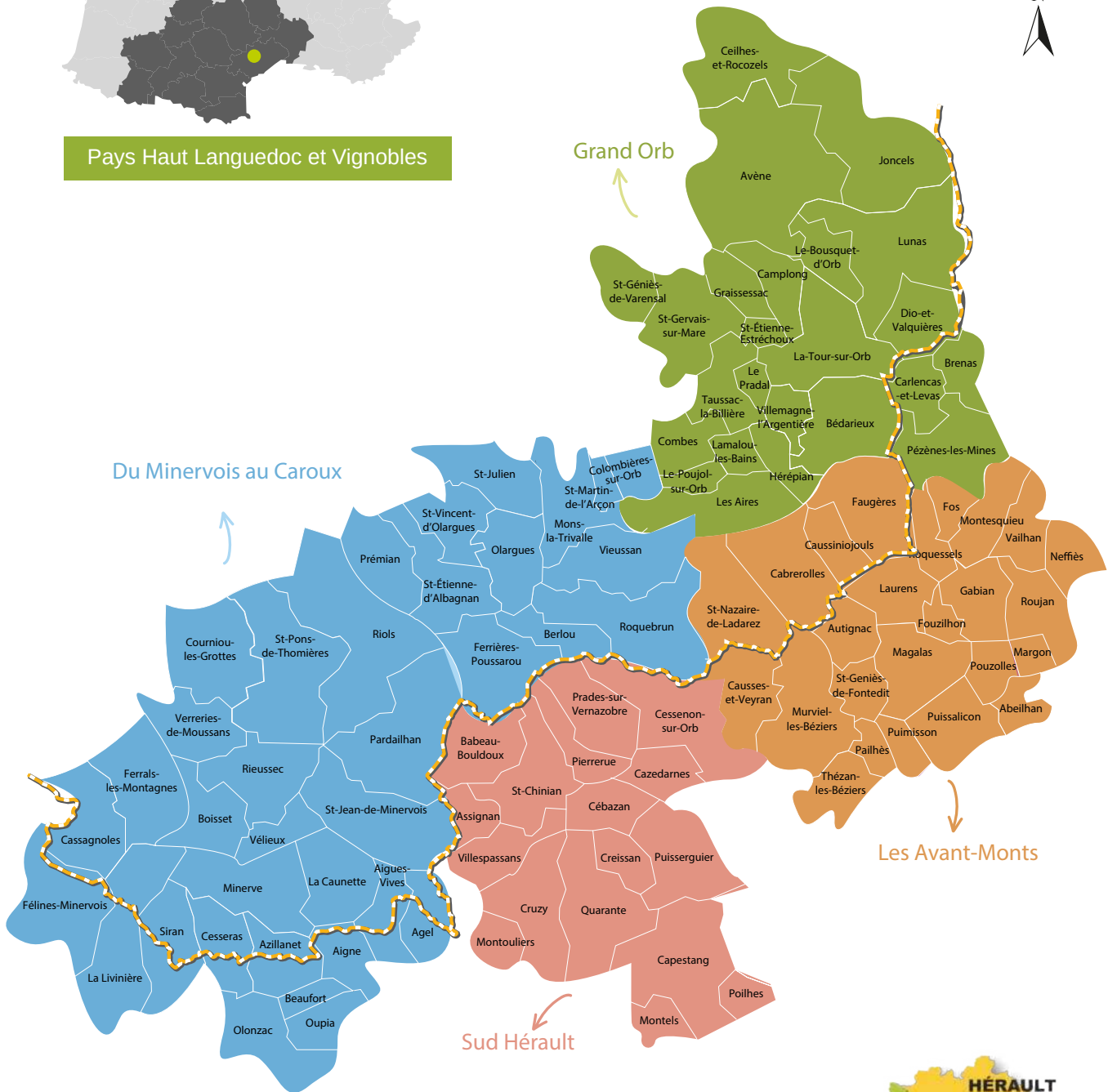
Les Avant-Monts
 Grand Orb
 Sud Hérault
 Du Minervois au Caroux.

102 Communes

Abeilhan, Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarieux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozels, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes, Courniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pézènes-les-Mines, Pierrerue, Poilhes, Le Pujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Etienne- d'Albagnan, Saint-Etienne-Estrechoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billière, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Vieussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.



Pays Haut Languedoc et Vignobles



--- Limites du Parc naturel régional du Haut-Languedoc

Le territoire

A green-tinted photograph of a canal. In the background, a wooden bridge with a lattice structure spans the water. On the right side, several boats are docked along the bank. The water reflects the bridge and the surrounding trees. The overall scene is peaceful and scenic.

PAGE 8.
L'objet et la mission du Syndicat mixte

PAGE 9.
Le cadre stratégique 2014 – 2020

PAGE 10.
La gouvernance

PAGE 14.
Les moyens du Pays

PAGE 18.
Le débat d'orientation budgétaire 2018

PAGE 23.
Les ressources financières

L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

« Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pour objet : les études, animations et la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ses orientations ».

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, «un espace de projets». C'est pourquoi, le Syndicat mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire. Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et le Cadre Stratégique 2014-2020 voté en mars 2014 par le Comité Syndical.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est :

- un territoire de projets ;
- un espace supra-communautaire et infra-départemental ;
- un outil de développement du territoire (animation, ingénierie...) ;
- un lieu fédérateur ;
- une valeur ajoutée.

Le Pays a un effet de masse critique.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles n'est pas un nouvel échelon de collectivité territoriale.

La charte de territoire

AXE

1

RENFORCER NOTRE IDENTITÉ COMMUNE

Chantier 1 - Le développement des échanges internes et externes

Chantier 2 - Un effort constant de communication auprès de tous

Chantier 3 - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

AXE

2

DÉVELOPPER ET VALORISER NOS PRODUCTIONS ÉCONOMIQUES

Chantier 4 - Le développement d'une logique d'écotourisme

Chantier 5 - Le soutien à une agriculture raisonnée

Chantier 6 - La valorisation des ressources naturelles.

AXE

3

RÉPONDRE AUX BESOINS DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ET D'ACTIVITÉ

Chantier 7 - La préservation de notre environnement

Chantier 8 - L'intégration des populations

Chantier 9 - Le développement de la formation et des compétences

Chantier 10 - Une politique de développement économique.

AXE

4

MAÎTRISER L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Chantier 11 - La maîtrise de notre urbanisation

Chantier 12 - La maîtrise du développement économique

Chantier 13 - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Le cadre stratégique 2014 - 2020

Sous couvert de la Charte de développement du Pays, le Cadre Stratégique se présente sous deux axes :

- Cohésion Sociale ;
- Développement Économique.

Thématiques	Enjeux	Objectifs
Habitat Logement Cadre de vie	1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité	1. Réduire l'habitat indécent et indigne 2. Favoriser les travaux d'adaptation 3. Développer l'offre locative et publique
	2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens	4. Sauvegarder la qualité architecturale et la préservation du patrimoine local 5. Maintenir l'humain dans le centre ancien 6. Accompagner les politiques d'aménagement
	3. Concourir à une gestion durable des ressources	7. Lutter contre la précarité énergétique 8. Informer, sensibiliser et éduquer
Services à la population	4. Vivre en bonne santé	9. Maintenir et renforcer les soins de premiers recours et la prise en charge des urgences 10. Améliorer le parcours de santé des personnes âgées 11. Développer et renforcer les services de prévention de proximité 12. Améliorer l'accès aux soins par le biais de la télémédecine
	5. Améliorer les services aux familles	13. Densifier les services à la petite enfance 14. Prévenir les difficultés éducatives
	6. Garantir l'accès de tous aux services publics	15. Rapprocher les services de la population 16. Améliorer la mobilité
Culture	7. Créer du lien social	17. Renforcer la médiation 18. Œuvrer pour l'épanouissement personnel à travers la pratique artistique
	8. Rendre la culture de qualité accessible	19. Proposer la culture partout 20. Offrir la culture pour tous
	9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique	21. Faire de la création l'écho de l'identité patrimoniale 22. Favoriser la transmission du patrimoine immatériel par la création
Économie	10. Développer les partenariats publics/privés	23. Favoriser l'émergence de projets de territoire 24. Animer le réseau des entreprises
	11. Soutenir les filières	25. Accompagner les mutations professionnelles 26. Susciter les innovations collectives
	12. Construire l'offre immobilière d'entreprise	27. Structurer l'offre immobilière 28. Organiser la reprise des entreprises
Tourisme	13. Consolider et développer une offre de qualité	29. Qualifier les acteurs 30. Optimiser la qualification de l'offre d'hébergement 31. Accompagner les projets structurants 32. Valoriser l'offre patrimoniale 33. Développer l'offre nature 34. Structurer l'offre oenotouristique 35. Mettre en réseau l'offre de « thermalisme » et du bien-être
	14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique	36. Organiser et qualifier l'accueil touristique 37. Promouvoir la destination 38. Élaborer une politique marketing 39. Mettre en marché
	15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet	40. Fédérer et animer le projet territorial 41. Assurer une veille territoriale 42. Mettre en œuvre la gouvernance
Patrimoine	16. Connaître et partager le patrimoine	43. Poursuivre la connaissance et la recherche appliquée 44. Sensibiliser la population 45. Former les professionnels
	17. Préserver le cadre de vie	46. Sauvegarder et valoriser le patrimoine 47. Promouvoir une architecture de qualité 48. Accompagner les politiques d'aménagement
	18. Dynamiser le patrimoine	49. Interpréter le patrimoine 50. Animer les patrimoines 51. Affirmer l'identité culturelle du Pays

Les niveaux d'intervention du Pays

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
- en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
- en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
- en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

La gouvernance du Syndicat mixte

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenus par les Communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Bureau est composé de quinze membres. La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, depuis le 3 février 2017.

Le rôle de chaque instance

Le comité syndical est l'instance de décision. Tous les dossiers sont traités en comité syndical.

Le bureau des présidents de comités de pilotage est un travail en profondeur sur le fonctionnement de la structure, les opérations à mener et développer... C'est une instance consultative.

La conférence des présidents traite de la stratégie globale en termes de cohésion sociale ou de développement économique. C'est une instance consultative.

Le comité de pilotage est l'outil opérationnel. Il suit un projet ou un programme, de sa naissance à son évaluation. Il comprend un Président, des élus et des partenaires techniques. C'est une instance consultative.

Les groupes de travail apporte un éclairage technique sur un dossier précis. Ils peuvent se former ponctuellement afin de permettre l'intervention de personnes ressources et de traiter de questions techniques.

Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative et se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

C'est une instance consultative.

Le comité syndical

Cinq comités syndicaux se sont tenus durant l'année avec plus de 60 sujets traités donnant lieu à délibérations :

- **27 mars**, Salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb ;
- **24 juillet**, Salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb ;
- **23 octobre**, Salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb ;
- **4 décembre**, Salle Georges Brassens à Cessenon-sur-Orb ;
- **18 décembre**, Salle Georges Brassens à Cessenon-sur-Orb.



27 mars 2018

© Pays HLV/C. Roger

Collectivités	Titulaires	Suppléants
CdC Les Avant-Monts	Francis Boutes Daniel Galtier Norbert Étienne Martine Gil Bernard Vidal Gérard Baro	Guy Roucayrol Alain Siciliano Michel Farenc Michel Salles Robert Souque Anne-Marie Cauvy
CdC Grand Orb	Roland Bascoul Yves Robin Marie-Aline Édo Luc Salles Yvan Cassili Guillaume Dalery	Francis Barsse Laurent Burgat Jean-Louis Lafaurie Françoise Planet Michel Kindig Bernard Sallettes
CdC Du Minervois au Caroux	Josian Cabrol Sylvie Quérol Yves Fraïsse Martine Olmos Jean Arcas Jean-Pierre Berraud	Bernard Rouanet Alain Mouly Jean-Pierre Barthes René Cauquil Luc Guiraud Franck Lignon
CdC Sud Hérault	Jean-Noël Badénas Pierre Polard Hedwige Sola Élisabeth Dauzat Bernard Bosc Jean-Christophe Petit	Isabelle Gil Pierre Bardy Marylène Faivre Jérôme Roger Jean-Marie Milhau Gérard Gleizes
Conseil départemental de l'Hérault	Kléber Mesquida Marie-Pierre Pons Jean-Luc Falip Marie Passieux Philippe Vidal Catherine Reboul Vincent Gaudy Julie Garcin-Saudo Christophe Morgo Audrey Imbert	Claude Barral Pierre Bouldoire Yvon Pellet Claudine Vassas Mejri Renaud Calvat Dominique Nurit Jean-François Soto Nicole Morere Bernadette Vignon Sylvie Pradelle



24 juillet 2018 © Pays HLV/C.
Roger et A. Boisard



23 octobre 2018 - © Pays HLV/C.
Roger et A. Boisard



4 décembre 2018
© Pays HLV/C. Roger



18 décembre 2018
© Pays HLV/C. Roger



COPIL Circuits courts / PAT
22 janvier à Cessenon-sur-Orb
© Pays HLV/L. Tkaczuk



COPIL Contrat Local de Santé –
12 mars à Murviel-les-Béziers
© Pays HLV/A. Galibert



COPIL DDTE – 24 juillet à
Cessenon-sur-Orb
© Pays HLV/A. Boisard



COPIL Contrat L
4 septembre à
© Pays HLV



COPIL Pôle de pleine nature
30 janvier à Olargues
© Pays HLV/O. Barthélémy

Le bureau est composé de 15 membres

Jean Arcas, Président
Marie-Pierre Pons, Vice-présidente
Jean-Noël Badéas, Vice-président
Norbert Étienne, Vice-président
Marie-Aline Édo, Vice-présidente
Yves Fraïsse, représentant de la Communauté de
communes du Minervois au Caroux
Francis Boutes, représentant de la Communauté
de communes Les Avant-Monts
Élisabeth Dauzat, représentante de la
Communauté de communes Sud Hérault
Luc Salles, représentant de la Communauté de
communes Grand Orb
Martine Olmos, représentante de la Communauté
de communes du Minervois au Caroux
Yvan Cassili, représentant de la Communauté de
communes Grand Orb
Josian Cabrol, représentant de la Communauté
de communes du Minervois au Caroux
Kléber Mesquida, représentant du Conseil
départemental de l'Hérault
Marie Passieux, représentante du Conseil
départemental de l'Hérault
Catherine Reboul, représentante du Conseil
départemental de l'Hérault

12 Comités de pilotage

Contrat Local de Santé,
Président Luc Salles
Programme d'Intérêt Général,
Présidente Marie-Aline Édo
Développement durable et Transition
Énergétique,
Présidente Marie-Pierre Pons
Orchestre de Pays,
Président Norbert Étienne
Bio-Orb,
Président Jean-Pierre Beraud
Opération Collective de Modernisation,
Président Norbert Étienne
Circuits courts et Plan Alimentaire
Territorial,
Présidente Marie-Pierre Pons
Schéma Local d'Orientation et de
Développement Touristique,
Président Daniel Galtier
Oenotourisme,
Président Daniel Galtier
Pays d'Art et d'Histoire,
Président Jean Arcas
Pôle de Pleine Nature,
Présidente Marie Passieux
Opération Grand Site,
Président Jean Arcas



Local de Santé –
Saint-Chinian
/A. Boisard



COFIL Pôle de pleine nature –
26 septembre à Bédarieux
© Pays HLV/S. Herpson



Bureau des Présidents de
COFIL – 2 octobre à Saint-
Chinian © Pays HLV/A. Boisard



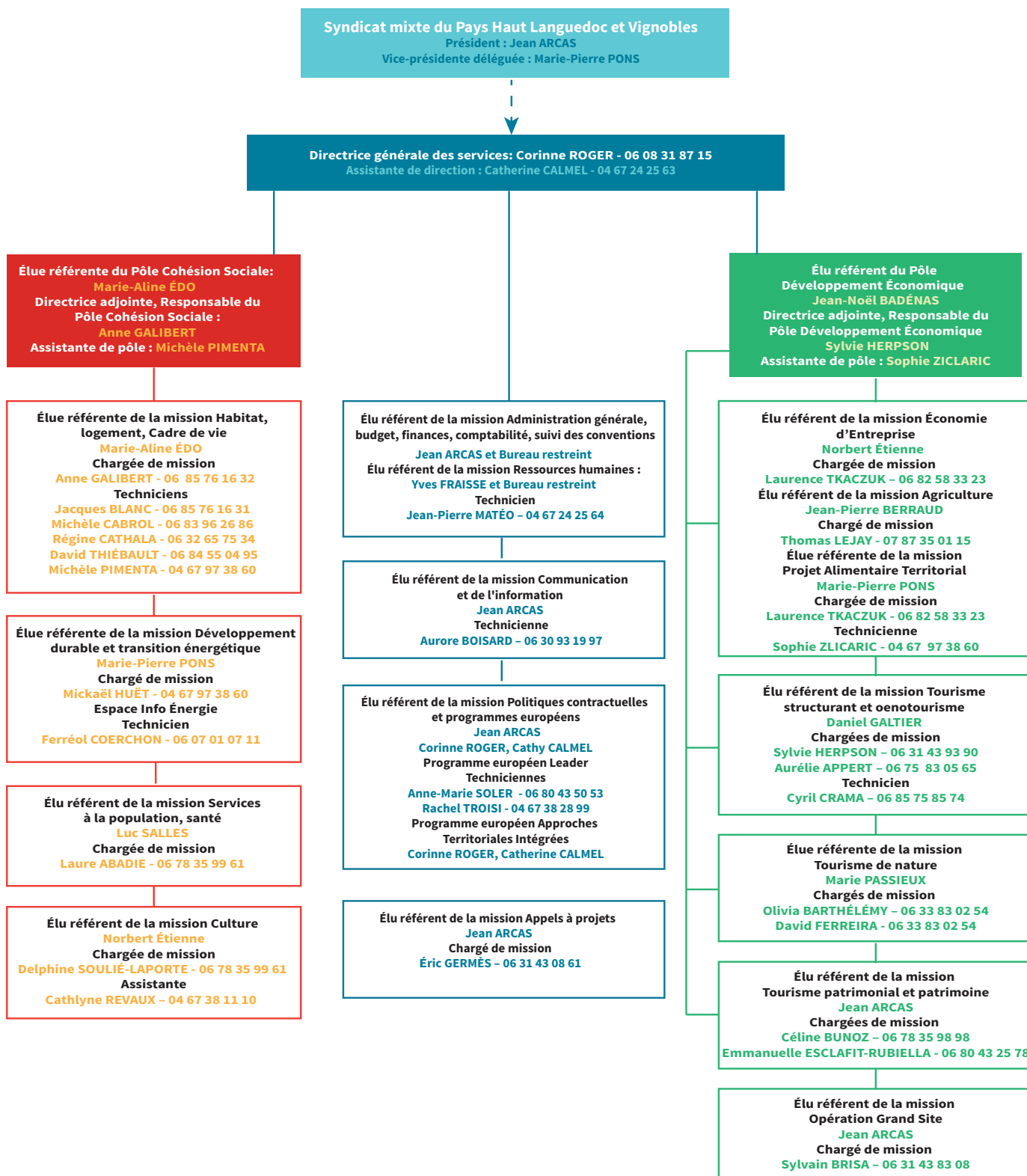
Comité de pilotage à Cesseroas
© Pays HLV/A. Boisard

Les réunions stratégiques

THÈME	DATE ET LIEU
Contrat Local de Santé	12 mars à Murviel-les-Béziers 4 septembre à Saint-Chinian
Commission du pôle Cohésion Sociale	16 février à Magalas
Programme d'Intérêt Général	16 février à Magalas
Colorons le Pays	4 mai à Saint-Chinian 21 juin à Saint-Chinian 29 septembre à La Tour-sur-Orb 30 novembre à Bédarieux
Développement durable et Transition énergétique	24 juillet à Cessenon-sur-Orb 23 novembre à Saint-Chinian
Orchestre de Pays	27 juin à Saint-Chinian
Circuits courts / Plan Alimentaire Territorial	22 janvier à Cessenon-sur-Orb 20 avril à Cessenon-sur-Orb
Opération Collective de Modernisation	22 janvier à Saint-Chinian
Schéma Local d'Orientation et de Développement Touristique	5 juin à Cessenon-sur-Orb 11 décembre à Saint-Jean de Minervois
Oenotourisme	5 juin à Cessenon-sur-Orb 11 décembre à Saint-Jean de Minervois
Pôle de Pleine Nature	30 janvier à Olargues 26 septembre à Bédarieux
Opération Grand Site	18 décembre à Cesseroas
Conférence des Présidents	26 juin à Dio et Valquières
Bureaux Vice-présidents et Présidents de COFIL	26 janvier à Saint-Chinian 13 mars à Saint-Chinian 4 mai à Saint-Chinian 21 juin à Saint-Chinian 19 juillet à Saint-Chinian 2 octobre à Saint-Chinian 16 novembre à Saint-Chinian
Rencontres avec les Directeurs de CdC	6 février à Saint-Chinian 7 juin à Babeau-Bouldoux 22 novembre à Saint-Chinian
Leader	7 juin à Babeau-Bouldoux 26 juin à Dio et Valquières
Approches Territoriales Intégrées	26 juin à Dio et Valquières

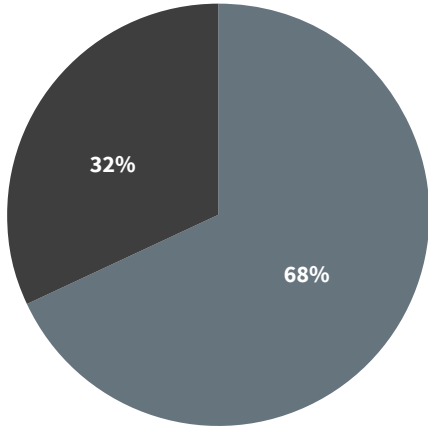
Les moyens du Pays

PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



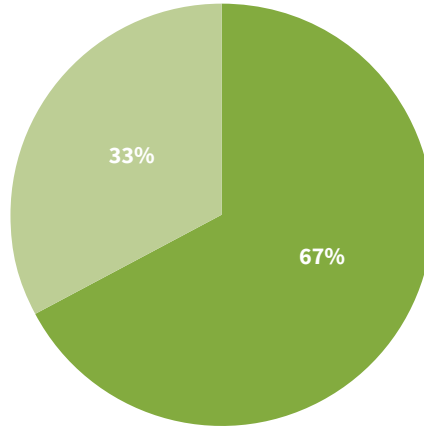
Le personnel permanent

Le statut des 28 agents



■ Contractuels ■ Titulaires

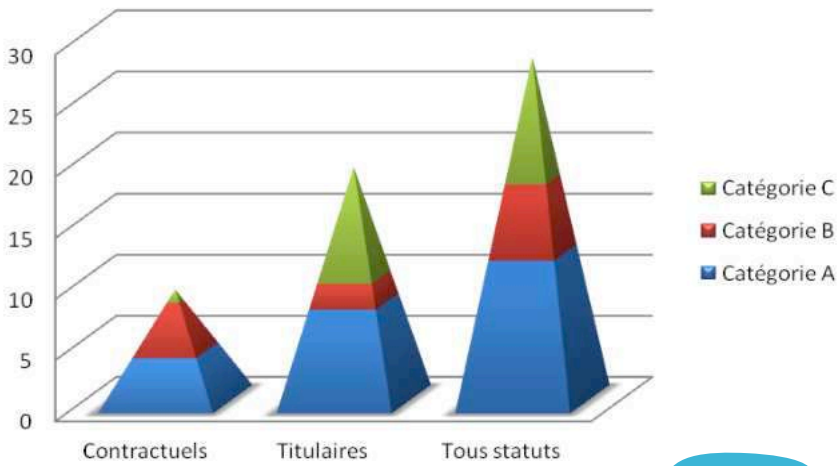
Pérennité de l'emploi contractuel : 9 agents



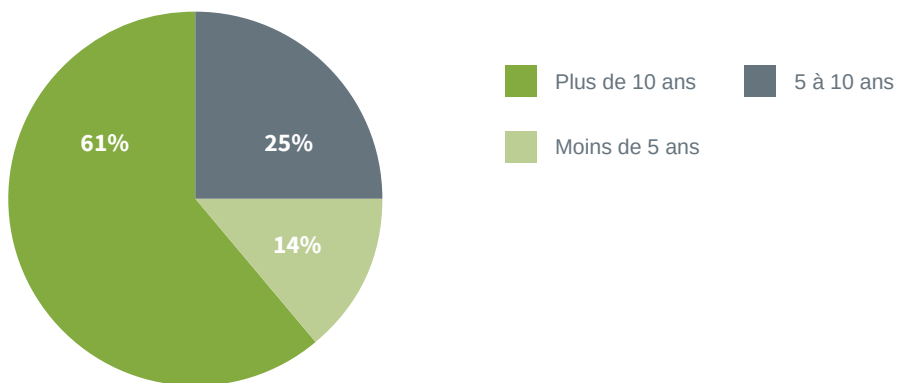
■ Agents en CDD ■ Agents en CDI

- 6 agents en **CDI**
- 3 agents en **CDD**
- 19** agents **titulaires** de la Fonction Publique Territoriale

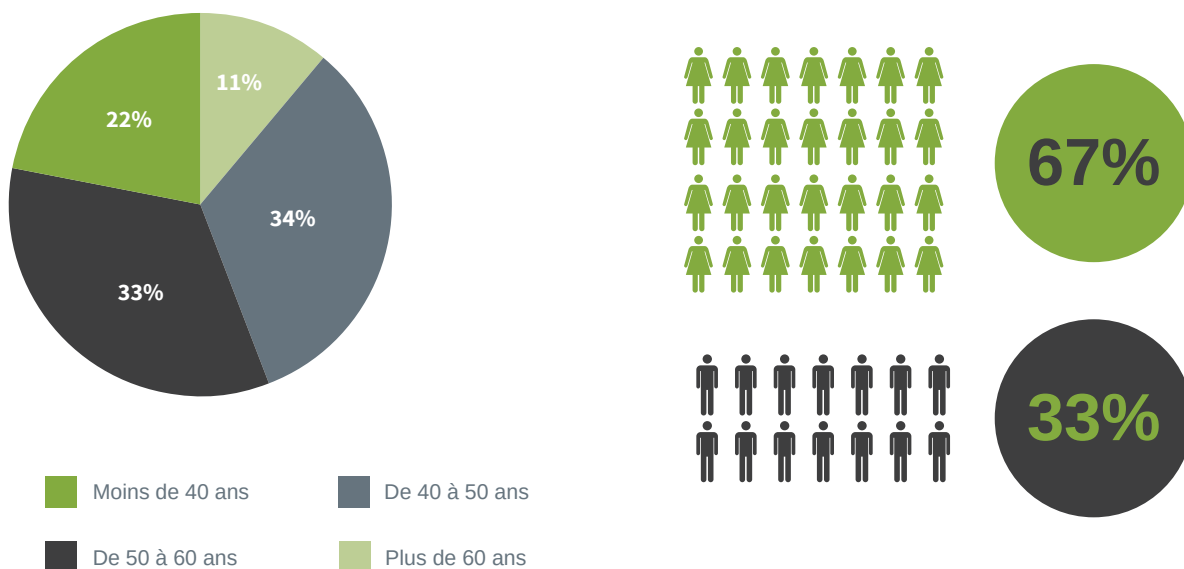
Catégorie des emplois par statut



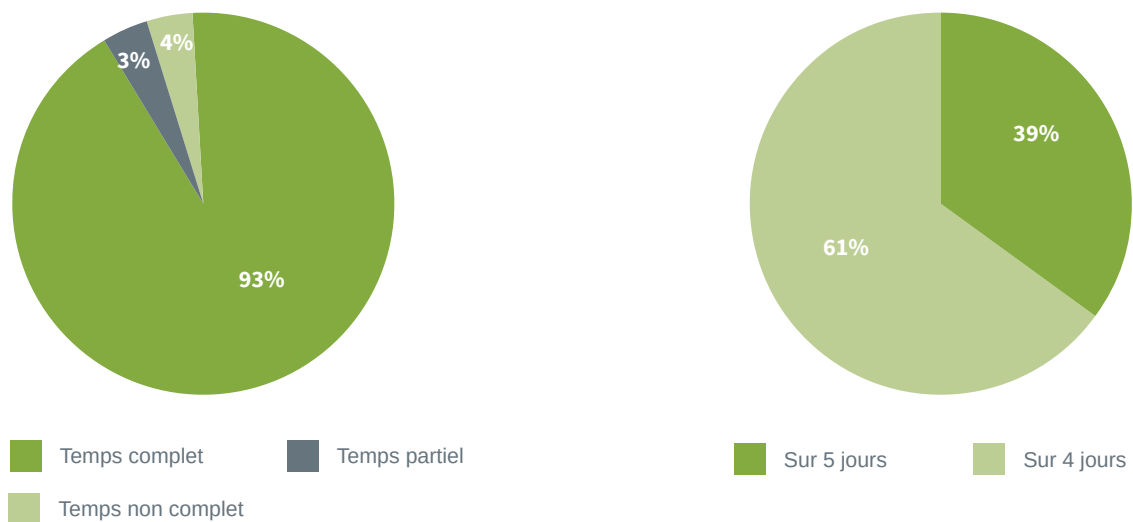
L'ancienneté des agents



La structure par âge et par sexe de l'emploi



L'organisation du temps de travail



La gestion des compétences et formations

Les entretiens

Les agents ont été reçus en entretien individuel par le Vice-président en charge des ressources humaines, Yves Fraïsse, la Directrice générale des services et la responsable du pôle concerné par l'agent. Ces temps d'échanges ont permis de faire le bilan de l'année écoulée et de fixer les objectifs pour l'année à venir.

La communication interne

La réunion du personnel a eu lieu le 14 décembre à Hérépian, favorisant l'information, la convivialité et l'esprit d'équipe.

Différents points ont été abordés concernant la cohésion sociale et le développement économique avec deux entrées : l'ingénierie thématique et l'ingénierie transversale.

Les élus ont souhaité de belles fêtes de fin d'année à tout le personnel.

Ce temps de partage s'est prolongé par la visite du Musée de la Cloche et de la Sonnaïlle à Hérépian commentée par Mireille Aninat et terminé par un repas au Restaurant Lina'tendu.



© Pays HLV/A. Boisard



© Pays HLV/A. Boisard



Musée de la Cloche
et de la Sonnaïlle
© Pays HLV/C. Roger



Le débat d'orientation budgétaire 2018

Lors du Comité syndical du 1^{er} décembre 2017, le Pays a fixé les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique. **Au niveau de l'ingénierie thématique, le Pôle de Cohésion sociale intervient sur les domaines suivants : habitat, transition énergétique, services à la population et culture.**

Habitat, logement, cadre de vie

— **L'HABITAT** avec le Programme d'Intérêt Général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions portent sur :

- le traitement de la précarité énergétique ;
- la lutte contre l'habitat indigne et indécent ;
- les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement ;
- le développement de l'offre locative privée et publique.

Ce programme est couplé à une opération façades « Colorons le Pays ».

— **L'ESPACE INFO ÉNERGIE**, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure conseil et information en matière d'économie d'énergies.

— **RETENU « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE »**, le Pays met œuvre et suit 23 projets pour 20 collectivités sur les thématiques suivantes :

- rénovation de l'éclairage public ;
- acquisition de véhicules propres ;
- rénovation de bâtiment HQE ;
- biodiversité ;
- énergies renouvelables.

— En complément, **SUIVI DU TEPCV/CEE** qui permet la valorisation pour les maîtres d'ouvrages publics des travaux programmés dans le cadre de la transition énergétique impulsée par le Ministère de l'Écologie. Ce programme découle de la labellisation du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles en « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

— **UN CONSEIL ARCHITECTURAL AUX PARTICULIERS** dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois sous forme de permanences dans les locaux du Pays à Saint-Chinian.

Services à la population

La Santé avec la mise en œuvre du Contrat Local de Santé portent sur quatre axes :

- les soins de premiers recours et les urgences :
 - > le suivi du dispositif Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons « 3MHC » couvrant les secteurs de permanence des soins d'Olargues et de Saint-Pons de Thomières ;
 - > maisons de santé pluriprofessionnelle (Olonzac, Saint-Chinian, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Le Bousquet d'Orb, Saint Gervais/Hérépian/Graissessac, Pouzolles, Saint-Pons de Thomières...).
- le parcours de santé des personnes âgées : développement de la thématique sur Grand Orb avec deux actions prioritaires :
 - > améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins ;
 - > améliorer le repérage des personnes âgées à risque de fragilité.
- Le panier de services de prévention avec une priorité mise sur les problématiques de santé mentale, d'addictions et d'accès aux droits et aux soins :
 - > mise en œuvre d'une première réponse de proximité en matière d'addictologie :
 - > permanences d'Episode à Bédarieux, Capestang, Roujan ;
 - > permanences en direction des jeunes : Olonzac, Saint-Pons de Thomières ;
 - > participation aux travaux de la Maison des adolescents sur l'ouest Hérault.
- La télémédecine :
 - > Déploiement du dispositif à l'échelle du territoire.
- Un travail sur la définition du prochain Contrat local de santé sera également conduit.

Culture

Véritable outil de lien social, l'Orchestre de Pays propose la diffusion « d'Un Pays pour Laura » tournée vers l'identité occitane et propose de reprendre « la Chanson du canal ».

Le Pôle Développement économique intervient sur l'économie d'entreprises et touristique, le patrimoine et sur l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Économie

L'économie en direction de l'entreprise, avec l'accompagnement individuel des entreprises.

L'économie agricole avec :

- > l'accompagnement et l'animation de la filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- > la poursuite d'actions en direction du développement des circuits de proximité et visant à « Impulser l'économie locale et circulaire par le renforcement des réseaux producteurs-consommateurs » dans le cadre du Plan Alimentaire de Territoire.

Tourisme/Patrimoine

La mise en l'œuvre du schéma local d'organisation et de développement touristique porte sur trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation.

■ **LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE** nature concentré autour du Massif du Caroux concerne deux communautés de communes : Grand Orb, Le Minervois/Saint-Ponais/Orb-Jaur :

- > la création d'une station trail à Mons-la-Trivalle ;
- > l'évaluation des activités de pleine nature pour mesurer l'incidence environnementale de deux temps forts (EPIC Enduro et 6666) et de la stratégie globale ainsi que les retombées économiques.
- Le suivi numérique des sentiers de randonnées.
- L'élaboration d'une offre randonnée dédiée au jeune public sur la base des sentiers existants.

■ Dans le cadre de la mise en œuvre du « **PAYS D'ART ET D'HISTOIRE** » :

- L'animation du réseau d'acteurs ;
- L'élaboration d'un programme de conférences et d'un programme d'animations ;
- L'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux ;
- L'élaboration du site des labels ;
- L'élaboration d'un outil pédagogique en direction du jeune public (mallette pédagogique) ;
- L'accompagnement de la politique muséale par un attaché de conservation du patrimoine.

■ Dans le cadre du label « **VIGNOBLES & DÉCOUVERTES** » :

- Animation du réseau des partenaires « Vignobles & Découvertes - Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » et mise en œuvre de formations auprès des membres de ce réseau pour l'appropriation du discours, la qualification de l'accueil, le partage d'une identité avec un accent particulier sur la thématique gastronomie et vin... ;
- Participation à la fête de la gastronomie « Fourchette et Tire Bouchon » en lien avec le Comité Régional du Tourisme ;
- Nouvelle programmation des RDV au Pays ;
- Appui aux montages de projets techniques et financiers.

■ La mise en œuvre de **L'OPÉRATION GRAND SITE « CITÉ DE MINERVE, GORGES DE LA CESSE ET DU BRIAN »** par :

- L'élaboration du document de référence en concertation avec tous les partenaires ;
- L'information et la communication liées à la démarche OGS ;
- L'accompagnement et le suivi des opérations dans le Grand Site.

■ **EN TERMES D' ACTIONS DE PROMOTION, DE COMMUNICATION ET DE MISE EN MARCHÉ TOURISTIQUE :**

- Refonte du site internet touristique du Pays dans le cadre du site des labels et développement des réseaux sociaux ;
- Actions marketing en partenariat avec l'ADT34 (salons, @marketing, organisation d'accueil presse et influenceurs...) ;
- Offre de produits touristiques à construire et mettre en marché en partenariat avec les OT du Pays, les opérateurs concernés et autres partenaires ...



L'Ingénierie transversale est l'outil nécessaire pour accompagner la stratégie territoriale dans le cadre des politiques et programmes contractuels.

■ **LA CONDUITE DES MISSIONS D'INGÉNIERIE AUPRÈS DE SES PARTENAIRES**, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels).

■ **EUROPE : LA MISE EN ŒUVRE DES APPELS À PROJETS EUROPÉENS POUR LA GÉNÉRATION 2014-2020**

Leader avec quatre entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale :

- Agricole autour des Plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- Touristique autour du Pôle nature, label Vignobles et Découvertes et Opération Grand Site ;
- Patrimoniale autour du Label Pays d'Art et d'Histoire ;
- Coopération transnationale.

■ **APPROCHES TERRITORIALES INTÉGRÉES AVEC QUATRE AXES :**

- Investir durablement dans la croissance intelligente ;
- Réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société ;
- Encourager la transition énergétique ;
- Préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable.

■ **LA RÉPONSE À TOUS LES APPELS À PROJETS EN LIEN AVEC LES THÉMATIQUES STRATÉGIQUES DU PAYS POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS DU TERRITOIRE :**

- Appel à projets régional sur les Grands Sites d'Occitanie ;
- Appel à projets FISAC par l'État ;
- Appel à projets régional bourg-centre (Olonzac, Bédarieux, Saint-Chinian).

■ **ÉLABORATION DE CONTRATS DE TERRITOIRE (CONTRAT DE RURALITÉ, CONTRAT DE DÉPARTEMENT/PAYS, CONTRAT RÉGION/PAYS :**

- Accompagnement méthodologique et technique des projets structurants s'insérant dans la Cadre stratégique Pays ;
- Croisement des projets avec les stratégies communautaires ;
- Croisement avec les politiques départementale, régionale et nationale ;
- Présentation des projets aboutis dans le cadre des contrats.

■ **RECONFIGURATION DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT** (Association actuelle en sommeil)

- Recréer les conditions de redynamisation de l'association.

■ **ASSEMBLÉE DES TERRITOIRES ET PARLEMENT DE LA MONTAGNE :**

- Participation aux différents ateliers et assemblées plénières ;
- Organisation d'ateliers thématiques.



Les orientations budgétaires 2018

En dépenses

- Crédits de fonctionnement du Syndicat Mixte à hauteur de 2 138 127 €, représentant :
 - les charges de personnel, pour **1 324 595 €** ;
 - les achats, pour **29 922 €** ;
 - les services extérieurs et autres charges, pour **280 452 €** ;
 - les autres services, pour **394 318 €** ;
 - les charges financières et autres, pour **9 691 €** ;
 - les amortissements, pour **99 149 €**.

- Crédits d'investissement pour un montant de **980 149 €** au titre principalement des subventions d'équipement versées aux personnes privées pour **96 780 €**, **795 000 €** dans le cadre des Certificats d'Économie d'Énergie, le reste étant le renouvellement des postes informatiques et les amortissements des subventions d'investissements reçues.

Évolution des budgets de 2013 à 2018

	Personnel	Structure	Opérations	Total BP
2013	1 090 590	241 952	1 319 152	2 651 694
2014	1 091 958	247 636	1 236 682	2 576 276
2015	1 111 148	218 364	971 624	2 301 136
2016	1 176 225	197 468	1 007 489	2 381 182
2017	1 191 575	177 051	909 670	2 278 296
2018	1 324 595	176 486	1 617 195	3 118 276



En recettes

Contribution statutaire des communautés de communes pour 4 € / habitant soit **367 120 €** (base retenue DGF 2017).

Contribution statutaire du Conseil Départemental de l'Hérault à **422 480 €**.

Contributions diverses pour **171 433 €**.

Concours de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département, des Communautés de communes et d'autres partenaires, sur les opérations, pour un total de **2 157 243 €**, qui se répartissent comme suit :

	2016			2017			2018		
	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total	Opérations	Statutaire	Total
Europe	568 554		568 554	404 326		404 326	499 582		499 582
État	375 121		375 121	381 417		381 417	243 380		243 380
Région	39 676		39 676	18 253		18 253	53 809		53 809
Département	380 018	459 000	839 018	314 795	459 000	773 795	341 511	422 480	763 991
Communautés de communes	138 401	351 332	489 733	199 737	364 748	564 485	182 961	367 120	550 081
Autres		69 080	69 080	84 430	51 590	136 020	836 000	171 433	1 007 433
	1 501 770	810 332	2 381 182	1 402 958	875 338	2 278 296	2 157 243	961 033	3 118 276

Évolution des recettes de 2014 à 2018

	2014	2015	2016	2017	2018
Europe	367 606	137 536	568 554	404 326	499 582
État	468 957	483 986	375 121	381 417	243 380
Région	19 966	23 000	39 676	18 253	53 809
Département	1 092 715	1 034 803	839 018	773 795	763 991
Communautés de communes	576 921	567 790	489 733	564 485	550 081
Autres	50 111	54 021	69 080	136 020	1 007 433
	2 576 276	2 301 136	2 381 182	2 278 296	3 118 276

En conclusion

Sur la partie « dépenses », le Syndicat Mixte porte ses efforts sur :
- la diminution des frais de structure, - 27 % en 5 ans.

Pour le financement du Syndicat mixte, le Conseil Départemental contribuera à hauteur de **422 480 €** comme en 2017.

Pour les Communautés de communes, la participation statutaire est maintenue à 4 € par habitant sur l'année (DGF 2017, 91 780 habitants).

A noter également que les communautés de communes vont contribuer à hauteur de 1 € par habitant sur l'année pour le Programme d'Intérêt Général (PIG).

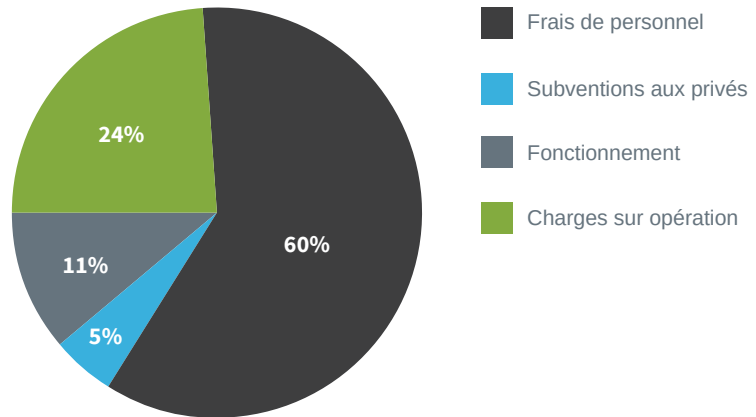
Ces orientations budgétaires prévoient un budget primitif 2018 équilibré en recettes et en dépenses à hauteur de **3 118 276 €**.



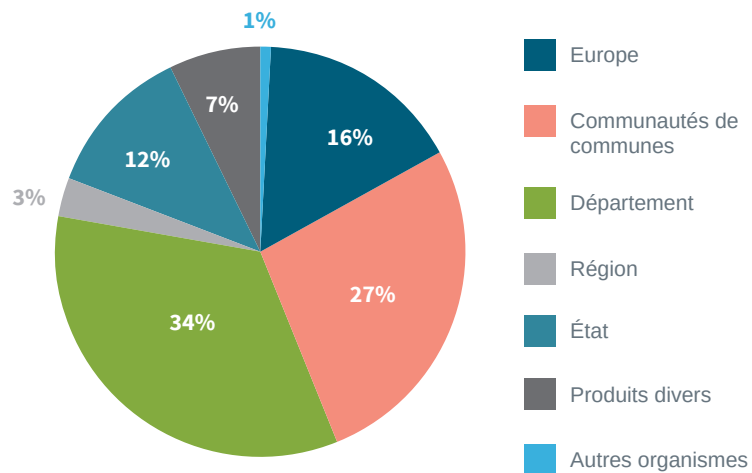
Les ressources financières

Le compte administratif 2018 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été de **2 052 067,79 €**. Les cotisations des Communautés de communes ont été maintenues à **4 €** avec une participation de **1 €** pour la mise en œuvre du Programme d'Intérêt Général.

	CHARGES
Frais de personnel	1 240 855,53
Subvention aux privés	109 331,65
Fonctionnement	216 335,88
Charges sur opérations	485 544,73
TOTAL	2 052 067,79



	PRODUITS
Europe	339 299,02
Communautés de communes	556 981,32
Département	722 312,15
Région	61 973,72
État	245 674,19
Produits divers	155 051,05
Autres organismes	28 269,51
TOTAL	2 109 560,96



➔ **Résultat de l'exercice : 57 493,17 €**

Le Pôle Cohésion Sociale



Répondre aux besoins des habitants,
ouvrir les voies de la transition énergétique,
créer du lien social

DAVID LAFITE - UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE - RAPPORT ACTIVITÉS 2018



PAGE 26.
Développement Durable et Transition Énergétique

PAGE 32.
Habiter au Pays

PAGE 36.
Colorons le Pays

PAGE 38.
Le Contrat Local de Santé

PAGE 42.
L'Orchestre de Pays

Développement Durable et Transition Énergétique

En 2018, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est doté d'une nouvelle mission Développement Durable et Transition Énergétique (DDTE) suite à la labellisation « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » du Pays en 2015. Un chargé de mission a été recruté en mars 2018 afin de mettre en place le « Vivre ensemble », projet du territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles sur la période 2014-2020, et développer la notion environnementale et énergétique en transversalité des différentes missions menées par le Pays et de manière intégrée dans toutes les actions portées par la structure.

Planifier et mutualiser une stratégie territoriale

Le Pays accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques. Au-delà des dispositifs en cours, l'objectif issu du premier comité de pilotage a été de proposer une stratégie qui vienne en complémentarité des actions portées par les acteurs locaux et ainsi soutenir la faisabilité des projets en lien avec les enjeux de notre territoire et de la lutte contre le dérèglement climatique.



COPIL
24 juillet à Cessenon-sur-Orb
© Pays HLV/A.Boisard

Pour cette première année, le chargé de mission a rencontré les responsables des quatre communautés de communes et les acteurs du territoire afin de partager la stratégie et construire un plan d'actions cohérent pour donner de la force au projet de territoire et animer collectivement les objectifs de réduction des consommations d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Deux réunions du comité de pilotage (24/07/2018 et 23/11/2018) et une réunion du comité technique (12/11/2018) ont permis d'amorcer cette stratégie.

La planification de la stratégie de transition énergétique passe par des réunions et des entretiens qui ont été menés sur l'ensemble du territoire au niveau local, régional mais également national. En effet, cette stratégie s'inscrivant dans les orientations Région à Énergie POSitive (REPOS) de la Région Occitanie, les Plans Climats Air-Énergie Territoriaux (PCAET), Plan Local d'Urbanisme/Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et les volets mobilités et développement durable des communautés de communes, ce sont au total 35 réunions qui ont été suivies par le chargé de mission.



Atelier PCAET
Communauté de communes
Les Avant-Monts

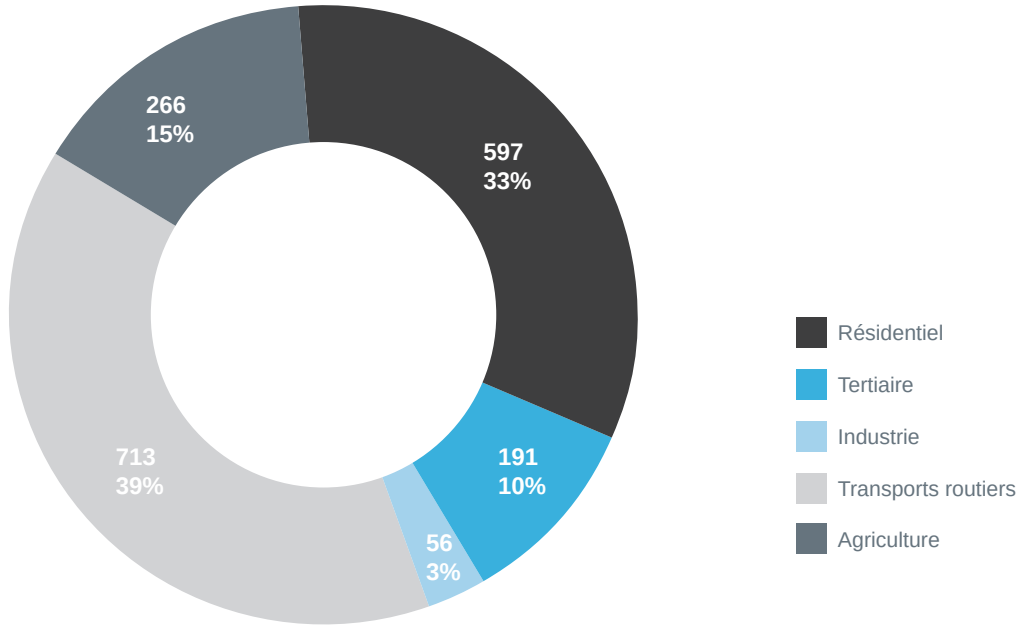
Connaître le potentiel territorial et mobiliser les ressources locales

Le profil énergétique du Pays qui a été établi à partir des données récoltées pour les quatre Communautés de communes, permet de situer le territoire en comparaison d'une photographie nationale, départementale et régionale et de projeter les scénarii tendanciels selon les actions en cours et les enjeux liés à la lutte contre le dérèglement climatique.

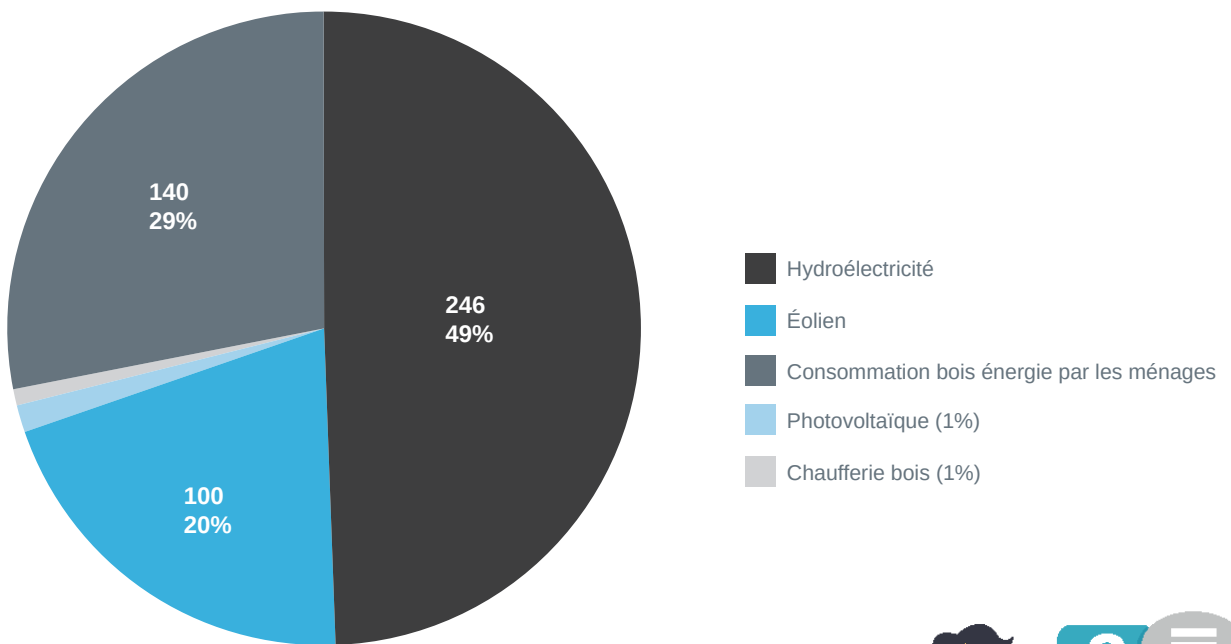
Cela a permis de mettre en évidence les secteurs les plus énergivores mais également de quantifier les productions locales d'énergie renouvelable. Ainsi, un total de 499 GWh/an d'EnR sont produites sur le territoire pour une consommation globale de 1 823 GWh/an, soit une autonomie énergétique évaluée à 27,4 % (données OREO, 2015).



Consommation d'énergie finale sur le Pays (en GWh)



Production d'énergie renouvelable sur le Pays (en Gwh)



L'évaluation des dispositifs internes du Pays permettent de connaître leur impact qui contribuent à la réduction des consommations d'énergie :

✚ le Programme d'Intérêt Général et l'Espace Info Énergie permettent de rénover annuellement plus de **200 logements correspondant à plus de 2,5 GWh/an d'économie d'énergie et 300 tonnes Co²/an évitées**. Les Nuits de la Thermographie ont également été renouvelées en 2018 dans les quatre communautés de communes afin de promouvoir ces dispositifs. L'évaluation des diagnostics de performance énergétique (DPE) permet de quantifier les gains d'économie d'énergie réalisés sur l'ensemble du territoire :

PIG	Nombre de logements	Surface en m2	Gain %	Economie d'énergie (kWh EP/an)	Economie d'énergie (kWh EF/an*)
PIG 2012 - 2013	71	8 578	40 %	1 274 844	946 942
PIG 2013 - 2014	136	14 427	42 %	2 063 834	1 532 997
PIG 2014 - 2015	152	17 029	39 %	2 243 160	1 666 198
PIG 2015 - 2016	158	18 131	39 %	2 148 094	1 595 584
PIG 2016 - 2017	171	19 888	38 %	2 284 941	1 697 233
Total PIG 2012 - 2017	688	78 053	40 %	10 014 873	7 438 955
PIG 2018	275	31 698	40 %	3 567 565	2 649 954
TOTAL	963	109 751	40 %	13 582 438	10 088 909

* 42% d'énergie électrique : EF = 42 % x 2.58 EP

✚ Les travaux d'économie d'énergie liés au CEE-TEPCV dont ont bénéficié **29 collectivités** et l'impact énergétique des actions issues des conventions TEPCV **contribuent à réduire de 15,5 GWh/an les consommations d'énergie, soit 2 500 tonnes Co²/an**. Ainsi, le Pays dispose d'un volume de 400 GWh cumac de CEE à valoriser à l'issue des travaux qui ont été réalisés :

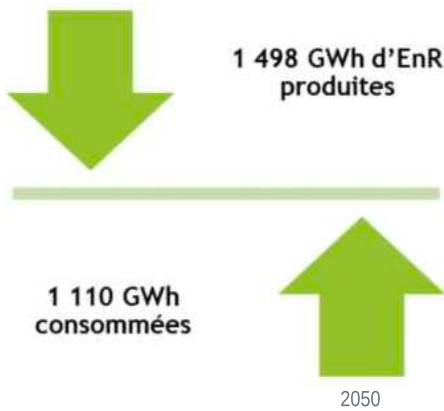
Fiche CEE	Travaux	Nombre d'opérations	Montant (€ HT)	Volume CEE * (kWhc)	Economie d'énergie théorique ** (kWh EF/an)
BAT-EN-101	Isolation de combles ou de toitures	6	85 392,48	26 274 608	875 820
BAT-EN-102	Isolation des murs	10	198 110,94	60 975 290	2 032 510
BAT-EN-103	Isolation d'un plancher	2	19 814,00	6 096 615	203 221
BAT-EN-104	Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage isolant	37	542 337,63	166 706 586	6 946 108
BAT-TH-113	Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	3	105 587,83	32 488 640	1 624 432
BAT-TH-127	Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur	1	5 269,31	1 621 326	54 044
RES-EC-104	Rénovation d'éclairage extérieur	16	337 947,52	103 984 012	3 466 134
RES-EC-107	Horloge astronomique pour l'éclairage extérieur	2	6 022,00	1 852 923	123 528
TOTAL		77	1 300 481,71	400 000 000	15 325 796

* coefficient de 3.25 attribué par le Ministère de l'environnement ;

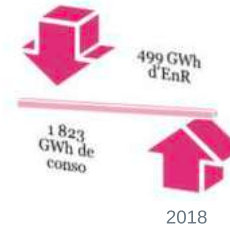
** kWhc = Economie d'Énergie x Durée de vie de l'installation x Coefficient d'Actualisation

L'ensemble de ces dispositifs permettent une économie d'environ 18 GWh/an

Accompagner l'exemplarité des collectivités



Afin de tendre à l'équilibre énergétique, les consommations d'énergie à l'échelle du Pays devront être divisées par 2 et la production d'énergie renouvelable multipliée par 3 d'ici 2050. Pour impulser et accompagner cette dynamique le plan d'actions validé et déployé sur le territoire est le suivant :



ENJEUX	OBJECTIFS
1. Planifier et mutualiser une stratégie territoriale	1.1 Animer la gouvernance 1.2 Établir et alimenter un observatoire de l'énergie 1.3 Suivre et accompagner les politiques énergétiques et les actions Pays HLV/Communautés de Communes : veille, AAP et actualités
2. Connaître le potentiel territorial et mobiliser les ressources locales	2.1 Évaluer les consommations et les économies d'énergie possibles 2.2 Étudier les opportunités EnR 2.3 Exploiter les potentiels
3. Accompagner l'exemplarité des collectivités	3.1 Optimiser le patrimoine immobilier des collectivités 3.2 Réduire la pollution lumineuse 3.3 Mutualiser les déplacements sur le territoire
4. Sensibiliser et promouvoir l'écocitoyenneté et l'éco-responsabilité	4.1 Optimiser et développer l'offre de l'Espace Info Énergie 4.2 Développer les services aux particuliers 4.3 Animer des temps d'échanges et d'informations

100% TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE

De plus, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a rejoint le réseau TEPOS (Territoires à Énergie POSitive) afin de mutualiser ses expériences au niveau national avec les territoires engagés dans cette démarche. Ainsi, le Pays bénéficie d'une reconnaissance et d'un accompagnement

dans la mise en œuvre de son plan d'actions pour un scénario le plus équilibré possible entre consommation et production d'énergie. Pour la première année, le chargé de mission a participé aux 8ème rencontres nationales qui ont eu lieu le 26, 27 et 28 septembre 2018 à Montmélian (73).

Sensibiliser et promouvoir l'écocitoyenneté et l'éco-responsabilité

Dans une perspective de gestion durable de ses ressources et afin de participer activement à la lutte contre le réchauffement climatique, le Pays souhaite par le biais de l'Espace Info Énergie accompagner les actions contribuant à l'efficacité énergétique :

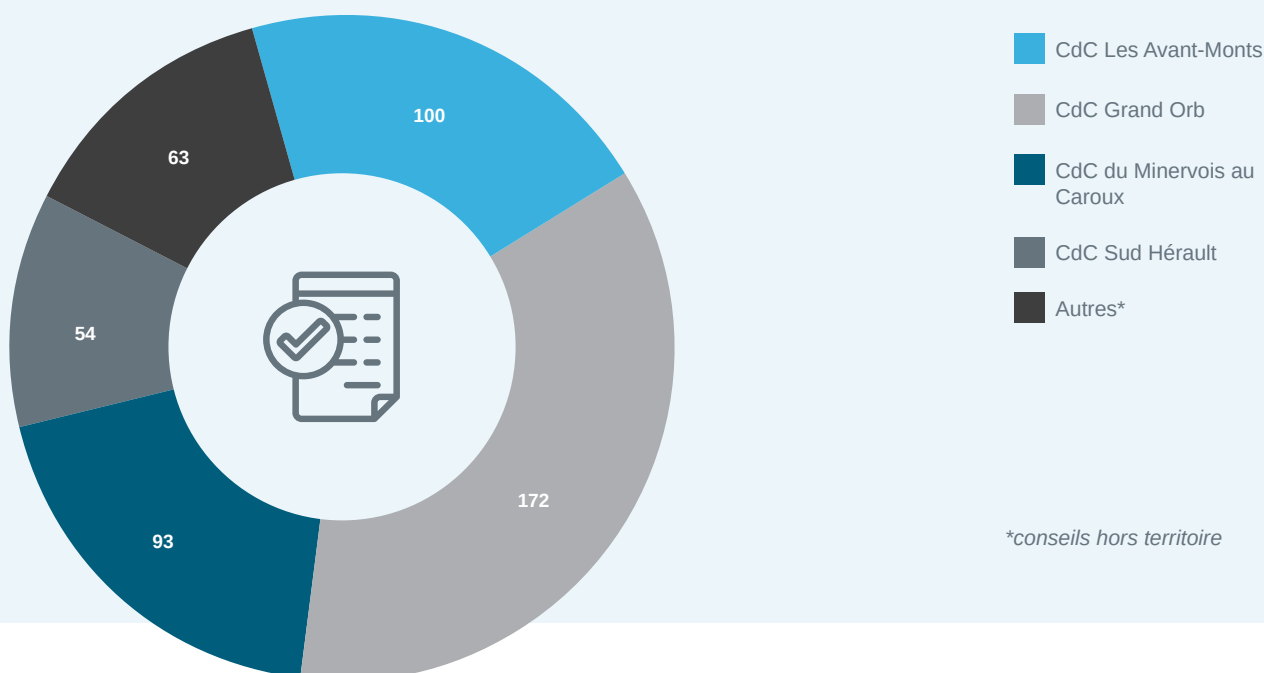
- les renseignements peuvent être donnés par téléphone ou lors d'un entretien personnalisé sur rendez-vous ;
- le service est gratuit, neutre et indépendant : il oriente si nécessaire vers les organismes, entreprises ou bureaux d'études compétents ;
- l' Espace Info Énergie est également un lieu de ressource : des livres et des magazines périodiques sont en libre consultation à l'antenne de Bédarieux.

L'antenne principale de l'Espace Info-Énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles se situe :

1 rue de la république, 34600 Bédarieux. Des entretiens personnalisés, uniquement sur rendez-vous, (04-67-95-72-21) sont organisés sur les antennes du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- Bédarieux ;
- Saint-Chinian ;
- Saint-Pons de Thomières.

Nombre de projets accompagnés par l'EIE en 2018



Les contacts directs

En 2018, l'Espace Info Énergie a reçu 812 demandes (téléphone, mail, rendez-vous, visites spontanées) pour obtenir des conseils et des informations :

- **158** ont bénéficié d'un conseil approfondi lors d'un rendez-vous ;
- **654** ont bénéficié d'un conseil simplifié donné en général par téléphone ou par mail.

Cela représente sur l'année un accompagnement de 482 projets.

L'EIE est également un soutien à la mission Habitat pour les dossiers ANAH et accompagne le déploiement des ÉCO chèques de la Région Occitanie (environ 200 dossiers par an).

Les animations de l'Espace Info Énergie

Au cours de l'année 2018, l'EIE du Pays Haut Languedoc et Vignobles a participé à des évènements et a organisé quelques animations. Au total, ces actions ont permis d'informer et de sensibiliser 179 personnes :

Date	Type d'animation	Lieu	Nbre de personnes sensibilisées
15/08	Stand : Estivale de la Bio	Olargues	109
15/08	Conférence : Estivale de la bio	Olargues	22
4/10	Nuit de la Thermographie	Bédarieux	11
6/12	Nuit de la Thermographie	Olonzac	6
10/12	Nuit de la Thermographie	Murviel-les-Béziers	12
13/12	Nuit de la Thermographie	Saint-Vincent d'Olargues	19
TOTAL			179



Nuit de la Thermographie
à Saint-Vincent d'Olargues
© Pays HLV / M. Huet



« Habiter au Pays »

La politique Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), objectif national qui vise la rénovation de logements privés.

- Cet objectif ambitieux de rénovation énergétique du parc résidentiel permet de répondre à des enjeux :
- environnementaux car la rénovation énergétique de l'habitat contribue à l'atteinte de l'objectif de diminution de 38 % des consommations d'énergie du secteur du bâtiment à l'horizon 2020 ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
 - économiques, le secteur de la rénovation énergétique constituant un puissant levier de création d'emplois locaux, non délocalisables ;
 - sociaux par la réduction de la précarité énergétique, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages modestes.

Le second Programme d'Intérêt Général (PIG) signé pour 5 ans (2017-2022) est le volet opérationnel du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat, qui permet :

- d'enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers ;
- de financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes ;
- de mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Programme d'Intérêt Général, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur résidence principale ou leur(s) logement(s) locatif(s).

L'accent est mis sur les travaux liés aux économies d'énergie de façon à lutter contre la précarité énergétique. Toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie ;
- le traitement de l'habitat indécent et insalubre ;
- le développement de l'offre locative privée.



L'organisation technique territoriale

Une organisation territoriale a été mise en place de façon à couvrir l'ensemble du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Un technicien référent est désigné par territoire et par type de dossiers.

Propriétaires BAILLEURS

Grand Orb

Du Minervois au Caroux

Jacques BLANC

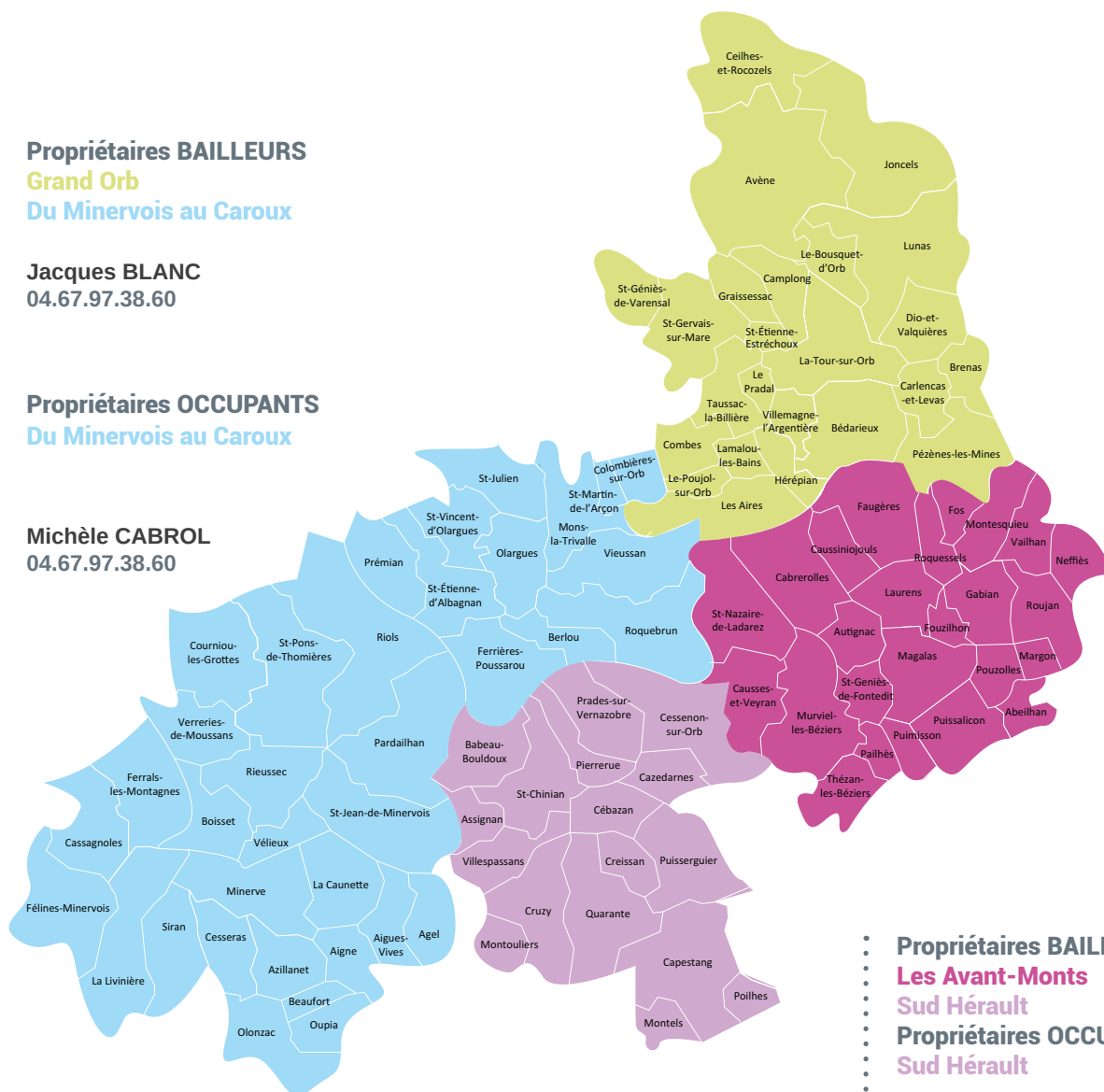
04.67.97.38.60

Propriétaires OCCUPANTS

Du Minervois au Caroux

Michèle CABROL

04.67.97.38.60



Propriétaires BAILLEURS

Les Avant-Monts

Sud Hérault

Propriétaires OCCUPANTS

Sud Hérault

Régine CATHALA

04.67.38.11.10

Opération façades « Colorons le Pays »

et Coordinatrice du Programme d'Intérêt Général

Anne GALIBERT - 04.67.97.38.60

Assistante « Habiter au Pays »

Michèle PIMENTA - 04.67.97.38.60

Propriétaires OCCUPANTS

Grand Orb

Les Avant-Monts

David THIÉBAULT

04.67.95.14.52

2018 représente la onzième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la première année du second Programme d'Intérêt Général qui a démarré en octobre 2017.

Pour l'année 2018, 262 logements ont été réhabilités dont :

- 18 logements locatifs ;
- 244 logements de propriétaires occupants ;
- 1 910 796 millions € de subventions ;
- 4 609 043 millions € de travaux.

Depuis 2007, **2 499** logements ont été réhabilités soit :

	540	GRAND ORB
	492	LES AVANT-MONTS
	653	SUD HÉRAULT
	814	DU MINERVOIS AU CAROUX

- **19,5 millions €** de subventions ;
- **44,12 millions €** de travaux.

(1 € de subvention génère 2,26 € de travaux en moyenne).

Ce volume de travaux réalisé par des entreprises du bâtiment participe ainsi au soutien de l'économie locale. Les travaux pour le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et les travaux d'économies d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins, les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.

Les Communautés de communes, le Conseil départemental, la Fondation Abbé Pierre soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.



© Pays HLV/A. Galibert



© Pays HLV/A. Galibert



© Pays HLV/A. Galibert



© Pays HLV/A. Galibert

Nombre de logements réhabilités (occupants et bailleurs) par Communautés de communes en 2018



Logements réhabilités 2018	Travaux	Subventions ANAH	Subventions RÉGION	Subventions DÉPARTEMENT
<p>244 « Propriétaires Occupants »</p> <p>18 « Propriétaires Bailleurs »</p>	4 609 043 €	1 910 796 €	253 500 €	402 335 €

« Colorons le Pays »

« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat.

Contrairement aux aides d'amélioration de l'habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et la mise en oeuvre des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie.

En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

2018 représente la première année où l'intégralité du territoire du Pays est concerné par l'Opération façades « Colorons le Pays » ; en effet, les quatre Communautés de communes ont adhéré à l'opération.



Une façade peut être subventionnable si :

- elle est visible de l'espace public ;
- elle est située dans le périmètre d'intervention ;
- si elle est traitée dans sa globalité ;
- si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.

Le règlement a été modifié en 2018 introduisant une majoration de subventions pour les propriétaires occupants rentrant dans les plafonds de ressources de l'ANAH.

En dix ans :

- 407 façades rénovées
- 717 363 € de subventions
- 3 717 944 € de travaux.

En 2018 :

- 44 façades prévues (20 dossiers)
- 95 626 € de subventions
- 464 315 € de travaux.

5 dossiers sont en attente, soit la rénovation de 9 façades pour des raisons budgétaires ; ce qui correspond à 22 066 € pour 82 909 € de travaux HT.

111 diagnostics ont été réalisés pour l'ensemble du territoire par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Le ratio entre la réalisation de diagnostics et les dossiers acceptés est de 5 pour 1.

Collectivités	Nombre de façades	Montant subvention	Montant travaux HT
Du Minervois au Caroux	10	12 421.60 €	50 593.65 €
Les Avant-Monts	5	13 404.15 €	63 733.00 €
Sud Hérault	18	40 130.84 €	248 568.00 €
Grand Orb	11	29 670.17 €	101 420.39 €
Total 2018	44	95 626.76 €	464 315.04 €

11 **GRAND ORB**
2018 - 11 FAÇADES
2008 - 2018 102 façades

18 **SUD HÉRAULT**
2018 - 18 FAÇADES
2008 - 2018 170 façades

5 **LES AVANT-MONTS**
2018 - 5 FAÇADES
2008 - 2018 26 façades

10 **DU MINERVOIS AU CAROUX**
2018 - 10 FAÇADES
2008 - 2018 109 façades



© Pays HLV/A. Galibert



© Pays HLV/A. Galibert



© Pays HLV/V. Zaoui



© Pays HLV/A. Galibert



© Pays HLV/R. Cathala

Avant de se lancer dans un projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement d'habitation, de jardin, il est fréquent de se poser des questions. Le CAUE en partenariat avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles proposent des permanences gratuites dans les locaux du Pays à Saint-Chinian. Chaque dernier vendredi du mois, les habitants du territoire peuvent, sur rendez-vous, rencontrer l'architecte-conseil et selon les projets, le conseiller EIE du Pays.

La loi sur l'Architecture a confié aux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement la mission de conseiller les particuliers. Les architectes-conseils du CAUE dispensent ainsi, et en dehors de toute maîtrise d'œuvre, informations, orientations et conseils. Ce service gratuit est financé par une partie de la taxe d'aménagement dont le taux est voté par le Conseil départemental.



© Pays HLV/D. Thiébault

Cet appui est donné, de façon optimale, en amont du dépôt de l'autorisation de construire ou d'aménager, mais peut intervenir à tout moment dans l'avancée du projet.



Les questions traitées peuvent être multiples : implantation, volumétrie, démarche bioclimatique, économie d'énergie, adaptation au terrain et au relief, intégration urbaine et paysagère, aménagement intérieur, matériaux, couleurs, végétation, aspects réglementaires liés au droit de l'urbanisme, de la construction et aux autorisations d'urbanisme...

Les rencontres se déroulent le dernier vendredi du mois au siège du Pays, uniquement sur rendez-vous pris auprès du secrétariat du CAUE de l'Hérault au 04.99.13.37.00.

Selon le projet, le conseil est assuré en duo avec le conseiller de l'Espace Info Énergie du Pays (maîtrise de l'énergie, des énergies renouvelables, de l'éco construction et de la qualité environnementale...).



© Pays HLV / A. Boisard

Le Contrat Local de Santé

En juillet 2013, Le Pays s'est engagé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé dans une démarche de Contrat Local de Santé (CLS).

Instrument de mise en œuvre des politiques de santé sur un territoire, le Contrat Local de Santé porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

Le Contrat Local de Santé du Pays porte sur quatre axes :

- Soins de premier recours et urgences ;
- Parcours de santé des personnes âgées ;
- Panier de services de soins et de prévention :
 - > Addictions ;
 - > Santé mentale des jeunes ;
 - > Accès aux droits.
- Développement de la télémédecine.

Dans la perspective d'un nouveau Contrat Local de Santé, une synthèse de l'action menée depuis 2013 a été réalisée. Diffusé dès mars 2018, ce document s'adresse aux élus et aux partenaires. Au-delà des éléments de bilan qu'elle présente, cette synthèse permet de présenter le rôle du Contrat Local de Santé, son fonctionnement et le territoire d'intervention.



Afin de construire le prochain Contrat Local de Santé, un travail d'actualisation du diagnostic du territoire a été réalisé. Il s'appuie sur le profil santé réalisé par le Centre Régional d'Etudes d'Actions et d'Informations-Observatoire Régional de la Santé (CREAI-ORS), à la demande de l'Agence Régionale de Santé Occitanie, et sur les différents diagnostics thématiques réalisées lors du premier Contrat Local de Santé (addictologie, personnes âgées, ...).

Ce travail a permis aux membres du comité de pilotage de retenir les orientations stratégiques suivantes :

- le prochain Contrat Local de Santé sera construit dans la continuité du travail mené depuis 2013 ;
- la prévention doit être placée en transversalité de la démarche ;
- les trois axes stratégiques retenus :
 - > améliorer l'accès aux soins de premier recours et aux soins urgents ;
 - > faciliter l'autonomie des personnes vulnérables ;
 - > développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

Un temps de concertation avec les acteurs du territoire a eu lieu à l'automne 2018 afin de recueillir des propositions d'actions à soumettre aux membres du comité de pilotage pour servir la stratégie définie.

Des avenants prolongeant le Contrat Local de Santé jusqu'au 30 juin 2019 ont été signés, afin de finaliser durant le premier semestre 2019 le prochain contrat local de santé.

En parallèle de ce travail d'élaboration du prochain contrat, la dynamique autour des quatre axes du premier Contrat Local de Santé s'est poursuivie en 2018.



Soins de premier recours et urgences

Poursuite du dispositif pilote « Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons » (3MHC)

Dispositif innovant d'organisation et de prise en charge des urgences et de permanence des soins, le 3MHC assure une présence médicale sur 16 communes, rattachées au secteur de garde d'Olargues et de Saint-Pons. Depuis le 1er février 2016, un médecin sapeur pompier volontaire et médecin correspondant SAMU assure les gardes du vendredi 20h au lundi 8h ainsi que les jours fériés.

En 2018, ce sont 563 actes qui ont été réalisés dans le cadre de ce dispositif.

Communes couvertes par le dispositif :



Boisset
Colombières-sur-Orb
Courniou-les-Grottes
Mons-la-Trivalle
Olargues
Prémian
Rieussec
Riols

Saint-Étienne d'Albagnan
Saint-Julien
Saint-Martin de l'Arçon
Saint-Pons de Thomières
Saint-Vincent d'Olargues
Vélieux
Verreries-de-Moussans
Vieussan

Accompagnement des projets de Maisons de Santé Pluri professionnelles (MSP)



Un soutien technique, d'information, de conseil et d'orientation a été apporté aux équipes de professionnels de santé investis dans une dynamique de MSP sur les communes de Puisserguier, Saint-Pons de Thomières et de Saint-Gervais-sur-Mare.

Un accompagnement des professionnels de santé du Minervois et de la MSP d'Olonzac sur les problématiques de démographie médicale sur ce secteur a également été réalisé. Ce travail a été conduit en lien avec un médecin consultant missionné par l'Agence Régionale de Santé Occitanie pour créer avec l'ensemble des acteurs concernés les conditions favorables à l'installation de médecins généralistes sur le secteur.

©Pays HLV/A. Galibert

Réunion avec les professionnels de santé et les élus
Olonzac



Parcours de santé des personnes âgées

Expérimentation de la mise en œuvre de cet axe sur le territoire de la Communauté de Communes Grand Orb, dans la perspective d'un déploiement sur l'ensemble du territoire du Pays dans un second temps

Deux orientations stratégiques de travail sont retenues :

- Améliorer le repérage des personnes âgées à domicile à risque de fragilités ;
- Améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins et au prendre soin.

Dans ce cadre, deux actions ont été plus particulièrement travaillées en 2018 :

- réalisation d'un guide pratique à l'attention des personnes de 60 ans et plus du territoire (informations et conseils en matière de démarches administratives, de santé, de logement, de transport,...).
- Préparation d'un questionnaire visant à préciser les besoins des personnes de 60 ans et plus vivant à domicile (logement, transport, lien social,...).



©Pays HLVI/A. Galibert

Projet Maison Roger - VASPRA (Village Appartements Services pour Personnes Retraitées Autonomes).

Le 18 mai a eu lieu la cérémonie de pose de la première pierre de la Maison Roger à Villemagne l'Argentière. Le Pays a accompagné la commune dans la phase d'élaboration de ce projet et la recherche de financements.

Panier de services de soins et de prévention

Poursuite de la réponse en addictologie

Quatre permanences sur le territoire, sont portées par l'association Episode :

- consultation Jeunes Consommateurs à Olonzac et Saint-Pons de Thomières ;
- consultations de proximité à Capestang et Roujan.

Les personnes reçues dans le cadre de ces permanences sont suivies et accompagnées par une psychologue et un infirmier.

En termes de soutien aux professionnels médicaux, médico-sociaux et sociaux, deux séances de groupes d'échanges de pratiques, animées par les professionnels de l'association Episode ont eu lieu en juin et

en novembre 2018 et ont réuni 18 professionnels. Ces séances permettent aux participants d'échanger de manière anonyme sur des situations difficiles qu'ils ont pu rencontrer dans le cadre de leur pratique. Il s'agit d'un travail collectif sur la représentation, dans le but d'optimiser la prise en charge et de réassurer la place du professionnel auprès du patient.



©Pays HLVI/L. Abadie

Auprès des jeunes, un partenariat avec la mutualité française et le lycée professionnel Fernand Léger de Bédarieux sur une action « théâtre forum » autour des addictions a été réalisé. Une centaine de jeunes étaient présents et ont pu participer au débat suite à la pièce de théâtre.

Théâtre forum sur les addictions - Bédarieux

Santé mentale des jeunes – développement de la Maison des Adolescents (MDA) Ouest Hérault

La MDA Ouest Hérault est une plateforme d'accueil, d'écoute et de soutien des adolescents mobilisant les compétences et les ressources du réseau Résados, le Point Accueil Écoute Jeunes de l'association Épisode et l'équipe mobile de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier de Béziers.

La MDA s'adresse également aux parents et aux professionnels en proposant soutien et accompagnement. Dans le cadre du contrat de ville de Bédarieux, une antenne relais de la MDA a été ouverte en octobre 2017. A raison d'une demi-journée par semaine (tous les lundis après-midi de 14 h à 18 h), 26 jeunes du territoire de Grand Orb ont été accueillis par un éducateur spécialisé depuis l'ouverture de la permanence.

En dehors de ce créneau d'accueil des jeunes, l'éducateur de la MDA réalise tous les lundis matins un travail de partenariat et d'élaboration d'actions avec les professionnels locaux, ainsi que de communication auprès du public.

Un collectif d'acteurs s'est régulièrement réuni en 2018 pour suivre la mise en place de la permanence.

Information autour de la vaccination



©Pays HVL/L. Abadie

Le Centre de Vaccination Publique de l'Hérault est intervenu auprès des sages-femmes du territoire et de professionnels de santé intervenant dans le parcours de santé des personnes âgées. L'objectif de cette rencontre était à la fois de présenter le CVP34, de rappeler les obligations vaccinales en 2018 et d'aborder des cas cliniques concrets pour répondre à leurs questions.

En partenariat avec le Centre hospitalier de Bédarieux, le Dr Bourgeois, médecin vaccinologue a apporté son expertise et a animé les débats.

Télémédecine

Dès 2013, le rôle du Contrat Local de Santé a été d'impulser le développement de la télémédecine sur le territoire. La pratique de la télémédecine est désormais en phase de généralisation et l'offre s'est depuis structurée à l'échelle régionale. Le rôle du CLS est à présent d'orienter les porteurs de projets vers les bons interlocuteurs lors de la définition médicale et technique du projet et en matière d'offre de soins.





25 mars à Lamalou-les-Bains
©Pays HLV/A. Galibert

25 mars à Lamalou-les-Bains
©Pays HLV/A. Galibert

L'Orchestre du Pays

L'Orchestre du Pays est l'action phare de la politique de cohésion sociale décrite dans la stratégie 2014-2020.

Il est composé d'un chœur à trois voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions). L'effectif est de 150 choristes et instrumentistes.

Ses membres sont amateurs et résident, pour l'essentiel, sur le territoire du Pays. Depuis sa création en 2007, l'inscription est gratuite pour les membres. Il représente un véritable projet de développement culturel à l'échelle d'un territoire rural de 102 communes. Il associe choristes, instrumentistes et comédiens amateurs encadrés par une équipe de professionnels.

La pratique artistique est ici le liant de ce projet de cohésion sociale. En effet, l'objectif commun est de faire du chant, de la musique ou du théâtre dans la convivialité et de se produire sur scène. Celui de l'équipe pédagogique est, quant à lui, d'offrir au public un spectacle de qualité.

Pour la deuxième année, « Un Pays pour Laura », spectacle dédié à la culture occitane a été diffusé lors de trois manifestations.

« La chanson du Canal » a été retravaillée pour une diffusion en 2019. Pour la saison 2019 – 2020, c'est autour de « 1907 » que le Pays souhaite mettre l'accent. Une consultation a été lancée pour choisir l'auteur en charge de la réécriture du spectacle autour de la révolte des vigneron.

Pour développer une approche sociale et un accompagnement de publics empêchés, un partenariat a été signé avec la Mission Locale d'Insertion et des rapprochements ont eu lieu avec des établissements spécialisés.

Plus de 20 réunions techniques et 10 répétitions ont permis de conduire la mission. L'assemblée générale de l'orchestre a clôturé la saison en juin.

Force de proposition pour l'évolution de l'orchestre, l'Harmonie Bédaricienne représente un partenaire incontournable de cet ensemble tant par son implication que par son rôle d'organisateur. L'Harmonie intervient également dans la recherche de lieux de diffusion et assure la gestion de la logistique.



23 juin à Capestang
©Pays HLV/A. Galibert



23 juin à Capestang
©Pays HLV/A. Galibert



13 décembre au Bousquet d'Orb
© Pays HLV/ E. Rubiella



**Assemblée générale du 6 juillet
à Murviel-les-Béziers**
©Pays HLV/C. Roger

Le Pôle Développement Économique

Accompagner les acteurs, valoriser, dynamiser,
promouvoir le territoire !

PAGE 46.
L'entreprise

PAGE 50.
L'agriculture : diversification et développement

PAGE 54.
Le développement touristique

PAGE 56.
Le Pays d'Art et d'Histoire

PAGE 61.
L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs

PAGE 64.
L'oenotourisme et le label Vignobles & Découvertes

PAGE 67.
Promotion de la destination

PAGE 76.
Des projets structurants pour le Pays

PAGE 77.
**Démarche opération Grand Site de France
«Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian»**

L'entreprise



COFIL Opération Collective de Modernisation 22 janvier
© Pays HLV / L. Tkaczuk

La modernisation de l'outil de production et la rénovation des devantures

L'Opération Collective de Modernisation est un programme d'actions en direction des commerçants artisans pour favoriser le repositionnement commercial, investir dans un outil de production performant afin de maintenir ou développer l'emploi et la compétitivité sur notre territoire.

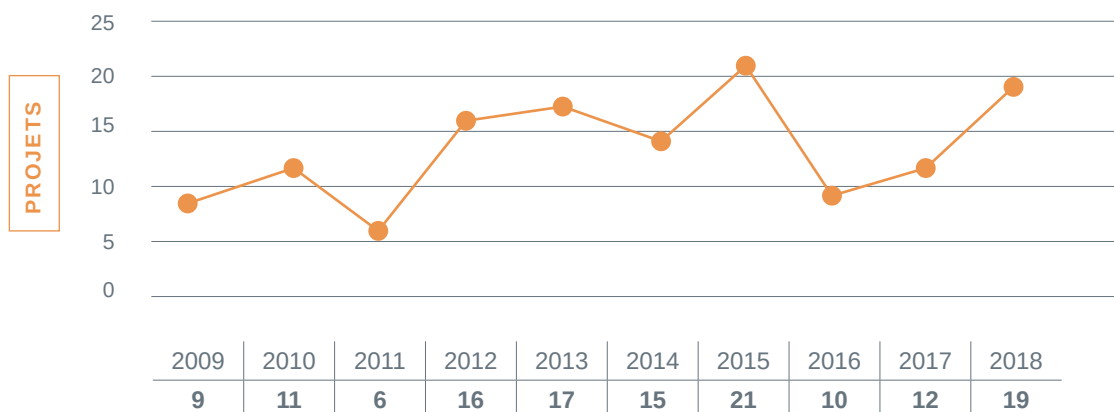
Ce programme d'actions s'est clôturé en 2017 et l'année 2018 a permis de préparer la réponse à un nouvel appel à projets. De nombreuses réunions se sont tenues avec les partenaires afin de préparer le prochain programme version 2018. A cette occasion, une étude économique du territoire a été réalisée par le Cabinet Fact Consultant, elle est téléchargeable sur le site du Pays.

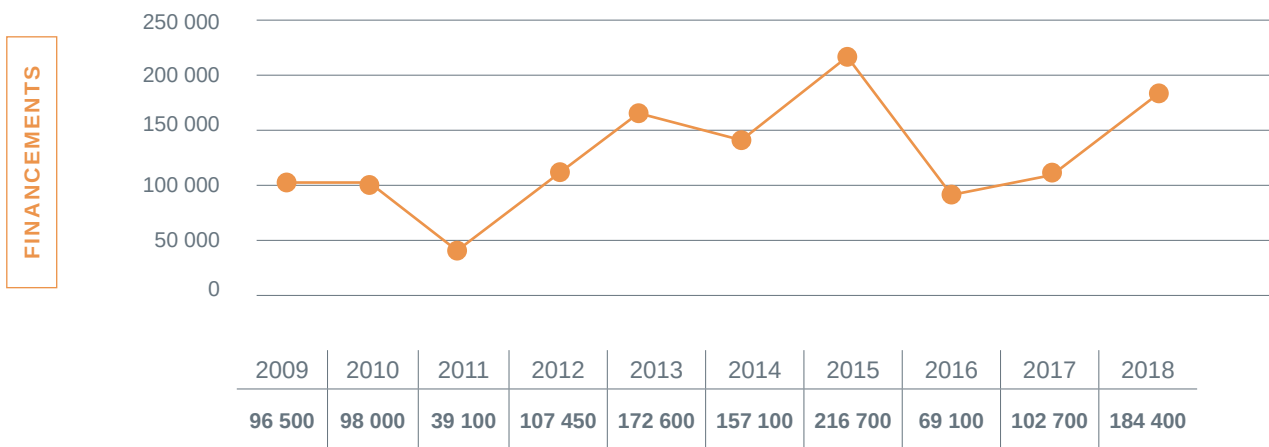
L'observatoire

Le Syndicat Mixte du Pays a la volonté de travailler en collaboration avec tous les acteurs institutionnels présents, à travers des permanences accueil, sur le territoire. Ce partenariat, très attendu par tous, permet d'organiser la circulation de l'information pour garder une cohérence des actions sur l'ensemble du territoire.

La création ou la reprise d'entreprise

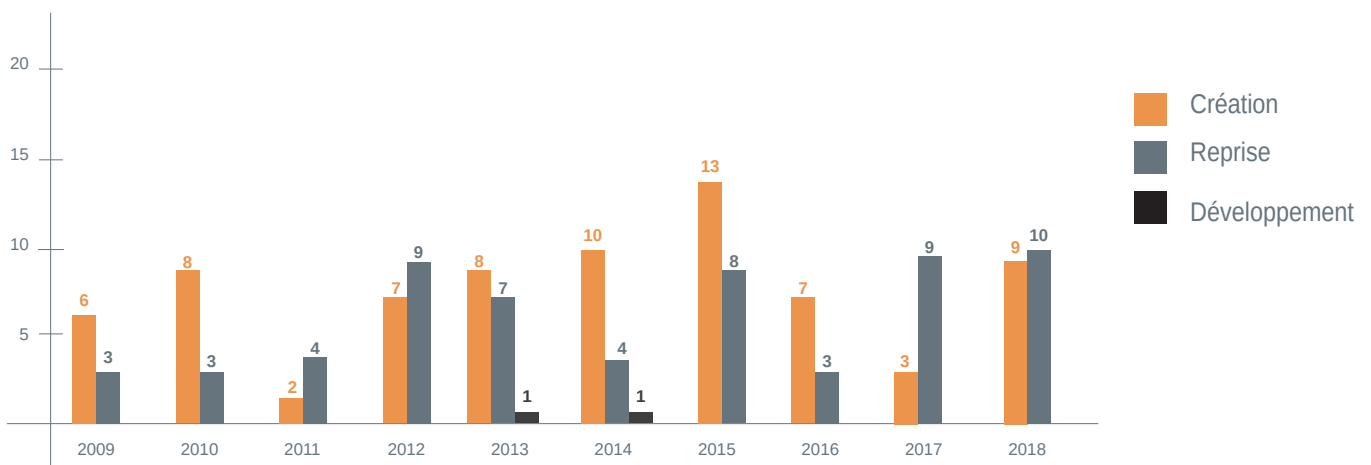
La création d'entreprise et la reprise d'entreprise sont les premières vocations des établissements consulaires ; c'est pour cela que la Mission Économie du Pays ne répond qu'à un besoin de proximité ou à une spécificité locale notamment dans le cadre d'un partenariat avec IBOH (Initiative Béziers Ouest Hérault) qui accompagne financièrement des entreprises du territoire.





En 2018, 19 projets (9 créations et 10 reprises) ont été aidés pour un montant de 184 400 € de prêts à taux zéro qui ont permis de lever 1 121 000 € de prêts bancaires et créer ou maintenir 44 emplois.

Les projets



Depuis deux ans, le taux de reprise d'entreprises est satisfaisant, ce qui permet de sauvegarder l'emploi localement.

Le Pays participe chaque année au Salon de la Création d'entreprise à Béziers organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie. En 2018, le forum s'est tenu le 11 Octobre. Le Pays présentait les atouts du territoire avec les chargées de mission économie des communautés de communes.

Une quinzaine de contacts ont été réalisés.

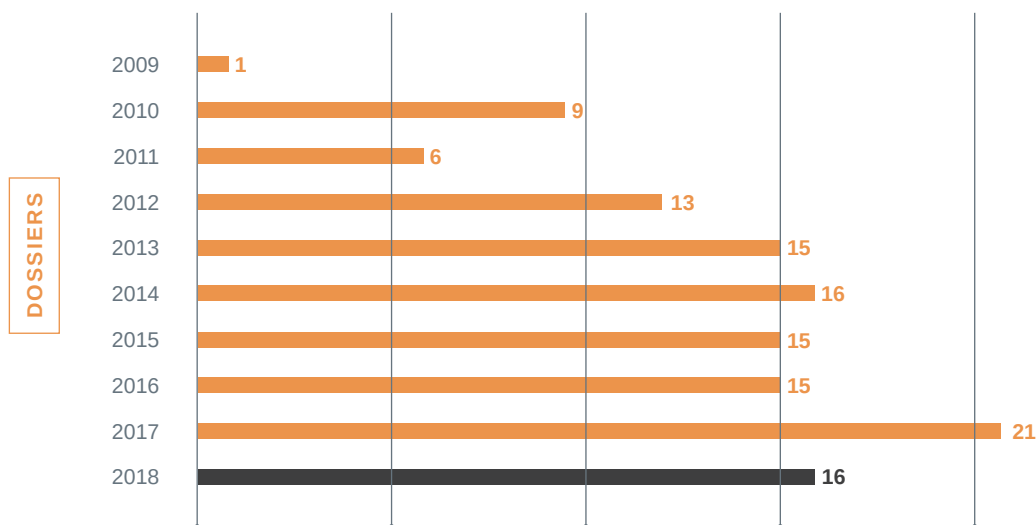
Le développement des entreprises

Cette action comporte deux aspects :

— Le soutien aux collectivités pour préserver l'économie en milieu rural

Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission tels sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2018, ce sont 11 collectivités qui ont bénéficié du soutien de la Mission Économie entreprises sur 16 dossiers différents.

Le suivi des collectivités



Les collectivités accompagnées sont :

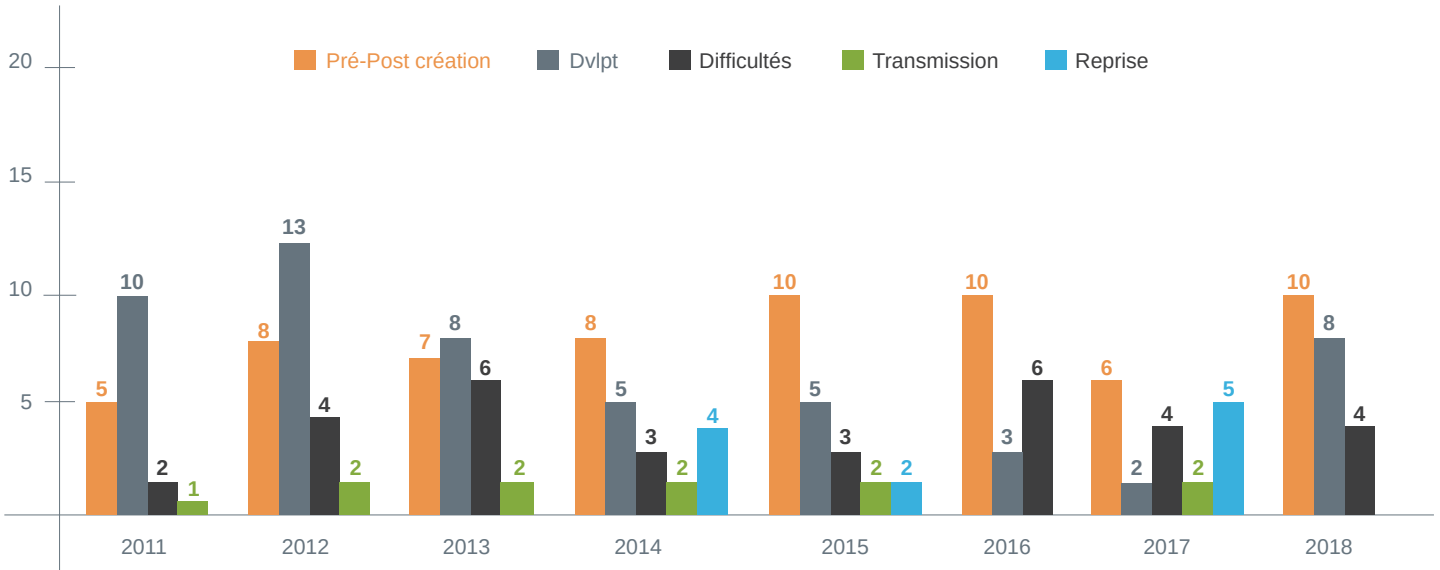
- Suivi du contrat de ville, Bédarieux ;
- L'immobilier d'entreprises, Communauté de communes Les Avant-Monts ;
- Le salon de l'emploi, Communauté de communes Les Avant-Monts ;
- L'immobilier d'entreprises, Communauté de communes Grand Orb ;
- La création d'une boulangerie à Graissessac, Communauté de communes Grand Orb ;
- Le suivi d'entreprises, Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- La reprise d'entreprise, Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- Suivi des trophées des entreprises, Communauté de communes Sud Hérault ;
- Projet de reprise de l'épicerie, Cesseroas ;
- Une opération cœur de ville, Creissan ;
- Le suivi des entreprises, Olargues ;
- Le campotel, Olargues ;
- L'accompagnement à la création d'entreprise, Olonzac ;
- L'opération cœur de ville, Olonzac ;
- Le suivi des entreprises, Riols ;
- Aide à la reprise, Saint-Gervais-sur-Mare.

— Le soutien individuel à l'entrepreneur

L'accompagnement pour les premiers renseignements à la création d'entreprise reste la phase-clé des projets qui ont encore du mal à aboutir.

Les projets de développement se réalisent en totale autonomie sans accompagnement financier. Il est, à ce jour, très difficile de capter les aides régionales au regard de la forme juridique ou du caractère très petit de l'entreprise (0 salarié).

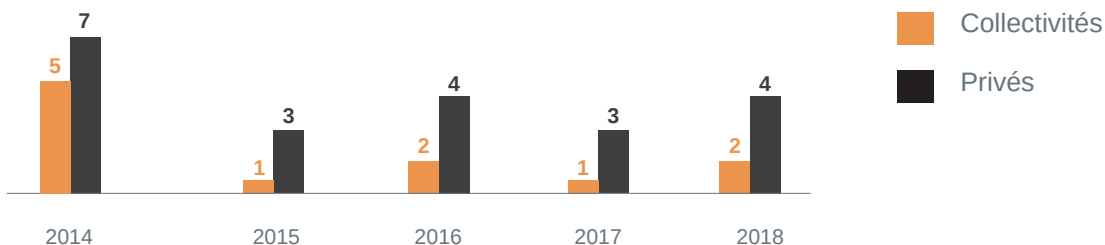
Le suivi des entreprises



En 2018, ce sont 22 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Ces chiffres sont complémentaires aux éléments développés dans la rubrique création reprise d'entreprises qui relève du partenariat avec la plateforme IBOH.

La mission économie d'entreprise apporte son expertise sur certains projets touristiques afin d'en mesurer la viabilité économique.

Les projets touristiques accompagnés



Deux projets portés par la collectivité et quatre projets privés ont été étudiés.

L'agriculture : diversification et développement

BIO-ORB - Plantes à parfum aromatiques et médicinales

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB obtenu en 2012 a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative poursuit trois objectifs :

- **Le développement de l'agriculture biologique**, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme
- **La création d'activités nouvelles**, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement
- **Le développement durable**, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Le Pays poursuit l'accompagnement et le développement de la coopérative BIO-ORB PPAM, coordonne les actions des agriculteurs, assure la veille économique concernant la filière, participe aux réunions du réseau national et régional, assure le suivi et la traçabilité avec l'organisme certificateur, le suivi parcellaire et cultural ainsi que l'accompagnement des coopérateurs dans les démarches administratives du contrôle qualité.

Les actions :

- **le 4-5-6 juin** : trois personnes sont parties en formation avec les agents de la Chambre d'agriculture dans la Drôme et les Alpes de Hautes Provence sur le sujet « Mise en place et animation d'une filière PPAM, connaissances et obstacles » ;
- **le 18 juin** : l'assemblée générale de la SCIC avec intervention du CIVAM Bio du Gard pour présenter les perspectives de croissance de la filière ;
- **Juin** : récolte des immortelles ;
- **Juillet** : récolte des iris ;
- **Août** : embauche d'un ingénieur agronome en charge du projet de développement des PPAM ;
- **Septembre** : acquisition de matériel agricole ;
- **Octobre** : Conseil coopératif, redéfinition de la stratégie SCIC. Formation production de grenade par la chambre de l'agriculture Occitanie ;
- **Novembre** : Intervention lors des formations PPAM pour la CA de l'Hérault. Participation au programme de développement des plantes aromatiques Herbobio. Rencontres de Forcalquier ;
- **Décembre** : Vente de la production d'huiles essentielles.

Une étroite collaboration se poursuit avec le CIRAD pour le programme guayule, et le territoire a été retenu sur un appel à projet de l'ADEME pour développer et expérimenter le pilote d'extraction agroguayule.

Le projet Bio Orb PPAM rentre dans une seconde phase. Les objectifs sont multiples :

- augmentation significative des surfaces, adhérents, et volumes de production ;
- professionnalisation des producteurs sur les plans de la culture, de la transformation, de l'organisation collective, et de la commercialisation ;
- acquisition de matériel de transformation ;
- contractualisation des productions avec les acteurs de la filière.



Champ d'immortelles
© Pays HLV / L. Tkaczuk



Assemblée générale de la SCIC Bio-Orb
© Pays HLV / L. Tkaczuk



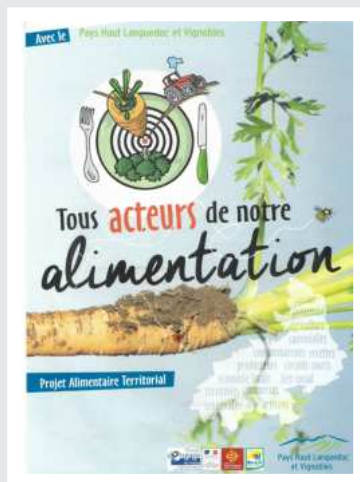
Visite de parcelle P. Escande
©Pays HLV / T. Lejay



Alambic mobile
©Pays HLV / T. Lejay



Visite de laboratoire client
©Pays HLV / T. Lejay



Les circuits courts de commercialisation : vers un projet alimentaire territorial

Prévus dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 (Art 39), Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) répondent à l'enjeu d'ancrage territorial mis en avant dans le Programme national pour l'alimentation (PNA) et revêtent une dimension économique, une dimension environnementale, une dimension sociale.

Pour donner suite à un panel d'actions conduites dès 2009 avec divers opérateurs, une réflexion a été conduite pour mettre en place un Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.).

Les axes retenus localement sont les suivants :

- Renforcer les circuits alimentaires de proximité ;
- Organiser et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
- Faciliter l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées à une bonne alimentation ;
- Sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

En 2016, le Pays a répondu à l'appel à projet régional Feader mesure 16.7 Terra Rural pour impulser l'économie locale et solidaire par le renforcement des réseaux producteurs consommateurs. L'action a débuté en 2017 et s'est poursuivie sur 2018.

Parallèlement, le Pays a participé aux actions régionales pour une alimentation durable :

- Avril : JIPAP (Journée des innovations pour une alimentation durable) ;
- Mai : Intervention pour des échanges d'expériences dans le Comminges ;
- Juin : participation à la CORALIM, aux échanges de l'Institut Technique de l'agriculture biologique (ITAB Lyon), à la conférence sur les actions de l'État en faveur de l'alimentation et des entreprises agroalimentaires ;
- Novembre : rencontre régionale alimentation et territoire, rencontre producteurs - acteurs de la restauration collective (PNR).



**Intervention échanges avec les porteurs
du projet du PAT Comminges (31)**
© Pays HLV/ L. Tkaczuk



Au cours du dernier trimestre, le Pays a répondu à l'appel à projets pour la reconnaissance du territoire en « Projet Alimentaire Territorial », la réponse sera connue au cours du premier semestre 2019.

Le programme d'actions proposé pour les années à venir dans le dossier de reconnaissance a été élaboré en partenariat étroit avec l'ensemble des acteurs impliqués (producteurs, commerçants et conso-acteurs mobilisés dans les trois groupes de travail territoriaux, communautés de communes, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, partenaires institutionnels, consulaires, associations...).

En s'inscrivant dans la procédure de reconnaissance du PAT, le Pays souhaite utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » reconnue par le ministère de l'agriculture et le logo associé afin de marquer notre engagement dans ce Projet Alimentaire du Territoire à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles et gagner ainsi une meilleure lisibilité et une reconnaissance de nos actions dans ce cadre aux niveaux départemental, régional et national. Au travers du label, nous souhaitons aussi favoriser l'émergence de nouvelles actions locales et mobiliser de nouveaux partenaires, tout en bénéficiant d'outils pratiques.

Pour aller encore plus loin sur la problématique agricole, la mission a accueilli un doctorant du CIHEAM-IAMM de Montpellier pendant six semaines pour une étude « changement climatique, agriculture et territoire » qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire ; une suite sera donnée en 2019 avec un rapport final.



Le développement touristique

Le développement touristique est un vecteur majeur du développement économique du Pays.

C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient pour une meilleure mise en cohérence de l'offre de tourisme à l'échelle du territoire à travers différentes actions qui ont pour but d'affirmer une identité touristique, développer qualitativement et quantitativement l'offre touristique, fédérer les acteurs locaux, proposer le territoire comme destination touristique.

Le Schéma Local d'Orientation et de Développement Touristique 2020 (SLODT).

Le SLODT, document stratégique en termes de développement touristique territorial, permet de déterminer les axes d'intervention et les objectifs prioritaires déclinés en actions.

Le SLODT en un clin d'oeil

POSITIONNEMENT

Patrimoine / vignobles / art de vivre et produits / proximité / cadre naturel préservé

AMBITION

Être une destination reconnue préservant les atouts et adaptée aux besoins de la clientèle et du territoire

6 ENJEUX

Offre touristique durable et innovante / Expérience touristique à vivre / Identité et marketing territorial / Mise en marché / Efficacité des acteurs / Gouvernance

La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseil pour les acteurs souhaitant développer une activité touristique (hébergeurs, restaurants, caveaux, activités APN...) :

- Chambre d'hôtes, Mons-La-Trivalle ;
- Projet écotourisme, Les Aires ;
- Projet landscape, recherche de foncier sur le territoire ;
- Aire naturelle ou chambres d'hôtes, Saint-Etienne d'Albagnan ;
- Chambres d'hôtes très haut de gamme thématique œnotourisme, Saint-Chinian ;
- Chambres d'hôtes et salle pour formations, Puisserguier ;
- Rénovation d'une cabane de vigne pour salle de dégustation et stage œnotourisme, Ceps Roquebrun ;
- Création d'un évènement Landart, La Livinière ;
- Projets œnotouristiques sur une AOC (oenorando), Berlou ;
- Création de parcours œnotouristique sur-mesure (French Wine Tour), ensemble de la destination ;
- Projet création d'une scénographie dans la Cave Coopérative, Saint-Chinian ;
- Création d'un gîte haut de gamme œnotourisme, Cailhol, Aigues-Vives ;
- Création de gîte accueil à la nuitée (thématique APN), Saint-Vincent d'Olargues ;
- Suivi, conseils de domaines vigneron vers la démarche départementale Oenotour.



Colombières-sur-Orb / © H. Baïs



Faugères / © H. Baïs

Exposition photos
Pierre sèche



Montouliers / © H. Baïs



Saint-Chinian / © H. Baïs

3 AXES STRATÉGIQUE

Offre / Promotion /
Organisation

14 OBJECTIFS 33 ACTIONS-MESURES

À mettre en oeuvre

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure également une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de certains porteurs de projets touristiques (publics ou privés) pour l'élaboration de leurs projets et dossiers de demande de subventions :

- Création de gîte de groupe modulable, Berlou ;
- Maison des vins, Faugères ;
- Événement et communication, Faugères ;
- Le festival Vins et Musiques, Assignan ;
- Rallye des coteaux languedocien, Avant-Monts ;
- Requalification du camping le Baous, Olargues ;
- Création cave, caveau de vente, hébergements, Faugères ;
- Création d'un gîte de groupe en extension du Campotel, Bédarieux ;
- Route du bois, Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- Pôle handisport, Lamalou-les-Bains ;
- Étude de gestion de la fréquentation, Mons-la-Trivalle ;
- Restauration et réaménagement du site et des abords du seuil, Roquebrun ;
- Aménagement touristique, Assignan.

Le Pays d'Art et d'Histoire

Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'Art et d'Histoire. Attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication pour dix ans, ce label se donne pour objectif de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Ainsi, cette labellisation sera l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.

La connaissance

— UN PROGRAMME D'INVENTAIRE SUR LE TERRITOIRE

Afin de consolider nos connaissances sur le patrimoine local et de favoriser son appropriation par les populations, le Pays a sollicité l'assistance du service régional de l'Inventaire général pour étudier le patrimoine de Lamalou-les-Bains et de La Tour-sur-Orb. Cette action a donné lieu à la signature d'une convention tripartite signée par la Région Occitanie, le PNR du Haut-Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles. La restitution de l'étude de La Tour-sur-Orb a eu lieu le 6 février 2018 et a réuni environ 150 personnes. Lors des journées européennes du Patrimoine, la Région a inauguré son site dédié aux visites virtuelles avec les résultats de l'étude de La Tour-sur-Orb. Ces données d'inventaire serviront de base documentaire à la création d'une signalétique d'interprétation de Bousagues, en cours d'élaboration.

— L'HISTOIRE DU VIN

Cette action donne lieu à un important travail de recherches, ayant pour objectif l'acquisition et la diffusion de nouvelles connaissances relatives au monde vigneron, à l'évolution du métier et des pratiques culturelles. A l'issue de cette enquête ethno-photographique, menée par Ethnodoc à l'initiative du Pays d'Art et d'Histoire, un cycle de restitution publique sera décliné auprès de différents publics : professionnels, grand public, jeune public et s'accompagnera de la création d'une exposition photographique itinérante.

Parallèlement, la constitution d'une mallette pédagogique a été confiée à une association d'éducation scientifique, Les Petits débrouillard, afin de co-construire avec les acteurs de l'offre éducative un outil de médiation dédié à la vini-viticulture.

La sensibilisation : un programme culturel dédié au patrimoine

Du 26 mai au 9 novembre, le Pays d'Art et d'Histoire a animé sa programmation culturelle dédiée aux patrimoines : Les Temps du patrimoine. Tout au long de l'année 2019, un calendrier de rendez-vous, en saison et en ailes de saison, proposait de découvrir le territoire, ses richesses patrimoniales, ses identités multiples avec un éventail d'événements : cycle de conférences, spectacles, visites guidées, sorties en famille, sensibilisation à la pierre sèche, café patrimoine...



Au total, 20 animations :

- 5 conférences organisées sur l'ensemble du territoire ;
- 1 événement organisé à l'occasion des 20 ans du Musée de la cloche et de la sonnaie d'Hérépian, dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, événement porteur d'un rayonnement international avec le label « 2018 année européenne du patrimoine culturel » ;
- 10 visites guidées sur l'ensemble du territoire, dont une dans le cadre d'une formation du réseau Vignobles et Découvertes le 5 octobre à Capestang ;
- 1 atelier pédagogique proposé dans le cadre du service éducatif Sud Hérault ;
- 1 exposition photographique sur la pierre sèche, accrochée sur le site des moulins de Faugères durant toute la saison estivale ;
- 1 soirée contée dans un café de Pays à La Caunette ;
- 1 balade guidée à l'occasion de la journée nationale Goût de France, le 23 septembre à Siran.

Environ 500 personnes ont été mobilisées. Cette programmation culturelle déclinait une vingtaine de rencontres avec les patrimoines du Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec la DRAC Occitanie, le Département de l'Hérault et les collectivités locales, communes et communautés de communes.



Conférence Maître teinturier à Saint-Chinian
© Pays HLV / C. Bunoz



Atelier pictural à Quarante
© Pays HLV / C. Bunoz



Visite guidée à Murviel-les-Béziers
© Pays HLV/C. Roger



Visite guidée à Olonzac
© Pays HLV / O. Barthélémy



Conférence Reliques à Azillanet
© Pays HLV / C. Bunoz



Visite guidée de la Mine Simon à Graissessac © Pays HLV / S. Herpson



JEP Musée de la Cloche et de la Sonnaile à Hérépian
© Pays HLV / C. Bunoz



Rando gourmande La Livinière
© Pays HLV / S. Brisa



Exposition photos Pierre sèche à Faugères
© H. Baïs



La préservation et la valorisation des **sites patrimoniaux**

Le Pays accompagne plusieurs projets à visée patrimoniale :

- Moulin de Lenthéric, Cabrerolles ;
- Tour carrée, Colombières-sur-Orb ;
- Grotte de la Devèze, Courniou-les-Grottes ;
- La cathédrale de Saint-Pons de Thomières ;
- Font de l'Oli, Gabian ;
- Mine Simon, Graissessac ;
- Castrum, Olargues ;
- Espace muséographique, Puisserguier ;
- Espace castral, Roquessels ;
- Café Plana, Olonzac ;
- La source du Jaur de Saint-Pons de Thomières.



Cathédrale de Saint-Pons de Thomières
© Pays HLV / C. Bunoz



Mine Simon à Graissessac
© M. Dupin

La dynamisation : construction de l'offre de médiation patrimoniale

Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage ou assure la maîtrise d'ouvrage sur des projets structurants :

- circuit d'interprétation de Dio ;
- le patrimoine archéologique des Avant-Monts par l'association Les Arts Vailhan ;
- la médiation artistique et patrimoniale comme support d'insertion sociale par l'association ETWAS ;
- réponse à l'appel à projets de la Région, projets Culturels « Numérique et Innovation ».

Le soutien à la politique muséale

— UN PAYS, TERRE D'EXPRESSION ET D'INTERPRÉTATION MUSÉALE

Avec une vingtaine de musées de territoire et trois musées de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles abrite une offre muséale particulièrement féconde. Témoignage d'un profond attachement des habitants pour la collecte et la transmission, cet ensemble muséal valorise le patrimoine local sous toutes ses formes : archéologie, société, sciences, nature ou beaux-arts.

L'ICOM (International Council of Museums) définit le musée comme « une collection permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement, à des fins d'étude, d'enseignement et de délectation ». Ainsi, malgré leur diversité juridique et historique, les musées du Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles partagent la même vocation.

— OUVERTURE DU POSTE D'ATTACHÉ DE CONSERVATION DU PATRIMOINE

Dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire, une action importante a été envisagée sur l'entrée thématique des musées : l'objectif est de concevoir une offre muséale jouant sur la complémentarité des sites, dans le cadre d'un projet culturel global à l'échelle du territoire. En s'appuyant sur les Musées de France en lien avec les centres d'interprétation existants, le territoire se trouverait renforcé par une offre rayonnante et structurée. Jusqu'en 2008, la responsabilité des collections était assurée par la conservation départementale de l'Hérault, qui a par ailleurs tenu un rôle majeur dans la création des musées d'Hérépian et de Saint-Pons de Thomières. Aujourd'hui, soutenir cette politique muséale du territoire a nécessité la création d'un poste d'attaché de conservation du patrimoine mutualisé afin d'imaginer une nouvelle forme de coopération au service des musées du territoire.

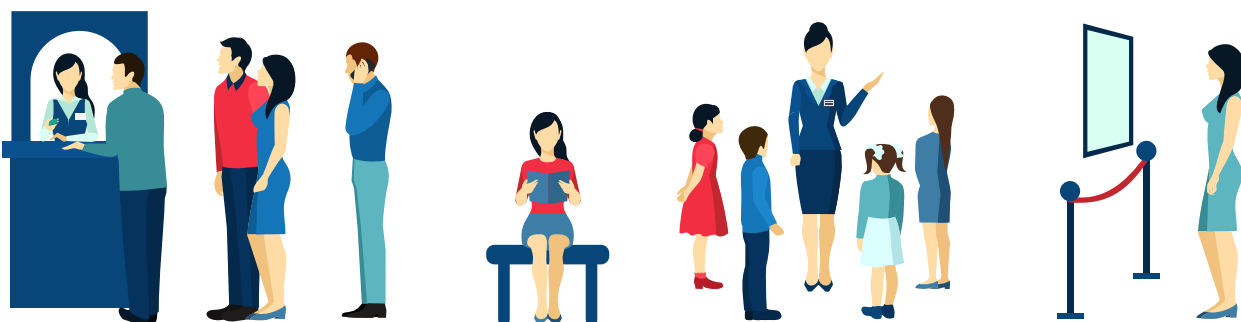
Les missions de l'attachée de conservation du patrimoine ont été définies autour de deux axes sur la base d'accords multipartites qui en garantissent le cadre et le financement pour trois ans (2018-2021).

— **L'objet de la convention entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Occitanie** est « d'assurer la responsabilité scientifique conformément à la loi du 4 janvier 2002 sur les collections ayant reçu l'appellation « musées de France » : le musée d'archéologie de Minerve, le musée de Préhistoire régionale de Saint-Pons de Thomières et le musée de la Cloche et de la sonnaille à Hérépian.

— **L'objet des délibérations entre le Pays Haut Languedoc et Vignobles et les quatre communautés de communes** statutaires est « de concevoir une offre muséale jouant sur la complémentarité des sites, dans le cadre d'un projet culturel global à l'échelle du territoire en s'appuyant sur les musées de France et les Centres d'interprétation du patrimoine » du Pays d'Art et d'Histoire.

Le diagnostic de l'offre muséale et la structuration du cadre d'intervention de l'attachée de conservation ont constitué les enjeux de la première phase de la mission. Durant le second semestre 2018, l'attachée de conservation a donc visité les musées et les Centres d'interprétation du patrimoine du territoire et rencontré tous les partenaires concernés et gestionnaires sur le Pays afin de mener cette première étape. Le diagnostic et le cadre stratégique de la mission seront présentés et validés durant le premier trimestre 2019 pour engager rapidement la mise en œuvre opérationnelle de cette mission.

Néanmoins, plusieurs actions ont d'ores et déjà été lancées (appui pour l'organisation des 20 ans du musée d'Hérépian, conseils sur différentes structures du territoire, éducteur...).



La dynamisation : promotion d'un territoire d'excellence patrimoniale

— Le Pays contribue à la promotion du territoire et de sa valeur patrimoniale, notamment par la création d'un site internet dédié aux labels qui lui sont attribués :

<https://www.haut-languedoc-vignobles.com/explorer/patrimoine>



Instants détente, instants privilégiés où le temps semble s'arrêter...

Que l'on reste bouche bée d'admiration ou à ne rien faire, en occitan, on bade!

Faire l'expérience du temps, c'est une invitation à la nonchalance, au lâcher prise, à la douceur de vivre.

Ici et maintenant, prenez le temps de vous (re)poser, de regarder, de découvrir, d'apprendre, de contempler, de savourer, de vous évader...et de vivre!



— En 2018, afin de relayer son offre de médiation, le Pays d'Art et d'Histoire s'est déployé sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram).

— En 2018, le Pays d'Art et d'Histoire a conçu plusieurs supports de valorisation dédié au territoire, dont un film sollicitant Jean-Claude Carrière comme ambassadeur et une campagne photographique offrant une visite virtuelle à 360° de caves coopératives.

— Le 5 décembre, le Pays d'Art et d'Histoire a accueilli un territoire voisin, le Pôle d'Équilibre Territorial Rural du Pays Vidourle-Camargue, engagé dans une démarche de labellisation PAH.



Réunion de partage d'expérience
sur la candidature PAH

© Pays HLV / A. Boisard

— L'animatrice de l'Architecture et du Patrimoine coopère au réseau national et régional des appels à projets et représente le Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles. A ce titre, elle collabore à la dynamique régionale, notamment sur les projets d'organisation du séminaire des guides-conférenciers et création d'une chaîne You tube à l'échelle régionale. Elle a participé au séminaire du réseau national du 19 au 21 décembre 2018 à Reims.

L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs

Itinérance et gestion de l'offre de randonnées

— SUIVI TERRITORIAL DE L'OFFRE DE RANDONNÉES PÉDESTRES

Le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles propose aujourd'hui une offre variée et diversifiée de sentiers qu'il s'agit de valoriser.

Trois actions ont été mises en œuvre pour cela :

→ Numérisation des sentiers

L'offre de sentiers des territoires est de plus en plus souvent proposée en ligne, avec la possibilité de récupérer les tracés. C'est pourquoi une mission d'intégration des itinéraires sur la base de données départementale Tourinsoft a été confiée au Pays. Ainsi, ils sont maintenant visibles non seulement sur le site Internet tourisme, site des labels, ou encore les sites des Offices de tourisme mais aussi sur celui d'Hérault tourisme ou de Cirkwi ; ceci grâce à une seule saisie.



Randonnée plateau du Caroux
© Pays HLV/O. Barthélémy

→ Développement du transport de bagage

Un travail, initié par Hérault tourisme, en partenariat avec le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, le Pays Haut Languedoc et Vignobles et avec le concours des Offices de tourisme concernés, a abouti à l'élaboration d'un produit touristique sur l'un des tronçons du GRP Tours dans le Haut Languedoc et vignobles.

Hérault tourisme doit maintenant retenir un prestataire pour lancer cette expérimentation avec le transport de bagages sur notre territoire.

→ Qualification des sentiers d'intérêt territoriaux, balisés en bleus en PR

Cinq ans après la première expertise, une nouvelle réflexion a été engagée en 2018 sur les sentiers d'intérêt territoriaux. La qualification en PR permettrait à ces sentiers d'apparaître dans le topo-guide l'Hérault à pied, très vendu. Ce travail sera poursuivi en 2019 en partenariat étroit avec les communautés de communes, Hérault Sport et le Comité Départemental de Randonnées Pédestres pour identifier les sentiers qui pourraient bénéficier de ce basculement en PR.

Comme chaque année et dans le cadre de son partenariat relatif à la gestion et la communication de l'offre de randonnée avec les communautés de communes, une réunion bilan 2018 a été organisée, en novembre, avec les partenaires CDRP34, Hérault sport et le département. L'occasion de faire le point sur les ventes des outils de communication, les alertes Suricates et les besoins des gestionnaires des Communautés de communes.

— GR DE PAYS TOURS DANS LE MINERVOIS, SAINT-CHINIAN, FAUGÈRES

L'expertise ayant été réalisée en 2017, par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, les dossiers de demandes de subvention ont été déposés, et pour certaines obtenues, auprès du département et du programme Leader pour la communication, portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles et pour les travaux nécessaires à la création de l'itinéraire, portés par les communautés de communes concernées.

L'avant-projet a été validé par la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP). L'homologation interviendra après la création de l'itinéraire.

Pôle de pleine nature les Montagnes du Caroux

Le pôle de pleine nature est une démarche de développement basée sur les activités de pleine nature. Il concerne les communes situées dans le périmètre du Massif central et bénéficie à ce titre de financement FEDER spécifique. Le plan d'actions comporte une trentaine de projets, portés par plusieurs partenaires, dont certains privés mais aussi par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, les communes de Mons-la-Trivalle, de Lamalou-les-Bains, les Communautés de communes du Minervois au Caroux et Grand Orb et le Département de l'Hérault.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est en charge de l'animation générale de la démarche et du suivi de l'ensemble des projets. En outre, il a porté en 2018 les actions suivantes.

— CRÉATION D'UN ESPACE TRAIL MONTAGNES DU CAROUX

Un espace trail permet de mettre à disposition des pratiquants de cette activité des équipements et aménagements dédiés comme par exemple des parcours permanents ou encore des ateliers d'entraînements spécifiques. Ce projet est la suite logique des nombreuses compétitions organisées sur le territoire (Grand Raid 6666 Occitane, Saute Mouflons, Trail des Caminols, Trail du Caroux, Trail des Banuts, Taill'Aventure...). Le travail a été mené avec le prestataire « Trace de trail » et surtout l'appui des partenaires, collectivités, clubs de trail et prestataires concernés.

Afin de minimiser les coûts de création mais aussi d'entretien et de gestion, il a été convenu de privilégier au maximum les itinéraires pédestres existants et conventionnés.

17 parcours sont prévus dans l'Espace Trail dont :

- 4 sites de départ (Saint-Pons-de-Thomières, Mons-la-Trivalle, Lamalou-les-Bains et Lunas) ;
- des ateliers d'entraînement spécifique sur le site du parcours de santé de Bédarieux.



Le comité technique a été attentif à la répartition spatiale des itinéraires et à chercher à valoriser des secteurs moins fréquentés des « Montagnes du Caroux » afin d'éviter la sur-fréquentation de certains sites mais aussi d'inciter les visiteurs à découvrir d'autres lieux.

Les premiers parcours sont déjà en ligne sur le site dédié (accessible aussi depuis la page trail du site du Pays) : <https://tracedetail.fr/fr/montagnesducaroux>

— COMMUNICATION

→ **Création de brochures touristiques dédiées à l'offre de randonnées et de VTT**

Élaborés en partenariat étroit avec les offices du tourisme concernées, ces documents permettent aux visiteurs d'avoir une présentation globale de l'offre d'itinéraires tant pédestres que VTT. Ils permettent d'appliquer pour la première fois la charte graphique « Montagnes du Caroux ».



→ Création du site internet Montagnes du Caroux

Dans le cadre de la refonte globale du site des labels, un espace est dédié spécifiquement au Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux ». Cet espace est accessible directement via l'url : www.montagnesducaroux.com



→ Élaboration d'une stratégie de communication numérique

Un prestataire spécialisé dans le domaine de la communication numérique mais aussi un photographe et un vidéaste ont été retenus pour élaborer avec le territoire une stratégie de communication numérique dédiée aux « Montagnes du Caroux ».

Cette stratégie a été validée par les offices de tourisme concernés et sera mise en œuvre en 2019 via les outils facebook et instagram.

— FORMATION

→ Formation/sensibilisation aux activités de pleine nature des personnels des offices de tourisme intercommunautaires le 15 novembre 2018

Une demi-journée pour tous les personnels des offices de tourisme du Minervois au Caroux et de Grand Orb pour présenter le pôle de pleine nature, son offre et rappeler les conditions de pratiques des APN (consignes de sécurité, utilisation des topos...).

→ Formations des élus

Le 13 mars 2018, sur le cadre juridique globale des activités de pleine nature, une formation assurée par le pôle de ressources nationales des sports de nature.

Le 27 juin 2018, sur les évolutions juridiques dans le domaine de l'escalade, une formation a été assurée par le Département et le Comité départemental montagne escalade 34.



Formation du 13 mars
© Pays HLV/O. Barthélémy

— ÉVALUATION ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DE DEUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Accompagné par l'association Cébenna et avec les données du Flux vision tourisme (dispositif d'observation touristique à partir de la téléphonie mobile. Flux vision tourisme convertit en temps réel des informations techniques issues du réseau mobile d'Orange en indicateurs statistiques, afin d'analyser la fréquentation de zones géographiques déterminées. A partir de la géolocalisation des mobiles, Orange collecte des informations anonymes sur la présence et les déplacements des personnes, touristes, excursionnistes et résidents), les manifestations 6 666 et l'Epic enduro ont été évaluées tant sur des retombées économiques qu'environnementales. Cette étude se déroule sur deux ans.

L'œnotourisme et le label Vignobles & Découvertes

« Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » est une destination œnotouristique reconnue nationalement grâce à la marque VIGNOBLES & DÉCOUVERTES.

Fin 2017, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu le renouvellement de la marque pour trois nouvelles années et fait donc parti des 70 destinations françaises reconnues par le Conseil Supérieur de l'œnotourisme pour leurs engagements et leur accueil sur-mesure.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

Au-delà de la reconnaissance nationale, Vignobles & Découvertes est surtout un outil qui permet de structurer et développer l'œnotourisme sur la destination. Ainsi, un plan d'actions « carnet de route » présente les grands axes et objectifs à suivre durant les trois années du label.

Les chiffres clés

- **102 communes**
- **6 AOP / 6 IGP**
- **119 structures soit 160 prestations œnotouristiques :**

- > 59 domaines et caves ;
- > 23 hébergements ;
- > 25 restaurants, bars à vins et Café de Pays ;
- > 8 sites culturels ;
- > 7 réceptifs ;
- > 16 activités de découvertes ;
- > 2 structures de bien-être ;
- > 1 OT classé de catégorie II ;
- > + de 300 événements liés au vin et aux produits du terroir dont 19 estampillés V & D.

Une dynamique de réseau

L'année 2018 a permis de mettre l'accent sur la mobilisation du réseau, sur les formations et ainsi favoriser les rencontres et échanges entre les ambassadeurs.

→ Les ateliers / formations

Un gros travail a été mené sur le « storytelling » (l'histoire à raconter), accompagné par le consultant André Deyrieux, spécialiste des patrimoines vitivinicoles. Dans ce cadre, les membres du réseau Vignobles et Découvertes ont participé à des ateliers de réflexion et d'échanges :

- 12 juin 2018 (Prades-sur-Vernazobre) : 22 participants ;
- 16 octobre 2018 (Saint-Chinian) – uniquement pour les Offices de Tourisme : 6 participants ;
- 17 octobre 2018 (Faugères) : 16 participants ;
- 25 octobre 2018 (Babeau-Bouldoux) : 10 participants.

Ces ateliers ont été l'occasion de former les ambassadeurs sur les principes du « storytelling » : les mots pour raconter la destination. Des « anecdotes » ont émergé et sur la base de ce travail, l'objectif est maintenant de créer plusieurs outils communs utiles au réseau (livret type guide d'usage, carte commune digitale...).



→ Les éductours

Un éductour aux thématiques transversales, patrimoine (avec le Pays d'Art et d'Histoire) et œnotourisme (avec Vignobles & Découvertes), a été réalisé le 5 octobre 2018 sur le territoire de la communauté de communes Sud Hérault en partenariat avec l'Office de Tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian. Le programme de la journée a été organisé autour de l'âge d'or de la viticulture : lecture de paysage, visite et dégustation des vins de l'IGP Coteaux d'Ensérune sur le canal du Midi, visite du musée de Cruzy et des bannières de 1907, visite du château pinardier du Domaine de Sériège : 27 participants.



© ADT 34/H. Cadeau

→ Les outils pour l'animation du réseau

Afin de permettre une réelle animation du réseau et offrir aux touristes des prestations de qualité, des outils ont été réalisés et/ou réajustés en interne :

- un **petit livret « Suivez le guide »** remis à chaque partenaire souhaitant intégrer la démarche locale et expliquant le label dans son ensemble, le développement local sur cette thématique, les pré-requis imposés par filière, les engagements à tenir, le plan d'actions et bien entendu les outils à leurs dispositions ;
- un **document d'appel** présentant la destination, les chiffres clefs du réseau, zoom sur des projets pilotes et présentation des actions du carnet de routes ;
- un **site internet** fait office de « Boîte à outils » pour les ambassadeurs : <https://boiteaoutilsoeno.jimdo.com/> ;
- un **groupe privé Facebook**.

Les rendez-vous au pays

Depuis 17 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce pays.

A travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

142 rendez-vous ont été programmés :

- **24 Immanquables** (fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant une production ou les grandes fêtes des appellations) ;
- **91 Balades des saveurs** (balade vigneronne ou non-vicole, ou visite patrimoniale, dégustation et/ou repas) ;
- **10 Cafés de Pays** (événement culturel dans un Café de Pays) ;
- **17 Cafés vigneron** (visite d'une cave ou d'une propriété, dégustation de produits du terroir, animation musicale).



42 producteurs différents sur 39 communes.

- Un total de 2 876 participants sur 52 rendez-vous évalués (55 personnes par date)
- Un acte d'achat général de 41 990 € soit un panier moyen de 14,60 €.



Jeudi 10 mai 2018
©Les Crus Faugères / Pays HLV



Vendredi 27 juillet 2018
©La Croix belle / Pays HLV

Les autres évènements



— CERISES & ROSÉS

Pour proposer un événement mettant en lumière l'ensemble de la destination œnotouristique, un appel à initiative sur une thématique précise a été proposé à chaque ambassadeur.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles était en charge de la communication de cet événement.



— FOURCHETTES ET TIRE-BOUCHONS

La Fête Nationale de la gastronomie « Goût de France », a lieu depuis 8 ans tous les 4èmes week-ends de septembre, est l'occasion pour le Pays Haut Languedoc et Vignobles de s'appuyer sur un événement national afin de proposer un temps fort, le festival Fourchettes & Tire-Bouchons, autour des produits locaux et une mise en lumière de la destination œnotouristique. Depuis trois ans, la mission œnotourisme s'appuie sur les initiatives et animations de chaque ambassadeur pour coordonner et communiquer une programmation autour de la thématique nationale. La communication est également partagée au niveau national, régional (CRT Occitanie), départemental (ADT) et local.

En 2018, un petit film de lancement a été réalisé afin de communiquer sur ce festival Fourchettes & Tire-Bouchons via les réseaux sociaux et le site Internet. La communication papier (flyer et affiche) a été entièrement réalisée en interne.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a proposé pour la 3^{ème} année, une programmation faisant la part belle aux productions locales :

- Programmation de 15 évènements (appel à initiatives, coordination, communication) ;
- Animation dans le cadre du Projet Alimentaire de territoire avec la maison des vins de Saint-Chinian ;
- Une balade avec le Pays d'Art et d'Histoire.



— LES NOUVEAUX DOCUMENTS

- E-MAG

Cet outil 100% digital sorti fin 2018 est un magazine présentant les idées et bons plans, suggestions de séjours et produits packagés à faire sur notre destination en matière d'œnotourisme.

A travers une entrée « expérience à vivre » trois niches de clientèle sont visées : couple, famille et groupe.

Cet outil sera diffusé sur les réseaux sociaux, le site Internet et partagé auprès des ambassadeurs Vignobles & Découvertes.



— LE DOSSIER DE PRESSE VIGNOBLES & DÉCOUVERTES

Un dossier de presse sur la thématique œnotourisme a été réalisé afin de présenter la destination lors des échanges au salon Vinisud (février 2018). Il s'agit d'un outil également dématérialisé de quatre pages présentant les atouts du territoire à travers :

Les incontournables : secrets de caves, panoramas, Cafés de Pays® ;
Besoin d'un prétexte pour venir : les événements ;

Nos coups de cœur : idées d'expériences à vivre avec mise en avant du Pôle de Pleine Nature, des plus beaux villages de France, du Pays d'Art et d'Histoire, œnorandos...

Promotion de la destination

Les salons

— VINISUD

Ce salon situé au parc des expositions de Montpellier du 18 au 20 février 2018, a permis de donner une belle visibilité de l'offre œnotouristique héraultaise et une proximité avec les vigneron·nes qu'ils soient membres du réseau Vignobles & Découvertes et/ou sur le point de le devenir.

— LA FÊTE DE L'ŒNOTOUR (SALON VINCOEURS & SAVEURS)

Le 28 juin dernier, le Département de l'Hérault mettait en avant les saveurs du terroir et la sortie du guide de l'œnotour. A travers cet événement, de nombreuses initiatives ont été récompensées notamment le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre pour les œnorandos.

Les destinations Vignobles & Découvertes de l'Hérault et de nombreux ambassadeurs (Offices de Tourisme, vigneron·nes, producteurs...) étaient présents dans les jardins du Département pour mettre en lumière notre territoire auprès du public montpelliérain.

— LES ASSISES NATIONALES DE L'ŒNOTOURISME

Le 20 novembre 2018, la mission œnotourisme du Pays Haut Languedoc et Vignobles s'est rendue à Paris pour les 1ères Assises de l'Œnotourisme mises en place par Atout France, en lien avec le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme et à la demande de Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires Étrangères. Ce rendez-vous a réuni plus de 800 professionnels des filières touristiques et viticoles. Hervé Novelli, Président du Conseil Supérieur de l'Œnotourisme a annoncé, en clôture de ces Assises, 20 actions et mesures en faveur du développement de l'œnotourisme :

- Améliorer la qualité de l'offre œnotouristique ;
- Professionnaliser la filière ;
- Promouvoir la consommation responsable ;
- Lever les freins réglementaires au développement ;
- Développer l'intelligence économique ;
- Mieux promouvoir ;
- Démocratiser l'œnotourisme.

Lors de cette journée, les destinations Vignobles & Découvertes se sont réunies afin d'élire un bureau provisoire pour la création d'une **Fédération Nationale des Destinations Vignobles & Découvertes**. L'élection officielle du bureau aura lieu lors de l'Assemblée Générale le 13 février 2019 à Paris.

— LE SALON ROC D'AZUR

Créé en 1984, le Roc d'Azur rassemble plus de 20 000 participants aux compétitions, 300 exposants et 150 000 visiteurs sur 5 jours. Il est devenu le 1er événement VTT au monde et célèbre l'ensemble des acteurs du cycle et du VTT. En plus d'un programme sportif, le Roc d'Azur accueille chaque année le plus grand salon VTT gratuit ouvert à tous. Il propose également de nombreuses animations mettant à l'honneur diverses disciplines du monde du vélo.

Du 11 au 14 octobre 2018, les « Montagnes du Caroux » étaient présentes, pour la deuxième fois, à ce salon. Cette action, coordonnée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, a été menée en partenariat avec Hérault Tourisme et les Offices de tourisme Grand Orb et du Minervois au Caroux, présents plusieurs jours sur le salon. Le club Vélo Caroux, organisateur de la coupe du monde d'enduro VTT, était aussi accueilli sur ce stand.



© ADT 34/H. Cadeau



Salon Roc d'Azur 2018
@ ADT 34/G. Delerue

L'e-communication

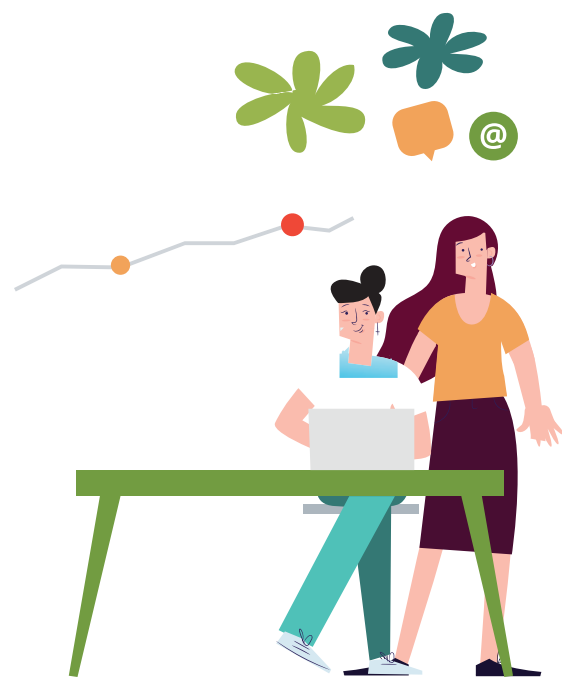
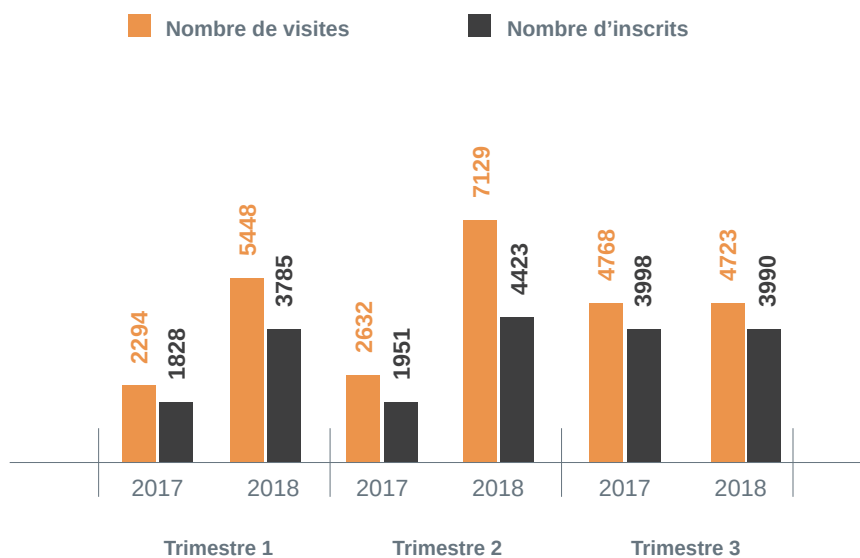
Plusieurs actions mutualisées sont menées en partenariat avec les offices de tourisme du Pays et Hérault Tourisme afin d'établir un plan marketing pluriannuel (mutualisation des moyens / financiers et humains).

En développant le nombre et la qualité des actions marketing, l'objectif est d'accroître notre visibilité sur plusieurs bassins de clientèles identifiés comme cible prioritaire dans le cadre du Schéma Local d'Orientation et de Développement Touristique 2020.

Ce partenariat concerne entre autres les campagnes Web Marketing (recrutement de prospects puis élaboration de @news) ciblées sur deux bassins de clientèles : France / Occitanie.

En amont, une plateforme de recrutement est mise en ligne sur Hérault-tourisme.com avec pour objectifs de communiquer sur la diversité des offres de loisirs de proximité et enrichir la base de données partenariales de nouveaux « prospects » qualifiés. Les dotations sont regroupées par thématiques : Loisirs Patrimoine & Culture, Art de vivre & Bien-être, Nature & Nautisme.

Activités du Pays Haut Languedoc et Vignobles sur la plateforme de recrutement en 2018 et comparatif 2017 :



Les @News sont ensuite envoyées aux prospects récoltés

Les résultats des @News sur le bassin de vie - Occitanie (3 @news Thématiques) :

Pays Haut Languedoc et Vignobles	Envois	Destinataires	Ouvertures	Clics
2018	3	43 258	19 001 (43,9%)	3 608 (19%)
2017	3	29 696	14 416 (48,5%)	2 790 (19,4%)

Les résultats des @News sur le bassin de vie - France (3 @news Thématiques) :

Pays Haut Languedoc et Vignobles	Envois	Destinataires	Ouvertures	Clics
2018	3	87 884	34 183 (38,9%)	4 840 (14,2%)
2017	3	29 696	73 141 (28,3%)	2 173 (10,5%)

Les résultats sont excellents pour la destination Haut Languedoc et Vignobles : données positives tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif avec + 14 000 d'ouvertures, + 2 700 clics soit une augmentation du taux d'ouverture de + 10 % et + 4 % pour le taux de réactivité comparé à 2017.

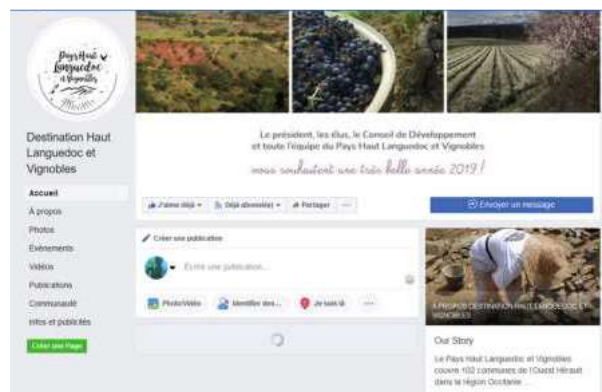
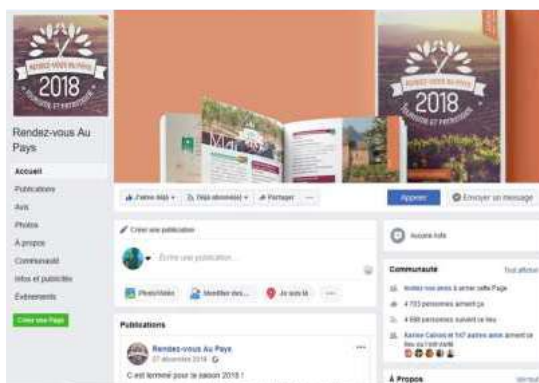
Ces résultats récompensent le travail réalisé sur les contenus et l'évolution de la notoriété de la destination et de ses marques.

Les réseaux sociaux

Facebook

- 1 page : Destination Haut Languedoc et Vignobles (création 2016 - 982 fans)
- 1 page : Rendez-vous au Pays 2017 (création 2017 - 4 710 fans)
- 1 page : Pays d'Art et d'Histoire Haut Languedoc et Vignobles (création 2018 - 30 fans)
- 1 groupe fermé : projet alimentaire territorial du pays (création 2018 – 24 membres)
- 1 groupe fermé : orchestre du Pays Haut Languedoc et Vignobles (63 membres)

Plusieurs profils sont également actifs et rattachés aux missions



— YOUTUBE

- 1 chaîne : Pays Haut Languedoc et Vignobles (16 abonnés / 11 vidéos en ligne)

— Instagram

- 1 compte : Haut Languedoc et Vignobles (création 2016 - 778 abonnés)

- 1 compte : pays.art.et.histoire (création 2018 – 144 abonnés)



Les instameet 2018

Sur le même format que les éditions précédentes, des influenceurs sont venus le temps d'une journée découvrir l'offre de notre destination sur un secteur bien précis : l'IGP de la Haute Vallée de l'Orb. Cette action de communication est toujours menée de manière étroite et collective avec l'Office de Tourisme Grand Orb, la Communauté de communes et Hérault Tourisme. Ainsi, 15 instagramers ont pu profiter des paysages, sites Vignobles & Découvertes et rencontres sur le territoire de Grand Orb, réalisant 151 photos soit plus de 34 00 vues.

Une vingtaine de photos a été sélectionnée et éditée pour venir compléter l'exposition déjà en place sur le territoire. Cette exposition de 80 photos est disponible gratuitement.

— LES CAMPAGNES FACEBOOK ADS

En 2018, le Pays a mené en partenariat avec l'ADT34 plusieurs campagnes Facebook Ads.

Les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir l'offre de loisirs (événementiel, oeno, loisirs nature, événementiels) ;
- Susciter des envies de séjours et d'excursions à l'année.

Le dispositif proposé par l'ADT 34 consiste à gérer, pour le compte des partenaires, des campagnes Facebook Ads tout au long de l'année avec une mutualisation des moyens.

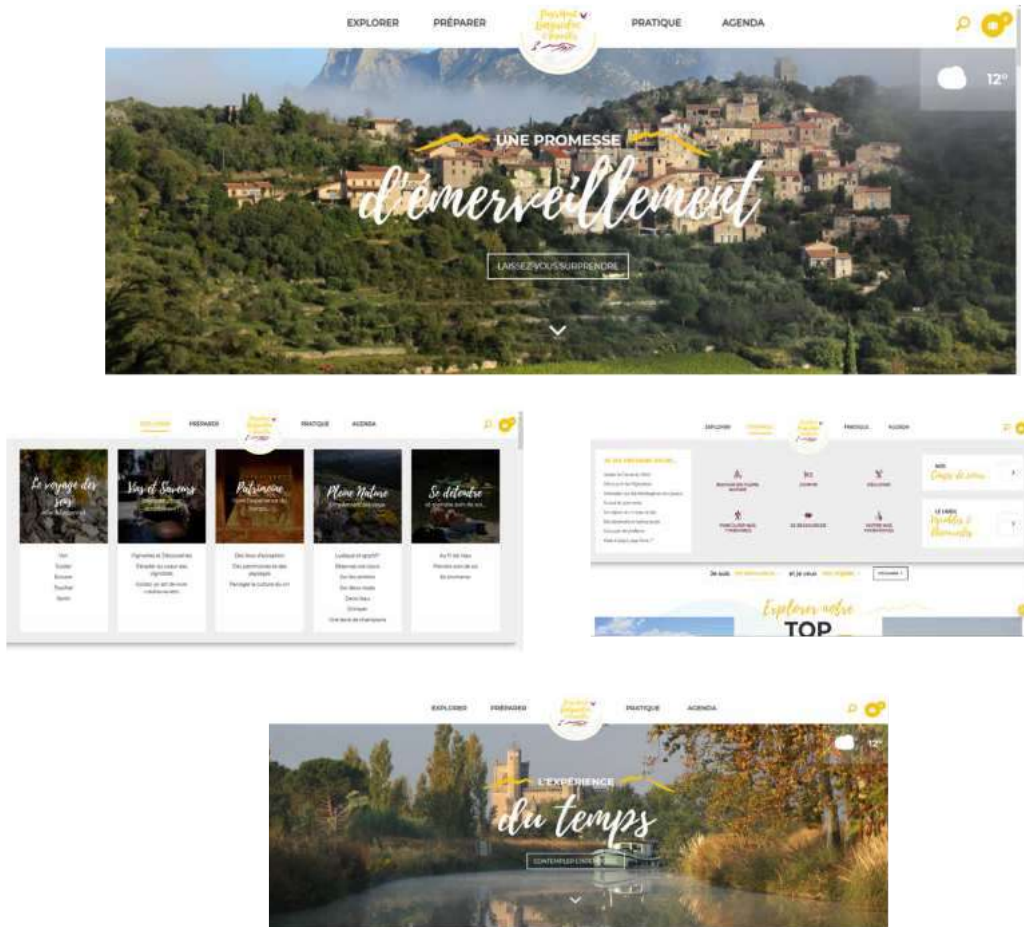
Chaque partenaire choisit ses marchés, ses cibles et profils de clientèles, la durée et le coût de ses campagnes et ses objectifs (générer du trafic vers son site web, développer sa notoriété via des campagnes vidéos, accroître son nombre de fans...).

Les résultats des campagnes menées par le Pays sont les suivants :

Début	Fin	Nom de l'ensemble des publicités	Diffusion	Résultats	Indicateur de résultats	Portée	Coût/ résultat	Budget
2018-09-12	2018-09-14	Pays HLV #1 – Cloches et Sonnailles	Terminée	326	Clic lien	8 081	0,18 €	60 €
2018-11-07	2018-11-12	Pays HLV #4 – Rando Dio	Terminée	1 630	Clic lien	33 249	0,05 €	80 €
2018-11-28	2018-12-01	Pays HLV #5 – Rando Fontcaude	Terminée	788	Clic lien	21 580	0,10 €	80 €
2018-12-10	2018-12-15	Pays HLV #7 – Espace Trail Caroux	Terminée	844	Clic lien	15 352	0,12 €	100 €
				3 588	Total clic lien	78 262		320 €
2018-09-16	2018-09-19	Pays HLV #2 – Fourchettes et Tire-Bouchons	Terminée	4 187	Vues vidéo	21 592	0,01 €	60 €
2018-10-26	2018-11-02	Pays HLV #3 – Jean-Claude Carrière	Terminée	11 897	Vues vidéo	52 351	0,02 €	200 €
2018-12-03	2018-12-10	Pays HLV #6 + Plaisirs d'Hérault #44 – Trail A. Guillon	Terminée	15 382	Vues vidéo	72 619	0,02 €	200 €
				31 466	Total vues vidéo	146 562		460 €

Le nouveau site internet de la destination « haut languedoc et vignobles »

Le site tourisme de la destination Haut Languedoc et Vignobles a fait peau neuve en 2018.



Après un an de travail et une refonte totale du contenu (textes, photos...), le nouveau site touristique a été mis en ligne durant l'été 2018.

Dans le cadre du Schéma Local d'Orientation et de Développement Touristique, le Pays a en effet pour mission de promouvoir la destination « Haut Languedoc et Vignobles » dans son ensemble et plus spécifiquement les démarches de labellisation : Vignobles & Découvertes, Pays d'Art et d'Histoire et Pôle de Pleine Nature.

L'objectif du site est donc de permettre une meilleure lisibilité de l'offre, un gain de notoriété et une augmentation de la fréquentation sur cette destination.

La création d'un site viable et attractif est aussi une obligation dans le cadre des démarches Vignobles et Découvertes et Pôle de Pleine Nature (inscrit dans le cahier des charges de ces démarches et engagement dans les programmes d'actions) et dans une moindre mesure pour le Pays d'Art et d'Histoire. Enfin, le site est aussi le support indispensable et qualitatif de l'ensemble de nos actions de promotion numérique (nos @ News, campagnes Facebook Ads renvoient vers le site, support de l'information concernant l'offre territoriale transversale et thématique, à l'échelle du Haut Languedoc et Vignobles).

Le site doit donc valoriser et inciter à la découverte, tout en présentant un panel d'offres proposées sur la destination pour susciter l'intérêt et la venue des touristes.

Un accès direct vers les pages dédiées au pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » a été mis en place via le nom de domaine suivant : www.montagnesducaroux.com

Pour en savoir plus, nous vous invitons à parcourir le site : <https://www.haut-languedoc-vignobles.com/>

— LES VIDEOS PROMOTIONNELLES

Trois vidéos ont été finalisées en 2018 avec le choix d'une approche thématique et la promotion du territoire relayée par trois ambassadeurs :

- L'œnotourisme par la conteuse Claudia Mad'moiZèle ;
- Le patrimoine par l'écrivain, scénariste, parolier, metteur en scène et acteur Jean-Claude Carrière ;
- Le tourisme de nature par l'ultra traileur Antoine Guillon.

Ces vidéos sont visibles depuis la chaîne YouTube du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

<https://www.youtube.com/channel/UCCFC9jwxMp7hHJQseOwuSiA>

Elles ont été mises en ligne sur le site internet tourisme du « Haut Languedoc et Vignobles ».



(1)

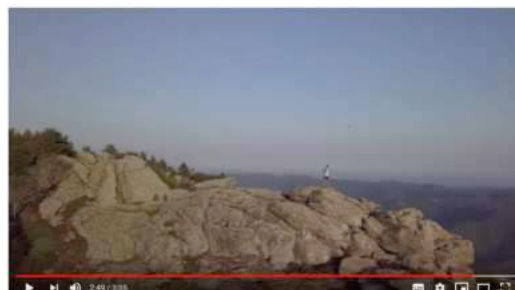


(2)

(1) Jean Claude Carrière raconte le Pays Haut Languedoc et Vignobles

(2) À la découverte du Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc

(3) Antoine GUILLON traileur des Montagnes du Caroux en Haut Languedoc et Vignobles



(3)

— LES MISSIONS PHOTOS

Plusieurs missions photos ont été menées en 2018 : missions photos de Georges SOUCHE sur les paysages et patrimoines du Haut Languedoc et Vignobles, Hervé BAÏS sur la Pierre Sèche dans le cadre d'une exposition du Pays d'Art et d'Histoire, Melkan BASSIL sur les caves coopératives du Haut Languedoc et Vignobles toujours dans le cadre d'une exposition Pays d'Art et d'Histoire.



© Melkan BASSIL



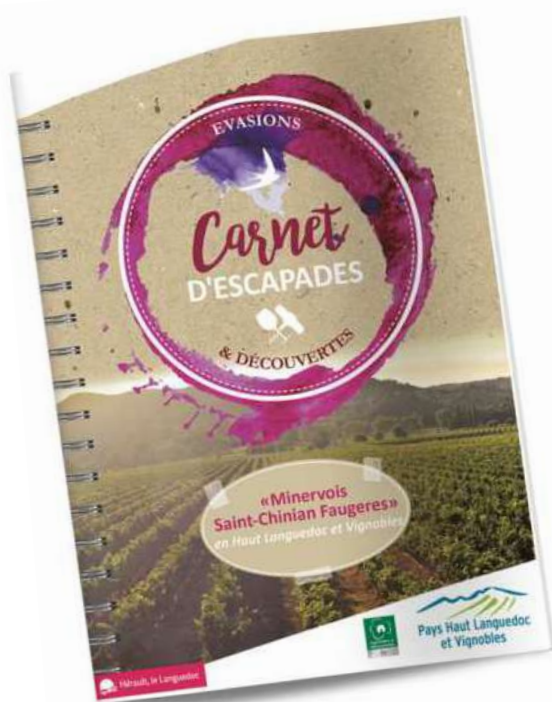
© Georges SOUCHE

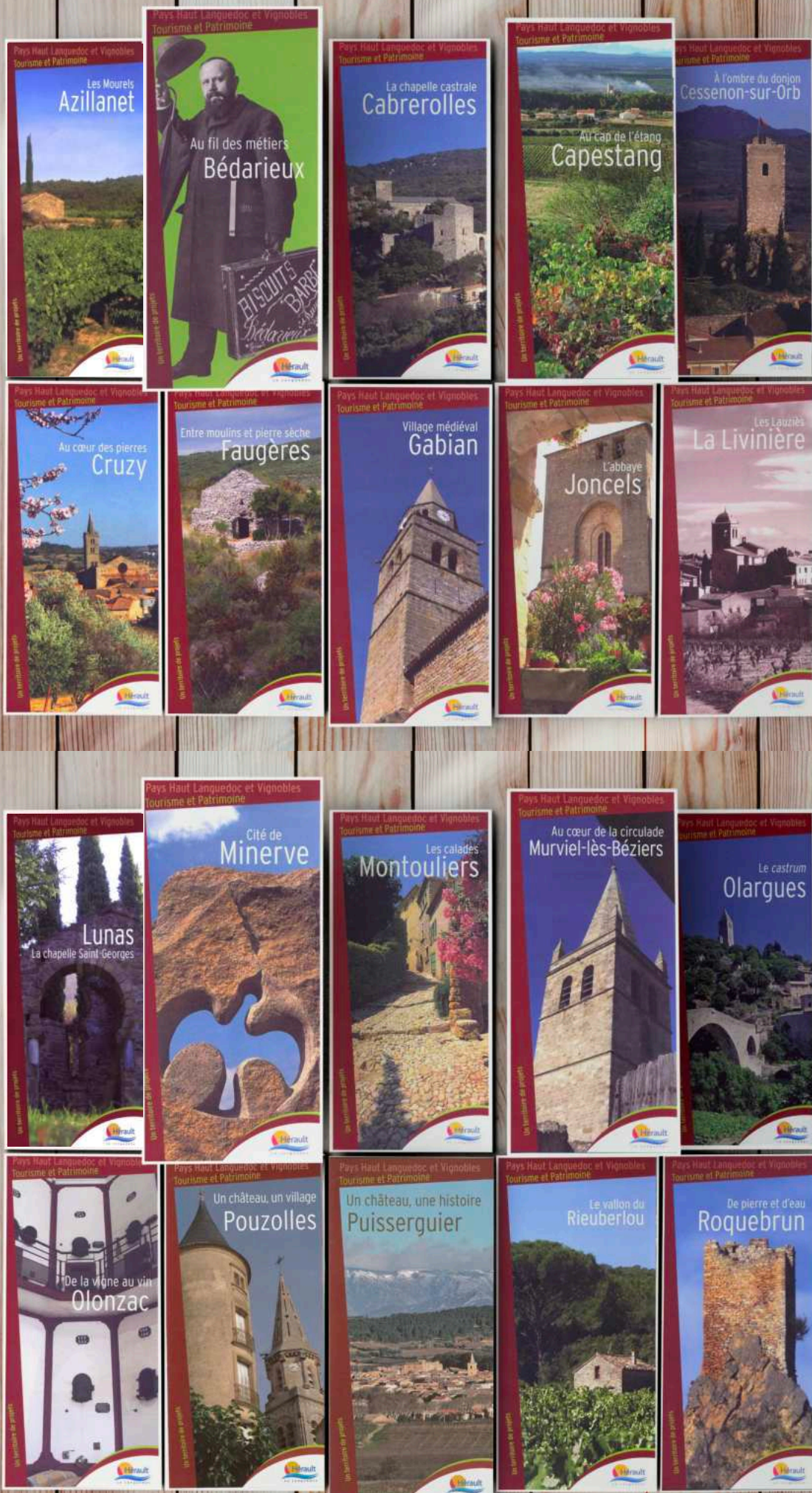


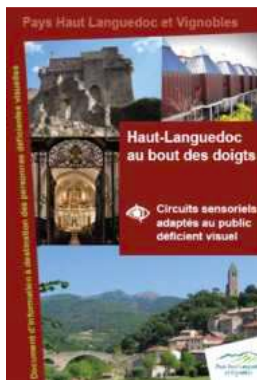
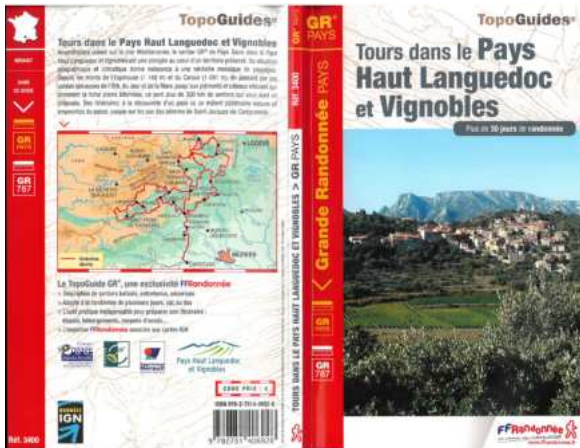
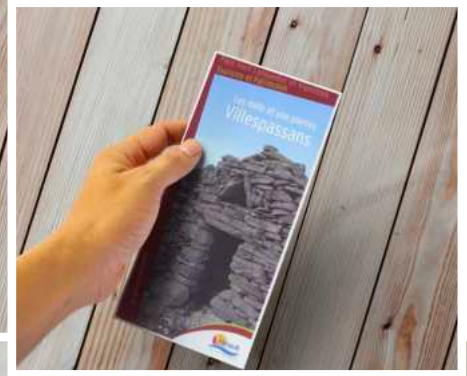
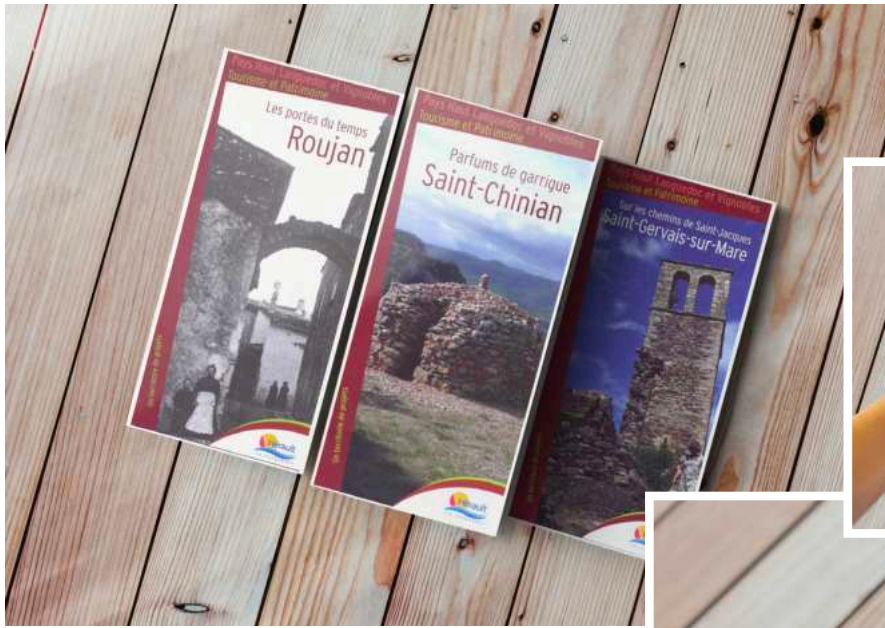
©Hervé BAÏS

LES AUTRES OUTILS DE COMMUNICATION

- Les itinéraires patrimoniaux pour une échappée culturelle ;
- La collection des Sites remarquables ;
- Un livret et des itinéraires thématiques ;
- Le topoguide « Tours dans le Pays Haut Languedoc et Vignobles » ;
- La carte des randonnées en Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Les 73 sentiers du Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Le Carnet d'escapades pour l'offre Vignobles et Découvertes ;
- « Un jour, Un terroir, Nos routes des vins » ;
- ...







— **Le réassort des vitrines**

La vitrine du Pays est un outil qualitatif de présentation des outils de communication de Pays. Cette vitrine est en place dans tous les offices de tourisme du Pays et sur certains sites remarquables. Le réassort de ces vitrines est assuré par l'équipe du Pays.



Des projets structurants pour le Pays

Hameau et château de Dio

La municipalité de Dio et Valquières a décidé de redonner vie au hameau médiéval enserré dans le rempart du château de Dio, Monument Historique du XII^e siècle classé en 1930, qui le domine et dont la restauration vient de se terminer.

Le projet se définit simplement : « procéder à un programme, intégré dans la Commune et le terroir environnant, de réhabilitation du vieux hameau de Dio, inhabité et partiellement en ruine, afin d'y créer, en association avec le Château, des activités culturelles, touristiques, de commerce, propices à un développement économique contrôlé ».

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu en 2006, la labellisation de « Pôle d'excellence rurale » pour ce site château-hameau.

Pour finaliser le chiffrage du projet à venir, la Communauté de communes Grand Orb a souhaité confier au Syndicat mixte du Pays la maîtrise d'ouvrage pour faire réaliser et suivre l'étude préalable de programmation architecturale et économique.

L'objectif est de créer un « hôtel éclaté de luxe » de 17 chambres et un restaurant adossés au château.

L'introduction de cette nouvelle offre va permettre de composer une offre touristique globale particulièrement attractive et très bien adaptée pour accueillir des grands événements et manifestations.

L'étude en cours de finalisation fait apparaître un coût d'opérations de 3 600 000 €.



Château de Dio © F. Fiore État actuel



État projeté

Le pôle œnotouristique d'Onairac, commune d'Olonzac

Le Groupement d'Intérêt Public d'Onairac a obtenu le label du « Pôle d'Excellence Rurale » en juillet 2011 pour son projet de pôle œnotouristique d'Onairac qui concerne la réhabilitation des bâtiments des anciens abattoirs à proximité de la cave coopérative « Les Celliers d'Onairac ». Cet ensemble se trouve à proximité du centre du village, et sur un territoire caractérisé par la proximité de grands pôles touristiques comme Carcassonne (36 km), Narbonne (30 km) et le château cathare de Minerve (10 km). La création du pôle œnotouristique permettrait le rassemblement de deux entités à forte identité, notamment :

- un caveau de vente avec salle de dégustation permettant d'accueillir un grand nombre de clients, même en autocar, avec une offre représentative du territoire élargie à plusieurs appellations contrôlées (Minervois, Saint-Chinian, Faugères...);
- un restaurant - bar à vin permettant de valoriser les produits locaux et régionaux et de renforcer ces produits à travers une offre culinaire mettant en avant le lien entre vins et mets.

Des espaces muséaux intérieurs et extérieurs permettraient de renforcer la dimension culturelle et patrimoniale de l'offre globale, avec des installations localisées dans plusieurs espaces comme le hall d'accueil, la salle de dégustation, le caveau de vente, les salles de restaurant ainsi que les espaces extérieurs pour le jeune public.

L'étude préalable de ce projet territorial ambitieux a été portée en 2018 par le Pays pour l'étude de faisabilité commerciale, technique, économique, financière et juridique.

Démarche opération Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles (Pays HLV) porte l'Opération Grand Site (OGS) «Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian» dans le cadre d'une gouvernance dédiée qui associe les sept communes concernées, la Communauté de communes du Minervois au Caroux et le Conseil départemental de l'Hérault.

La démarche OGS (ou de Grand Site de France) vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le Grand Site), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un site classé, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une démarche globale de développement durable.

Les trois objectifs de toutes les OGS

RESTAURER ET PROTÉGER

la qualité paysagère,
naturelle et culturelle
du site classé et de ses
abords

AMÉLIORER

la qualité de la visite
(accueil, stationnement,
circuits, information,
animations) dans le
respect du site

FAVORISER

le développement
économique local

Depuis le lancement de l'OGS par l'État en juillet 2015, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles accompagne déjà la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site et s'est chargé de porter l'élaboration du projet et du programme d'actions en coordination avec l'État (DREAL).

C'est après évaluation de la mise en œuvre du programme d'actions et en concertation avec les services de l'État, qu'il sera décidé soit d'élaborer un dossier de candidature au label Grand Site de France, soit de partir sur un second programme OGS...

L'attribution du label GSF par l'État (Ministère chargé de l'Environnement) pour une durée de 6 ans, sera conditionnée à la qualité de la gestion du Grand Site tant sur le plan de la gestion opérationnelle que de la gouvernance de la démarche afin de tendre vers l'excellence paysagère et de la gestion de l'accueil du public.

Données clés

2 848 ha

Site classé

14 000 ha

Grand Site

2 600

Habitants

200 000

Visiteurs

7

Communes : Azillanet,
Cesseras, La Caunette,
La Livinière, Minerve, Siran,
Vélieux

1

Communauté de communes :
du Minervois au Caroux

1

Parc naturel régional
du Haut-Languedoc

L'année a permis de finaliser le document-cadre (projet et programme d'actions 2019 – 2023) ; celui-ci porte sur quatre axes :

- Axe 1 – Révéler les paysages et favoriser la préservation dynamique des équilibres paysagers
- Axe 2 – Connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain
- Axe 3 – Améliorer l'accueil, organiser la visite et enrichir son contenu
- Axe 4 – Mettre en place une gestion pérenne du Grand Site et des outils d'évaluation

Ce document a été validé au Comité de pilotage du 18 décembre 2018 ; il porte sur 45 actions pour un montant de 3 862 740,00 €.

Dans le cadre de l'animation générale de la démarche Opération Grand Site, différentes opérations ont été suivies et accompagnées :

- Plan de paysage « Causses, canyons et Vignobles du Minervois » ;
- Aménagements viticoles sur Cesseroas, La Caunette et La Livinière ;
- Gestion de la Grotte d'Aldène à Cesseroas ;
- Mise en valeur du Musée de Minerve ;
- Sauvegarde et mise en valeur de l'ancienne chapelle Saint Sauveur à La Livinière ;
- Requalification et valorisation du carreau de la mine à La Caunette ;
- Requalification des espaces publics à La Livinière ;
- Restauration d'un mur le long d'une RD à l'entrée Est de Siran ;
- Gestion des sites d'escalade des Gorges de la Cesse (Cesseroas et Minerve) et de Trémenal (La Caunette) ;
- Aménagement et mise en valeur de l'entrée Ouest à La Caunette ;
- Aménagement d'une aire d'accueil et d'information à Vélioux ;
- Démarche Natura 2000.

Pour appuyer la démarche et renforcer la communication, deux kakémonos « Démarche Grand Site de France » ont été réalisés.



La démarche Opération Grand Site, s'inscrit dans différents réseaux :

- Conseil départemental de l'Hérault ;
- Région Occitanie Pyrénées Méditerranée :
 - > Atelier Occitanie 2040 à Narbonne ;
 - > Séminaire culture et patrimoine à Carcassonne.
- Réseau des Grands Sites de France (RGSF) :
 - > Journée d'échanges sur le paysage dans le Grand Site de France du Cirque de Navacelles ;
 - > Rencontres annuelles sur les Grands Sites de France de l'Aven d'Orgnac et des Gorges de l'Ardèche.

Le Grand Site



Gorges de la Cesse
© Pays HLV/G. Souche



Minerve
© Pays HLV/G. Souche

L'animation territoriale



Groupe de travail Aire d'accueil du 23 novembre à Vélioux © Pays HLV/S. Brisa



Groupe de travail Îlots viticoles du 18 juillet à La Livinière © Pays HLV/S. Brisa

La gouvernance



Comité de pilotage Opération Grand Site du 18 décembre à Cesseras
© Pays HLV/A. Boisard

Politiques et programmes contractuels :

Un appui financier pour le territoire



A man wearing a dark hat and a light-colored shirt is standing in a rural landscape, addressing a group of people whose backs are to the camera. In the background, there is a stone ruin on a hillside under a clear sky. The entire scene is overlaid with a semi-transparent blue filter.

PAGE 82.

Le Contrat de ruralité

PAGE 84.

**Le Contrat territorial Occitanie /
Pays Haut Languedoc et Vignobles**

PAGE 86.

Programme Leader

PAGE 91.

Programme Approches Territoriales Intégrées

Le Contrat de ruralité

C'est le comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 qui a décidé de la mise en place de contrats de ruralité.

Ces contrats ont pour objectif de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants :

- Le contrat de ruralité est un document intégrateur des mesures des Comités interministériels aux ruralités dont il détaille la déclinaison locale ;
- Il comprend également les autres dispositifs existants en faveur de la ruralité, les actions du volet territorial qui portent sur ces territoires, ainsi que les initiatives locales qui répondent aux mêmes objectifs ;
- Chaque contrat s'articule, dans une logique de projet de territoire, autour de 6 volets :
 - > l'accès aux services et aux soins ;
 - > la revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité ;
 - > l'attractivité du territoire (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme etc...) ;
 - > les mobilités ;
 - > la transition écologique et énergétique ;
 - > la cohésion sociale.

Le contrat de ruralité Haut Languedoc et Vignobles a été signé le 22 mars 2017 à Villemagne l'Argentière. Ce contrat a été élaboré en partenariat avec les Communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Ce contrat court sur la période 2017-2020.

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire. Chaque année, une annexe financière permet de sélectionner des projets financés par l'État s'inscrivant dans la démarche territoriale.

En 2018, pour la deuxième année, le contrat de ruralité porte sur 20 opérations.

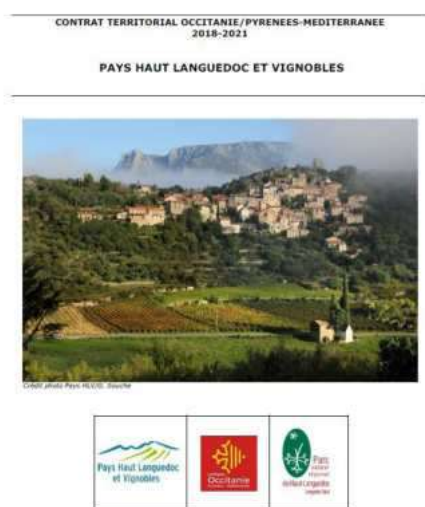


Signature du Contrat de ruralité

© Pays HLV/C. Roger

Localisation	Nom du projet	Maître d'ouvrage	Budget de l'action	Financement État			
				HT	DETR	DSIL Thématique	DSIL Contrats de ruralité
Saint Gervais-sur-Mare	Maison de santé pluricommunale	Commune de Saint Gervais-sur-Mare	897 726,00€			181 406,00€	
		Totaux	897 726,00€	32 845,90 €		181 406,00€	-
Puissalicon	Aménagement de 2 commerces de proximité	Commune de Puissalicon	159 446,12 €	72 600,00 €			
Cesseroas	Mise en valeur du centre ancien - Réhabilitation des calades	Commune de Cesseroas	242 000,00 €	36 312,00 €			
Cruzy	Requalification du centre ancien : création d'un espace public - Place des Marronniers	Commune de Cruzy	181 560,00 €	75 879,84 €			
Le Poujol/Orb	Aménagement d'une placette - Tranche 1	Commune Le Poujol/Orb	192 332,00 €	205 623,00 €			
Fouziillon	Mise en valeur du centre ancien - Aménagement du centre ancien	Commune de Fouziillon	690 000,00 €	97 960,00 €			
Laurens	Réhabilitation de la Maison du peuple - Tranche 1	Commune de Laurens	409 900,00 €	151 951,81 €			
Aigues-Vives	Embellissement du cœur du village Centre ancien	Commune d'Aigues-Vives	390 000,00 €	151 951,81 €			
Olonzac	Aménagement des allées	Commune d'Olonzac	950 000,00 €				
		Totaux	3 215 238,12 €	673 172,55 €	-	-	-
Bédarieux	Création d'un gîte de groupe en extension du campotel	Commune de Bédarieux	470 000,00 €	98 700,00 €			
Roquebrun	Restauration et réaménagement du site et des abords du seuil de Roquebrun	Commune de Roquebrun	403 339,50 €	98 818,18 €			
Azillanet	Aménagement du théâtre de verdure	Commune d'Azillanet	121 786,95 €	36 536,09 €			
Thézan-les-Béziers	Création d'un espace Pro-working	CdC Avant-Monts	430 606,00 €			125 694,00 €	
Puisserguier	Tiers lieu d'entreprises	CdC Sud-Hérault	192 500,00 €	70 000,00 €			
St Chinian & Puisserguier	Equipement numérique des tiers lieux	CdC Sud-Hérault	15 107,00 €		12 086,00 €		
Bédarieux Lunas St Etienne d'Estrechoux	Rénovation de la déchetterie : pour la première tranche déchetterie	CdC Grand Orb	1 138 560,04 €		74 401,00 €		
Assignan	Requalification urbaine	Commune d'Assignan	700 000,00 €		243 240,00 €		
		Totaux	3 471 899,49 €		329 727,00 €	125 694,00 €	
Murviel-les-Béziers	Aménagement d'une MSAP	CdC Avant-Monts	6 150,00 €				4 913,00 €
Magalas	Restauration et aménagement de la gare de Magalas	CdC Avant-Monts	280 000,00 €			100 016,00 €	
St Pons de Thomières	Aménagement d'une MSAP - Tranche 2	CdC Minervoies, Saint-Ponais, Orb-Jaur	310 000,00 €	97 991,00 €			
		Totaux	596 150,00 €	97 991,00 €	-	100 016,00 €	4 913,00 €
TOTAUX			8 181 013,61 €	1 075 224,82 €	329 727,00 €	407 116,00 €	4 913,00 €

Contrat Région / Pays Haut Languedoc et Vignobles



Lors de son assemblée plénière de 2017, la Région a décidé d'engager une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021 par le biais de contrats territoriaux.

Ces contrats territoriaux sont marqués par une véritable rencontre entre chaque projet de territoire qui en est le fondement et les orientations et priorités régionales, départementales.

Le contrat-cadre a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région Occitanie et le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour

- Agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi ;
- Encourager les dynamiques innovantes, accompagner les projets prioritaires et consolider les atouts du territoire ;
- Soutenir également le maintien et la création d'une offre de services de qualité.

Durant le premier semestre 2018, le contrat-cadre a été élaboré en partenariat avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Il fixe les enjeux, les objectifs stratégiques pluriannuels communs et les mesures sur la période 2018 – 2021 ; quatre enjeux ont été validés sur la période :

Enjeu 1 **CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ ET AMÉLIORER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE**

Enjeu 2 **CONSTRUIRE ET RENFORCER LES ÉQUILIBRES INTRA ET EXTRA TERRITORIAUX DU PAYS**

Enjeu 3 **VALORISER LES RESSOURCES LOCALES**

Enjeu 4 **ACCOMPAGNER DURABLEMENT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

La mise en œuvre du contrat fera l'objet, chaque année, d'un programme opérationnel ; **l'annexe financière 2018 porte sur 25 opérations.**

Annexe financière 2018

Opérations	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Subventions régionale	%
ENJEU 1 : CONFORTER L'ATTRACTIVITÉ ET AMÉLIORER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE						
Mesure : Répondre aux attentes sociétales en termes d'habitabilité						
Rénovation énergétique de 7 logements communaux, Maison Roger, rue de Mirande	Villemagne-L'Argentière	Villemagne-L'Argentière		1 448 144	100 133	7%
Mesure : Améliorer les services à la population						
Maison multi-services (MSAP)	Cessenon-sur-Orb	CC Sud Hérault		1 314 500	100 000	8%
Maison de santé	St Gervais/Mare	St Gervais/Mare		897 725	130 000	14%
Mesure : Développer la culture, vecteur de cohésion sociale et de valorisation patrimoniale						
Aménagement Théâtre de verdure	Azillanet	Azillanet		121 789	10 359	9%
Programmation Temps du patrimoine	PAH	Pays HLV	50 037		LEADER	
20 ans du musée	Hérépian	Pays HLV	17 000		LEADER	
Projet d'insertion par éducation Artistique et Culturelle	Roujan, Olonzac, Bédarieux, Capestang	Association ETWAS	30 800		LEADER	
Offre éducative : outil de promotion, action d'éducation Artistique et Culturelle, sensibilisation pierre sèche, action MDF	PAH	Pays HLV	15 000		LEADER	
Programmation PAH 2019	PAH	Pays HLV	50 000		LEADER	
ENJEU 2 : CONSTRUIRE ET RENFORCER LES ÉQUILIBRES INTRA ET EXTRA TERRITORIAUX DU PAYS						
Mesure : Augmenter la fonctionnalité des centres anciens et des bourgs-centres						
Mise en valeur du centre ancien	Cesseras	Cesseras		242 000	48 400	20%
Requalification du centre ancien	Cruzy	Cruzy		181 560	43 821	24%
Aménagement d'une placette	Le Poujol/Orb	Le Poujol/Orb		192 332	38 466	20%
Embellissement du cœur de village	Aigues-Vives	Aigues-Vives		390 000	75 980	19%
Maison du peuple	Laurens	Laurens		746 900	100 000	13%
ENJEU 3 : VALORISER LES RESSOURCES LOCALES						
Mesure : Soutenir les filières économiques et agricoles						
Aménagement du site de production Bio-Orb	Mons-la-Trivalle	CC du Minervois au Caroux		50 000	15 000	30%
Mesure : Renforcer le maillage et moderniser les entreprises et commerces du territoire						
Tiers lieux d'entreprise	Puisserguier	CC Sud Hérault		192 500	57 750	30%
Aménagement de commerces de proximité	Puissalicon	Puissalicon		159 567	31 899	20%
Création d'un espace Pro Working	Thézan-les-Béziers	CC Les Avant-Monts		427 021	100 000	23%
Mesure : Qualifier, développer, promouvoir et mettre en marché l'offre touristique, sportive et de loisirs						
Restauration et réaménagement du site et des abords du seuil de Roquebrun	Roquebrun	Roquebrun		403 340	120 000	30%
Création d'un gîte de groupe en extension du Campotel de Bédarieux	Bédarieux	Bédarieux		470 000	136 300	29%
Aménagement touristique	Assignan	Assignan		700 001	80 000	11%
Restauration de la Cathédrale	St Pons de Thomières	St Pons de Thomières		459 400	70 600	15%
ENJEU 4 : ACCOMPAGNER DURABLEMENT LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE						
Mesure : Favoriser la sobriété en matière de consommation énergétique						
Installation chaudière bois école primaire	Saint-Chinian	Saint-Chinian		55 980	ATI	
Installation panneaux photovoltaïques sur bâtiments communaux/espace proworking	Thézan-les-Béziers	CC Les Avant-Monts		22 000	FEDER	
Animation de l'EIE	Pays HLV	Pays HLV	64 026		ATI	
Ingénierie territoriale du Pays						
Animation contrat et Leader			180 807,69		75 000,00	41%
TOTAL MAQUETTE			407 671	8 474 758	1 333 708	15%

Programme européen Leader (Liaison Entre Actions et Développement de l'Économie Rurale)

Le développement rural est soutenu par l'Europe à travers le « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER) sur lequel le programme Leader est intégré.

Pour le programme LEADER de 2014 à 2020, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu pour développer un projet « Sites en valeur, sites en marchés » structuré autour de quatre axes stratégiques :

- Reconstituer les sites paysagers via un programme de diversification agricole ;
- Encourager et accompagner la mise en scène des sites patrimoniaux ;
- Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites ; Favoriser l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures et à d'autres modèles de développement.

Depuis la fin de l'année 2016, 48 projets ont été présentés au Comité de programmation, instance de décision.

L'année a été marquée par la réalisation d'une étude évaluative du programme européen. Deux comités de programmation (7 juin et 26 juin 2018) instance de décisions, précédés d'un comité technique (7 juin 2018) ont permis d'acter l'étude et de programmer 11 opérations.

Évaluation du programme Leader à mi-parcours

Pour ajuster la gestion de la deuxième partie du programme, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a mené une évaluation de mi-parcours, également sollicitée par les partenaires institutionnels, notamment la Région Occitanie, autorité de gestion et le département de l'Hérault, afin de bien définir et ajuster la demande de dotations complémentaires aux besoins réels du territoire, et finir le programme en renforçant sa pertinence globale.

Le bilan global à mi-parcours du programme LEADER du Pays Haut Languedoc et Vignobles est, « sans aucun doute, très positif. Le programme LEADER a induit une véritable dynamique territoriale du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Il a permis de mobiliser de nombreux acteurs et d'élargir, d'une façon significative, le partenariat public - privé, point central du programme LEADER.

Les méthodes d'accompagnement des porteurs de projet et la gestion globale du programme par le GAL a bien renforcé l'approche ascendante, en partant du terrain pour le choix d'un ensemble cohérent de mesures adaptées aux enjeux identifiés sur leur territoire, tout en garantissant la cohérence avec les objectifs stratégiques du programme LEADER et les objectifs généraux du développement territorial du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.

La programmation des projets réalisés entre décembre 2016 et juin 2018 a validé 48 projets et attribué 84 % de la dotation initiale FEADER et 99 % des dotations affectées aux quatre axes stratégiques. Le portefeuille des 47 projets, susceptibles d'être programmés dans la deuxième partie du programme LEADER, représente des besoins financiers correspondant à une dotation complémentaire FEADER d'un peu plus de 1 M €.

Suivant la maquette financière validée, la sélection des projets à programmer devrait être renforcée. Quelques préconisations ont été également évoquées pour des ajustements organisationnels et techniques qui peuvent permettre d'optimiser et de rationaliser la conduite du programme, tout en valorisant la démarche collective et coopérative du développement territorial ».

A la suite de l'évaluation, la Région a répondu à notre demande relative à l'obtention d'une enveloppe complémentaire.

Dans un courrier du 18 décembre 2018, Carole Delga, présidente de la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée nous informe que la Commission permanente du Conseil régional réunie en sa séance du 7 décembre 2018 a, sur sa proposition et suite aux conclusions du comité de sélection LEADER du 21 novembre 2018, délibéré favorablement sur notre demande de dotation complémentaire au titre du programme LEADER.

Et que, conformément aux termes de l'Appel à projets LEADER du Programme de Développement Rural Languedoc-Roussillon, une dotation complémentaire de 785 409,54 € de FEADER nous est attribuée pour la mise en œuvre de la stratégie locale de développement du Groupe d'Action Locale Haut Languedoc et Vignobles.



Comité technique LEADER
© Pays HLV/C. Roger

Cette dotation vient compléter la dotation initiale qui nous avait été allouée par la Région le 27 juillet 2015. Au total, 2 435 409,54 € de FEADER viennent ainsi soutenir la mise en œuvre de notre Stratégie Locale de Développement.

La coopération

Le programme européen de développement rural a pour vocation d'associer les acteurs locaux à la conception et à la mise en œuvre de stratégies.

La coopération territoriale a pour objet de permettre à des territoires de mener des projets avec d'autres territoires dans un but commun. Les bénéfices reconnus de cette démarche sont l'échange de bonnes pratiques, le partage d'expériences, la mutualisation de moyens et de savoir-faire.

Le GAL du Pays Haut Languedoc et Vignobles a toujours mis en œuvre des projets de coopération Leader avec des territoires français, européens ou des pays tiers.



Coopération autour du Canal du Midi

La mise en œuvre d'une coopération dans le cadre du Canal du Midi avec quatre GALs : Terroirs Lauragais, Carcassonnais, Est-Audois et Haut Languedoc et Vignobles est en cours.

A l'initiative du GAL Terroirs Lauragais, les GALs concernés ont décidé de s'associer pour porter un projet de coopération interterritoriale à la croisée de leurs stratégies ciblées : structuration touristique, développement des voies douces, promotion et commercialisation des produits agricoles locaux.

Les actions réalisées ou en cours :

ACTION 1

Impression et diffusion de la brochure « Canal du Midi, ligne de vies » réalisée à partir des contenus de l'exposition ;

ACTION 2

reprise et ajustement de l'exposition itinérante : création d'une housse de transport pour l'exposition existante, impression d'un deuxième exemplaire sur support souple ;

ACTION 3

lancement de la réflexion autour de la gestion des déchets lors de la venue des collègues du canal du nivernais ;

ACTION 4

Canalathlon 2018, organisation du Canalathlon 2018 à Castelnaudary par le PETR Lauragais et participation des territoires.

Coopération autour de l'oenotourisme

Le développement touristique a depuis longtemps été un levier de développement économique pour la région Occitanie. Un des vecteurs permettant d'irriguer les territoires de la Région en population touristique sont les navires de croisières faisant escale au port de Sète.

Dans le cadre d'une coopération avec les GALs de France Gals, Est audois et Haut Languedoc et Vignobles et un GAL Bulgare, l'objectif serait de capter cette clientèle touristique en créant des produits touristiques adaptés pour proposer aux croisiéristes.

Afin de créer ces produits touristiques, le travail à mener par les groupes d'action locale porte sur l'élaboration d'un cahier des charges pour mener une étude de marché.



Le comité de programmation

Le Comité de programmation du 26 juin a programmé 11 dossiers.

Intitulé dossier	M.O	N° fiche action	FEADER	CD34	Autre financeur public (ou MO)	Financier privé	Autofinancement obligatoire	Montant total du dossier
Etude pour la mise en tourisme du site de la tour de Colombières : sécurisation, interprétation.	Association Colombières d'Hier et d'Aujourd'hui	2	2 688,00 €	672,00 €	-	-	840,00 €	4 200,00 €
Création de l'itinéraire patrimonial de Boussagues	CdC Grand Orb	2	6 833,28 €	1 708,32 €	-	-	2 135,40 €	10 677,00 €
Programmation des temps du patrimoine	Pays HLV	2	32 022,28 €	8 005,57 €	-	-	10 006,99 €	50 034,84 €
Festival des vieilles barriques 2018 : Vins et musique d'Assignan	Association Somail Communication	3	5 000,00 €	2 500,00 €	2 400,00 €	9 750,00 €	13 309,60 €	32 959,60 €
GR de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères	CdC Sud Hérault	3	7 796,24 €	12 994,00 €	-	-	5 197,56 €	25 987,80 €
GR de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères	CdC Avant-Monts	3	8 089,44 €	13 482,00 €	-	-	5 393,46 €	26 964,90 €
Enduro World Series Olargues Montagnes du Caroux	Vélo Caroux Haut Languedoc	3	18 647,68 €	10 000,00 €	-	-	7 161,93 €	35 809,61 €
Commercialisation du Pôle de Pleine Nature Montagnes du Caroux	OT Minervois Caroux	4	23 122,96 €	0,00 €	6 000,00 €	-	7 280,75 €	36 403,71 €
Communication et promotion des APN	Pays HLV	4	47 643,84 €	11 511,42 €	399,54 €	-	14 888,70 €	74 443,50 €
Promotion des vignobles, gastronomie et vins	Pays HLV	4	47 999,00 €	11 999,75 €	-	-	14 999,70 €	74 998,45 €
Animation GAL 2018 et évaluation à mi-parcours*	Pays HLV	6	7 434,00 €					
Totaux			207 276,72 €	72 873,06 €	8 799,54 €	9 750,00 €	81 214,09 €	372 479,41 €

* Ajout de FEADER LEADER sur le dossier «Animation GAL 2018» programmé en décembre 2017

État d'avancement de la maquette financière

Codes	Maquette modifiée au 07/06/2018	Cumul de FEADER LEADER programmé depuis 12/2016	Feader Leader programmé en 2018	Dotation complémentaire	Solde de la maquette
19-2 (fiche 1 - PPAM bio)	250 000,00 €	245 549,00 €	-	123 000,00 €	127 451,00 €
19-2 (fiche 2 - Sites patrimoniaux)	400 000,00 €	319 484,87 €	41 543,56 €	347 541,28 €	44 225,57 €
19-2 (fiche 3 - Sites touristiques)	220 000,00 €	172 603,96 €	39 533,36 €	133 595,74 €	141 458,42 €
19-2 (fiche 4 - Sites en marchés)	300 000,00 €	179 423,33 €	118 765,80 €	181 272,52 €	183 083,39 €
Total 19-2	1 170 000,00 €	917 061,16 €	199 842,72 €	785 409,54 €	496 218,38 €
19-3 (fiche 5 - Coopération)	95 000,00 €	-	-	-	95 000,00 €
Total 19-3	95 000,00 €	-	-	-	95 000,00 €
19-4 (fiche 6 - Animation GAL)	385 000,00 €	222 822,60 €	7 434,00 €	-	154 743,40 €
Total 19-4	385 000,00 €	222 822,60 €	7 434,00 €	-	154 743,40 €
Total général	1 650 000,00 €	1 139 883,76 €	207 276,72 €	785 409,54 €	745 961,78 €

Les visites sur place ou visites de conformités

L'objectif de la « VSP » est de vérifier la conformité de l'opération qui a bénéficié de fonds Européens LEADER.

Les gestionnaires du GAL sont chargés de contrôler plus précisément les points suivants sur la mesure 19.2 :

- la localisation de l'investissement ;
- la nature de la dépense ;
- la conformité du ou des types de matériel, des constructions, des aménagements... ;
- la fonctionnalité de l'investissement et son utilisation conforme ;
- l'objectif du projet ;
- la publicité des aides.



**Boîtier éco-compteur à Fauzan
(Cesseras)**

© Pays HLV / AM. Soler



Point d'informations Saint-Chinian

© Office de tourisme du Canal du Midi au Saint-Chinian



La Font de l'Oli

© V. Lauras

Quatre visites sur place ont pu être réalisées sur l'exercice :

- Aire de camping-cars à Olargues ;
- Aménagement du point d'informations à Saint-Chinian ;
- Boîtiers éco-compteurs à Cesseras, Minerve et La Caunette ;
- Restauration et valorisation du site de la Font de l'Oli à Gabian.

Approches Territoriales Intégrées

L'Approche Territoriale Intégrée encourage la mise en place de démarches favorisant une coordination et des synergies entre acteurs régionaux et locaux. Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu chef de file désigné par l'autorité de gestion dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée. Une enveloppe de 1 438 709 € a été mobilisée pour mettre en œuvre cette stratégie. A ce titre les opérations doivent s'inscrire dans le cadre du programme opérationnel FEDER et plus précisément sur les objectifs suivants :

- Améliorer la compétitivité des PME ;
- Améliorer l'accès aux TIC, leur utilisation et leur qualité ;
- Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle de ressources ;
- Soutenir la transition vers une économie à faible carbone, favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

Le Comité technique et le Comité de pilotage ont étudié les différents dossiers proposés dans le cadre de l'ATI.



© Pays HLV/C. Roger



© J.N. Badénas

Tableau de pré-sélection 2018

Date du comité Technique	Intitulé dossier	M.O	N° PI	FEDER	CD34	ADEME	REGION	ETAT-DRAC	Auto finance-men	Montant total du dossier
26/06/2018	Plateforme d'aide à la création d'entreprise*	IBOH	3A	42 000,00 €	-	-	-	-	28 000,00 €	70 000,00 €
26/06/2018	Installation d'une chaudière bois à l'école primaire de Saint-Chinian	Hérault Énergie	4A	14 685,00 €	-	14 630,00 €	14 685,00 €	-	11 000,00 €	55 000,00 €
Sans objet	Espace Info Energie 2018	Pays HLV	4C	19 945,00 €	5 000,00 €	31 000,00 €	-	-	8 082,00 €	64 027,00 €
26/06/2018	Restauration de la cathédrale de St Pons de Thomières : Tranche 2	Commune de St Pons de Thomières	6C	107 450,00 €	43 600,00 €	-	-	251 750,00 €	100 700,00 €	503 500,00 €
Totaux				184 080,00 €	48 600,00 €	45 630,00 €	14 685,00 €	251 750,00 €	147 782,00 €	692 527,00 €

*Dossier déclaré inéligible par le service instructeur en novembre 2018

Après la programmation, l'état d'avancement de la maquette indique qu'il reste à programmer 65,74 %.

Priorité d'Investissement	Maquette initiale	Solde maquette au 26/06/2018	FEDER restant à programmer en %
PI 2C	71 400,00 €	71 400,00 €	100,00%
PI 3A	230 000,00 €	188 000,00 €	81,74%
PI 4A	194 000,00 €	179 315,00 €	92,43%
PI 4C	348 789,00 €	217 847,83 €	62,46%
PI 5B	70 520,00 €	70 520,00 €	100,00%
PI 6C	524 000,00 €	218 686,72 €	41,73%
Total	1 438 709,00 €	945 769,55 €	65,74%

Réseaux / Échanges d'expériences



L'assemblée des territoires

La Présidente de la Région, Carole DELGA a créé une assemblée des territoires comprenant les territoires de projets (Pays, PETR, GAL, PNR, Communauté d'Agglomération et Métropole), qui couvrent l'intégralité de l'Occitanie. Ils représentent des relais indispensables pour prendre en compte la diversité territoriale et être à l'écoute des besoins de nos concitoyens.

Trois objectifs sont donnés à l'assemblée :

- **Concertation** : afin de formuler des recommandations sur les grandes décisions du Conseil régional, mais également d'être consulté sur les grandes réflexions (SRDE21, SRADDET, ...) ;
- **Capitalisation et transfert** : afin d'être un lieu d'échange d'expérience, d'enrichissement des pratiques et de mise en réseau ;
- **Expérimentation et innovation** : afin que le Conseil régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif avant de le généraliser, mais aussi, pour qu'à leurs initiatives, des collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques.

Le Pays a participé aux deux sessions plénières de l'Assemblée des Territoires le 16 mars au Pont du Gard où il s'est agi de travailler notamment sur la question alimentaire.

Dans le cadre de l'Abbaye-école de Sorèze dans le Tarn, la Région a, le jeudi 18 octobre, poursuivi ses échanges avec les 158 élus locaux de l'Assemblée des Territoires. Unique en France, celle-ci travaille sur l'attractivité et l'innovation, la qualité de vie et la cohésion sociale, les solidarités territoriales et la transition durable. La Région l'a saisie de la nouvelle génération de sa politique contractuelle territoriale 2018-2021. Le matin, les groupes de travail ont poursuivi le chantier en cours sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement et d'Égalité des Territoires (SRADDET) « Occitanie 2040 ». Ils ont échangé sur les expérimentations culturelles et les résidences de territoires, sur l'avenir des politiques européennes sur le terrain. Pour affiner sa politique contractuelle territoriale 2018-2021, la Région a aussi saisi l'Assemblée des Territoires, en particulier sur la dotation pour l'innovation et l'expérimentation dans les territoires ruraux. La journée s'est clôturée par un échange avec la Présidente de Région, Carole Delga sur les propositions des groupes de travail.

Ces journées ont été suivies par une forte délégation du Pays avec pas moins de trois élus présents et deux techniciens.



Judi 18 octobre, Abbaye-école de Sorèze
© Pays HLV/C. Roger

Le parlement de la montagne

En Occitanie, les montagnes (principalement les Pyrénées et le Massif central) recouvrent 53 % du territoire. Le Parlement de la montagne doit contribuer à créer les conditions d'une équité territoriale. La création de cette instance souhaitée par la Région Occitanie tente d'offrir une équité entre les deux atouts naturels de la grande région que sont la mer Méditerranée et les massifs montagneux.

Le Parlement de la Montagne, réunit acteurs économiques, socioprofessionnels, élus et associations quatre à cinq fois par an pour traiter les problématiques de la Montagne. Deux sessions plénières se sont tenues à Lodève et Saint-Girons où élus et techniciens ont participé.

L'association nationale des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux et des Pays (ANPP)

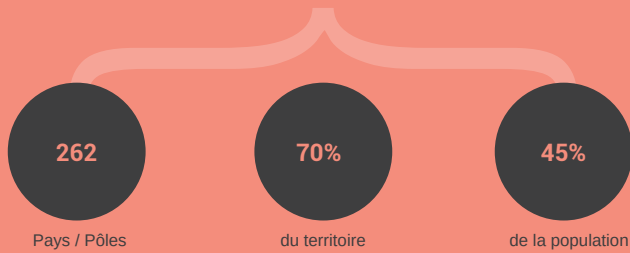
L'ANPP a pour objet de susciter des initiatives et de regrouper des moyens en faveur des Pays par un échange permanent d'informations et d'expériences entre les représentants des collectivités territoriales et de leurs regroupements, des entreprises et associations susceptibles de répondre à leurs besoins extrait de la déclaration au Journal Officiel du 31 janvier 1998. Créée dès 1997 par quelques Pays pilotes et de grandes entreprises de services, l'objectif prioritaire de l'ANPP est d'appuyer l'expression nationale des Pays, à partir de la remontée des problèmes et pratiques du terrain. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est adhérent à l'ANPP.



Chaque année, l'ANPP réalise un panorama des Pays en France.



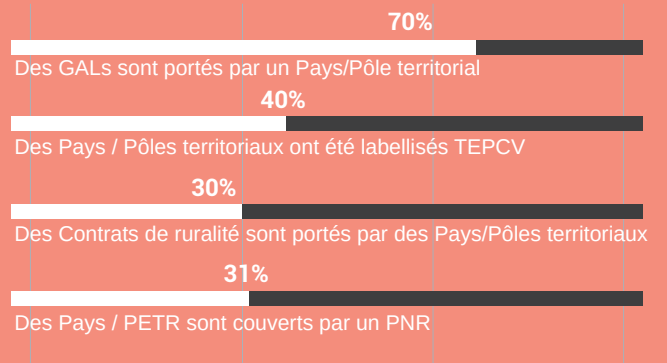
Chiffres clés en France



Les Pays et Pôles territoriaux sont à



Les outils du développement local et le Pôle territorial / Pays



Le Pays a participé, à Castelnaudary le 5 juillet, à une réunion technique portant sur les politiques régionales à destination des territoires de projets et sur les fonds européens sectoriels.



Communiquer au Pays

PAGE 98.

Communication institutionnelle

PAGE 103.

Vu dans la presse



Communication institutionnelle

La carte de vœux

Parution : le 9 janvier 2018

Page : 1

Envois : par courriel aux 102 communes, 4 communautés de communes et par les salariés à leurs réseaux

Diffusion : sous format numérique (courriel), sur le site internet.

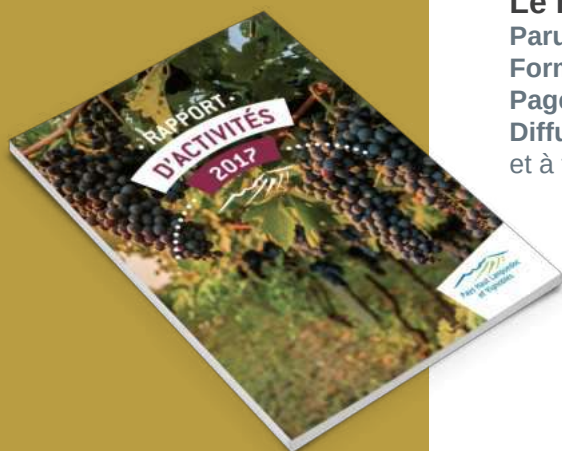
Le rapport d'activité 2017

Parution : Avril 2018

Format : A4

Pages : 99 pages

Diffusion : par courriel à toutes les mairies, communautés de communes et à tous les partenaires.



Le site institutionnel

Fréquence du site internet

	Visiteurs uniques	Visites	Pages publiées	Pages vues	Temps moyen
2016	9712	12104	173	5,62	13 mn 15 s
2017	10 152	12 601	184	4,4	11 mn 43 s
2018	8 716	10 509	184	5,72	14 mn 22 s

Modifications

Mise à jour de pages et de contenu : marché public, actualités, manifestations, mise en ligne documents

Mise en ligne de documents et supports de communication : délibérations, bilan, etc...

Thématiques parues dans les « Actualités » - « Manifestations » :

Patrimoine, tourisme patrimonial : 24,2 % ;

Tourisme, Oenotourisme : 10,3 % ;

Santé : 8,1 % ;

Activités de Pleine Nature, Pôle de Pleine Nature : 9,3 % ;

Économie d'entreprise : 2,3 % ;

Culture : 16,40 % ;

Opération Grand Site : 1,2 % ;

Habitat, cadre de vie, Logement et Espace Info Énergie : 14,3 % ;

Information institutionnelles : 13,90 % ;

Informations de ou sur les partenaires : 23,3 % ;

Informations Pays : 76,7 %.

La lettre électronique (ou newsletter)

Nombre de lettres électroniques : 6

Janvier / Février

Mars / Avril

Mai / Juin

Juillet / Août

Septembre / Octobre

Novembre / Décembre

Envois : 2 809 envois avec 2 979 ouvertures

Abonnés : 454 au 31/12/2018.

Thématiques parues dans les newsletters :

Patrimoine/Tourisme-patrimoine : **9,5 %** ;

Institutionnel : **14,3 %** ;

Tourisme/Oenotourisme : **19,05 %** ;

Activités de Pleine Nature – Pôle de Pleine Nature : **19,05 %** ;

Santé : **16,7 %** ;

Habitat : **7,1 %** ;

Culture : **9,5 %** ;

Développement durable : **2,4 %** ;

Économie : **2,4 %**.

Médias

Thématiques des informations transmises :

Institutionnel : **8 %** ;

Culture : **16 %** ;

Habitat, logement, cadre de vie : **15 %** ;

Activités de pleine nature, Pôle de Pleine Nature : **2,2 %** ;

Tourisme, Oenotourisme : **4,4 %** ;

Pays d'Art et d'Histoire : **53 %** ;

Économie : **0,4 %** ;

Opération Grand Site : **1 %**.

Calameo

1 064 vues en 2018

18 666 nombre de pages total vues

130 téléchargements

18 liens cliqués

47 partages

3 mn14 temps moyen de lecture

161 publications.

Support utilisés pour consulter nos publications :

85,9 % Ordinateur 3,6 % Tablette 10,5 % Smartphone.

Origines des vues de nos publications :

Calameo 960 vues Site Internet Externe : 104 vues.

Publications les plus lues :

Rendez-vous au Pays 2018 avec 151 vues ;

Document de mise en œuvre (DOMO) avec 122 vues ;

Sur les traces du bassin houiller de Graissessac avec 81 vues ;

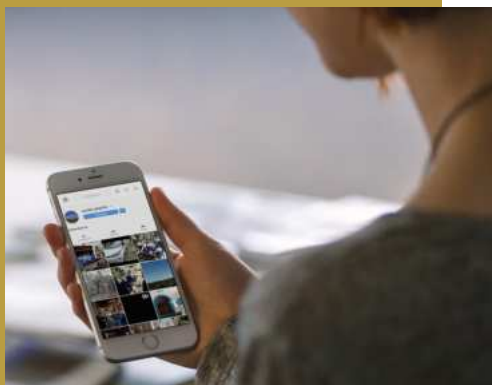
Rendez-vous des temps du patrimoine 2018 avec 63 vues ;

Guide d'application : Charte signalétique Tourisme et Patrimoine avec

41 vues.

130 téléchargements





Appareils utilisés pour télécharger nos publications :

98,5 % ordinateurs et 1,5 % Smartphone.

Sources, origines des téléchargements de nos publications :

Calameo : 95,4 % ;

Site internet externe : 4,6 %.

Publications les plus téléchargées :

Rendez-vous au Pays 2018 avec 17 téléchargements ;

Document de mise en œuvre (DOMO) avec 21 téléchargements ;

Sur les traces du bassin houiller de Graissessac avec 10 téléchargements .

Rapport d'activité 2017 avec 8 téléchargements ;

Guide d'application : Charte signalétique Tourisme et Patrimoine avec 11 téléchargements.



Réseaux sociaux

Facebook

Profil salarié crée en mai 2016

Informations, partages : 130.

Thématiques des parutions :

Institutionnel :

6,1 % dont 2 Partages / 1 J'aime ;

Habitat, EIE :

6,1 % dont 2 Partage /10 J'aime ;

Culture :

12,3 % dont 50 Partages / 37 J'aime/ 2 commentaires ;

Activités de pleine nature, Pôle de Pleine Nature :

11,5 % dont 34 partages et 12 j'aime ;

Économie :

5,4 % dont 1 Partage / 1 J'adore / 3 J'aime / 3 Commentaires ;

Tourisme, Oenotourisme :

19,2 % dont 4 Partages/ 1 J'adore / 17 J'aime/ 1 triste / 2 commentaires ;

Pays d'Art et d'Histoire :

17 % dont 7 partages / 17 J'aime ;

Services à la population et Santé :

11,5 % dont 2 Partage / 4 J'aime ;

Développement durable :

3,1 % 1 partage / 5 j'aime / 5 commentaires ;

Autres : 7,8 %.

You Tube Pays Haut Languedoc et Vignobles

Mise place : le 1er septembre 2017

Abonnés : 16

Vues : 2 811 vues

Vidéos mises en ligne :

11 réparties sur 3 thématiques : Culture, Tourisme, Économie.

Culture « Un Pays pour Laura par l'Orchestre du Pays Haut Languedoc et Vignobles », ajoutée le 13 septembre 2017.

Nombre de vues : 193 vues en 2017, 484 vues en 2018 et 1 J'aime

Tourisme « A la découverte du Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » Nombre de vues : 583 vues , 4 J'aime ;

Culture « Un Pays Pour Laura» - nouvel extrait » ajouté le 20 mars 2018

Nombre de vues : 68 vues ;

Tourisme « Jean-Claude Carrière raconte le Pays Haut Languedoc et Vignobles » ajoutée le 10 juillet 2018 729 vues et 6 J'aime ;

Tourisme « Saint-Chinian » ajoutée le 10 juillet 2018

Nombre de vues : 15 vues ;

Tourisme « Cessenon-sur-Orb » ajoutée le 10 juillet 2018

Nombre de vues : 13 vues ;

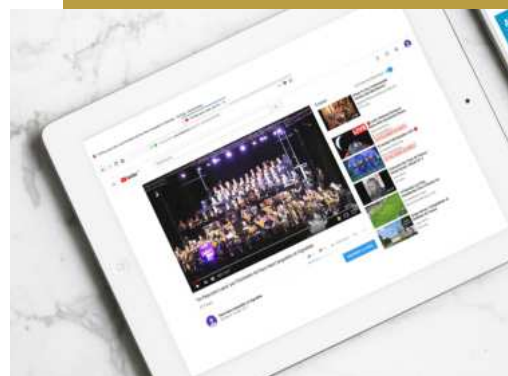
Tourisme : « Saint-Pons de Thomières » ajoutée le 10 juillet 2018

Nombre de vues : 127 vues ;

Oenotourisme : « Fourchettes et Tire-Bouchons 2018 » ajoutée le 10 septembre 2018 Nombre de vues : 105 vues ;

Tourisme APN : « Antoine GUILLON traileur des Montagnes du Caroux en Haut Languedoc et Vignobles » Nombre de vues : 517 vues ;

Économie – Circuits courts alimentaires : « ça bouge pour la qualité alimentaire en Haut Languedoc et Vignobles » ajoutée le 27 novembre 2017 Nombre de vues : 11 vues.



**Vu dans
la presse**

La Tour-sur-Orb La commune possède un riche patrimoine

Le recensement en a été fait et vient d'être présenté à la population.

C'est dans une salle polyvalente archi pleine que s'est déroulé le compte rendu du recensement du patrimoine, effectué par le service de la Connaissance et inventaire des patrimoines de la Région Occitanie, en partenariat avec le Pays d'art et d'histoire du Haut Languedoc et Vignobles et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Marie-Aline Edo, maire, a donc reçu, entre autres élus, Daniel Vialelle, président du Parc, qui s'est « félicité de la présence d'un tel auditoire et du riche patrimoine de cette commune ». M. Belloc, représentant le député Philippe Huppé, et Jean Arcas, président Pays Haut Languedoc et Vignobles, pour qui « notre patrimoine mérite d'être mis en exergue ».



■ Le public avec les nombreux élus au premier rang.

Au cœur de la haute vallée du fleuve côtier Orb, La Tour-sur-Orb, commune de 3 065 habitants se trouve être un ancien hameau de la communauté de Boussagues, nommé Latour, qui deviendra La Tour-sur-Orb. En 1850, construction de la voie ferrée reliant Béziers à

Graissessac grâce à qui naîtra une usine de quatre fours à chaux, ensemble regroupant carrière, fours, bluterie et écurie inscrit aux Monuments historiques. Un hôtel particulier du XVIII^e siècle, ancienne résidence de Joseph Gabriel de Thésan, abbé de Joncels, abrite la

mairie. La commune compte plusieurs hameaux dont le bourg castral de Boussagues, un joyau, dont le rôle fut essentiel dans l'histoire de la région avec deux châteaux (existence attestée dès le XII^e siècle), deux églises dont celle de Notre-Dame-de-la-Pitié, une tour rectangulaire dite de la prison ou de Patau et plusieurs maisons à l'intérieur d'une enceinte percée de portes, comme celle de Villemagne la mieux conservée. D'autres hameaux moins connus témoignent d'un riche passé. Les églises de Sainte-Marie-de-Frangouille avec du mobilier liturgique protégé, Saint-Saturnin de Clairac avec une magnifique Vierge à l'enfant du XV^e siècle, et aussi l'église de Saint-Xist et la chapelle romane de Saint-Pierre de Brousson.

Avant-Monts Le projet alimentaire se dessine

Le groupe Est & périurbain s'est réuni. Plusieurs pistes lancées.

Depuis 2017, le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, dont le territoire des Avant-Monts fait partie, est engagé sur l'élaboration d'un projet alimentaire territorial. Cette démarche concerne tous les acteurs de l'alimentation : producteurs, transformateurs, commerçants... Mais aussi les citoyens, le monde associatif, éducatif, etc.

« À l'issue de rencontres participatives qui se sont déroulées en décembre dernier, plusieurs groupes ont vu le jour et se sont mis au travail, afin de tracer le contour du futur projet alimentaire, depuis les plus petites initiatives jusqu'aux projets structurants les plus ambitieux », souligne Bertrand Fritsch, chargé de mission pour le projet alimentaire territorial (PAT), du Pays Haut-Languedoc et Vignobles.



■ La réunion a été animée par Bertrand Fritsch.

Dernièrement, le groupe de projet Est & périurbain, composé d'agriculteurs engagés dans la promotion de l'alimentation locale, s'est réuni au siège des Avant-Monts à Magalas. Simultanément, le même travail se faisait sur la zone Sud et sur le secteur Vallée et Hauts-Cantons. Des pistes de travail concrètes sont ressorties : organisation de repas 100 % local dans une ou plusieurs cantines scolaires, répertoire des friches et terrains disponibles, susceptibles

de pouvoir accueillir l'installation de jeunes agriculteurs, organisation d'ateliers cuisine sur des manifestations grand public, etc. Parallèlement, un travail se met en place autour de l'éducation au goût via les centres de loisirs (ALSH), mais aussi auprès du grand public.

Ce groupe reste ouvert aux participants et se réunira de nouveau au mois d'avril.

► Contact : Bertrand Fritsch
au 06 38 49 88 20.



Lamalou-les-Bains L'orchestre du Pays a été ovationné



■ Plus de 200 personnes présentes dans le théâtre.

Dimanche 25 mars, ce sont plus de 200 personnes qui sont venues assister à la représentation d'*Un Pays pour Laura* donnée par l'orchestre du Pays dans le théâtre italien de Lamalou-les-Bains.

Avant le spectacle, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles en a souligné le rôle ainsi que celui du Département dans le portage de cet orchestre. Il a également souligné le soutien apporté par la Ville en permettant la diffusion de ce spectacle dans son théâtre.

Cette formation, composée de choristes, musiciens et comédiens était dirigée par Hervé Barthes. *Un Pays pour Laura* est écrit par Jean Tuffou sur les compositions de

Joël Drouin. Ce spectacle musical raconte l'histoire d'une rencontre entre deux personnages, a priori bien éloignés l'un de l'autre : Le Colporteur un homme du Languedoc, fier de ses origines et Laura, une jeune fille qui à peine arrivée revendique son souhait de ne pas vieillir ici, dans ce fin fond du Languedoc.

Choristes et musiciens déroulent aussi l'histoire. La relation entre Laura et le Colporteur évolue. Une complicité naît et c'est la transmission de l'amour du Pays qui se révèle.

C'est un spectacle qui véhicule de belles valeurs : la transmission de savoir, l'amour de son pays, le partage et le respect.



Cessenon-sur-Orb Les actions du Pays



■ Le comité syndical du Pays réuni autour de Jean Arcas.

Sous la présidence de Jean Arcas, le Pays Haut-Languedoc et vignobles a réuni son comité syndical à Cessenon-sur-Orb, en présence de Kléber Mesquida, président du Département, et des quatre communautés de communes (Grand Orb, Sud Hérault, Les Avant-Monts et Du Minervois au Caroux). Pendant plus de deux heures, les élus ont présenté et échangé autour du projet de territoire.

L'assemblée a étudié et validé 21 rapports portant sur les actions à mettre en œuvre, dont le programme de rénovation des façades "Colorons le Pays" ; la création du GR® de Pays "Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères" ; le dispositif 3MHC, qui concerne

les urgences, les permanences des soins des Hauts cantons ; ou encore la promotion des vignobles, de la gastronomie et du vin.

En clôturant par le rapport d'activités 2017, le président a précisé que l'action du Pays représente, pour 2017, plus de 1 000 projets suivis : du simple conseil technique à l'intervention en ingénierie, de l'assistance technique à l'instruction... Ce sont aussi plus de 200 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

Grâce aux différents programmes menés, 6 M€ ont été injectés dans l'économie du territoire.

► Plus d'informations sur www.payshlv.com.
Tél. 04 67 38 11 10.
Mail : contact@payshlv.com.



MAGALAS

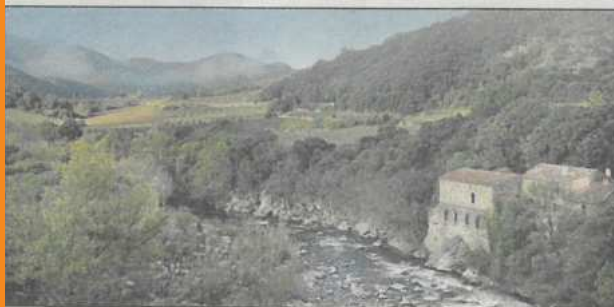
Suivie d'une conférence...

Visite de l'usine de clarification de Petafi

Le Pays d'Art et d'Histoire Haut-Languedoc et Vignobles propose sa deuxième animation à Magalas. **Samedi 9 juin**, en deux temps, une visite de l'usine de clarification à Petafi puis une conférence à la médiathèque Kalliope sous le titre "*L'eau, un patrimoine méconnu*". Samedi 9 juin à 17h, la médiathèque de Magalas accueillera **une conférence** à deux voix avec Freddy Vinet, professeur à l'université Montpellier 3 et Laurent Rippert, directeur de l'établissement public territorial du Bassin Orb Libron. De la prévention à la

gestion des risques : après l'historique des inondations du Languedoc, il sera question d'aborder l'aménagement du territoire et les moyens de préservation. La conférence sera accompagnée d'une exposition sur les moulins à eau, en partenariat avec les associations Nature Passion et Auxilium. Le nombre de places est limité, réservation conseillée. Avant ce temps fort à la médiathèque, **une visite de l'usine de clarification de Petafi** est proposée à 15h. Rendez-vous sur place visite et conférence gratuite. Renseignements et réservation au 04 67 80 79 79.

KC



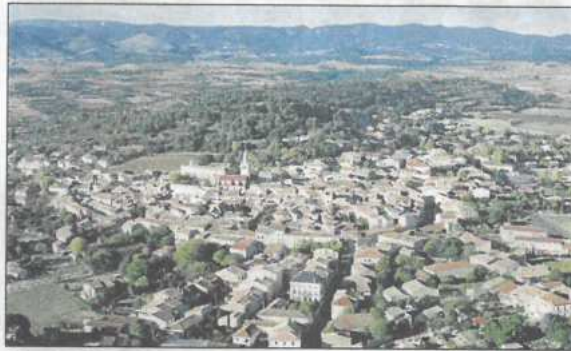
Moulin De Tarassac Sur l'Orb©PaysHLV



MURVIEL-LÈS-BÉZIERS

Dimanche 10 juin...

Le Pays d'Art et d'Histoire propose une visite guidée de Murviel



Murviel-lès-Béziers © mairie

Découvrez Murviel-les-Béziers avec une animatrice du **Pays d'Art et d'Histoire**. Dimanche 10 juin à 16 h, vous pourrez découvrir "Les vieux murs", le nom un peu oublié de ce site ancien que cache tant d'histoires et de trésors. Si le Pech a permis la construction du castrum de forme carrée qui va évoluer en village circulaire, l'âge d'or de la viticulture à la fin du 19e siècle a donné lieu à une transformation majeure. En périphérie du centre ancien, se succèdent maisons vigneronnes, dépendances et maison de maîtres. Non loin, la salle du Peuple, la coopérative et la distillerie, té-

moins de l'histoire viticole du territoire... Avec l'animatrice, vous allez découvrir Murviel d'antan et son évolution. Bénéficiant d'une aide de l'Union européenne et du Conseil départemental de l'Hérault, cet événement fait l'objet d'un partenariat avec la Drac Occitanie, le Département de l'Hérault, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, la Communauté de communes Les Avant-Monts et l'Office de tourisme Intercommunautaire. **Une visite gratuite sur réservation au 04 67 38 11 10, les places sont limitées à 20 personnes.**

KC



Haut-Languedoc et vignobles Pays : le programme européen évalué



■ Élus et membres du comité au travail.

Présidé par Francis Boutes, le comité de programmation Leader du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni, dernièrement, à la salle des fêtes de Babeau-Bouldoux.

À cette occasion, les élus et les membres de la société civile ont travaillé sur les projets à venir de coopération et de modifications de maquette.

L'ordre du jour portait également sur la présentation du rapport d'évaluation à mi-parcours du programme européen Leader 2014-2020, intitulé "Sites en valeur, sites en marché".

Trois axes thématiques ont ainsi été abordés : une analyse quantitative, une analyse qualitative et l'évaluation des forces et des faiblesses du programme.

En conclusion, le programme Leader « induit une véritable dynamique territoriale avec une forte mobilisation des acteurs pour le partenariat

public-privé ». Quarante-huit opérations programmées sont actuellement en voie de finalisation pour un montant total des dossiers à 2 311 680 € pour 1 379 796 € de Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural). Le Département, également cofinanceur, participe à hauteur de 368 199 €.

Il a été souligné que le taux de programmation est de 99 % à ce jour et, qu'afin de favoriser l'émergence de nouveaux projets et de nouveaux acteurs, le Pays « aurait besoin d'une dotation complémentaire de 1 000 000 € de Feader pour terminer correctement le programme ».

Le président a proposé de se rapprocher de la Région Occitanie, autorité de gestion, pour présenter cette évaluation et négocier les crédits nécessaires au bon déroulement du programme Leader.

► Correspondant Midilibre : 04 67 38 10 84.



Haut-Languedoc et vignobles

De précieux conseils en architecture

Avant de se lancer dans un projet de construction, de réhabilitation ou d'aménagement d'habitation, de jardin, il est fréquent de se poser des questions.

Le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), en partenariat avec le Pays Haut-Languedoc et vignobles, propose des permanences gratuites dans les locaux du Pays, à Saint-Chinian. Chaque dernier vendredi du mois, les habitants du territoire peuvent, sur rendez-vous, rencontrer l'architecte conseiller et, selon les projets, le conseiller EIE (Espace info énergie) du Pays.

La loi sur l'Architecture a confié aux CAUE la mission de conseiller les particuliers. Les questions traitées peuvent être multiples : implantation, volumétrie, démarche bioclimatique, économie d'éner-



■ **Des permanences ont lieu au siège du Pays.**

gie, adaptation au terrain et au relief, intégration urbaine et paysagère, aménagement intérieur, matériaux, couleurs, végétation, aspects réglementaires liés au droit de l'urbanisme...

► *Les rencontres se déroulent le dernier vendredi du mois au siège du Pays, uniquement sur rendez-vous auprès du secrétariat du CAUE de l'Hérault, au 04 99 13 37 00.*

Haut-Languedoc et vignobles Des fonds européens fléchés

Les comités de pilotage et technique du Pays se sont retrouvés à Dio-et-Valquières.

Accueillis par Yveslise Deschamps, maire de Dio-et-Valquières, et le propriétaire du château, Bertrand Fleutiaux, les membres (élus et société civile) des comités de pilotage et technique des Approches territoriales intégrées (ATI) et Leader du Pays Haut-Languedoc et vignobles, se sont réunis.

Le Syndicat mixte du Pays, présidé par Jean Arcas, porte deux démarches complémentaires adossées aux fonds européens : Leader, pour lequel le Pays est gestionnaire, et ATI, pour lequel le Pays a obtenu une enveloppe réservataire de 1 500 000 € de l'autorité de gestion (la Région Occitanie) à fléchier sur des projets économiques, liés à la transition énergétique, au patrimoine... Ces comités, présidés par Francis Boutes, ont donné un

avis favorable sur 15 dossiers portant sur plus de 400 000 € de fonds européens. Proposés par différents rapporteurs en fonction du portage des projets, Marie-Pierre Pons, Jean-Noël Badénas et Daniel Galtier, Gaëlle Poirion, Marie-Paule Guiraud-Galy... se sont succédé pour présenter à l'assemblée le contenu des dossiers.

À noter, la création d'un sentier de Grande randonnée® Pays qui traversera trois communautés de communes : Avant-Monts, Sud Hérault, du Minervois au Caroux. Ce sera le premier GR® de Pays au cœur des vignobles. La création d'un itinéraire patrimonial à Boussagues, sur la commune de la Tour-sur-

Orb, la mise en tourisme de la tour de Colombières et la mise en place du Pôle de pleine nature "Montagnes du Caroux" sont autant de projets qui affirment structuration, professionnalisation et développement du territoire. La visite guidée du château a constitué la pause patrimoniale de la journée.

■ Les membres des comités ont évoqué les dossiers concernés par les financements européens.





Faugères Un regard posé sur la pierre sèche

Récemment, en marge du festival des Transversales, aux moulins de Faugères, un temps officiel a été consacré à l'exposition photographique d'Hervé Baïs, "Regard posé sur la pierre sèche". Dans cette exposition itinérante, qui est visible tout l'été jusqu'aux Journées européennes du patrimoine, le public est invité à voir la pierre sèche comme un élément majeur de Faugères, des Avant-Monts et, plus largement, du Pays d'art et d'histoire.

La pierre sèche conjugue la diversité de la pierre et des paysages, la richesse du patrimoine vernaculaire et la beauté du geste. Ce moment, en présence de l'artiste, fut l'occasion de rappeler la démarche du Pays d'art et d'histoire : préserver et valoriser le patrimoine à travers la connaissance, la valorisation des patrimoines et la sensibili-



■ Au moulin de Faugères, Jean Arcas a inauguré l'exposition photographique d'Hervé Baïs.

sation du grand public. Les élus (Jean Arcas, président du Syndicat mixte du Pays, et Daniel Galtier, représentant la mairie de Faugères et la communauté de communes des Avant-Monts) ont souligné la qualité du travail mené en partenariat et ont rendu hommage à l'association Pierres sèches,

représentée par Claude Froidevaux. Bénéficiant d'une aide de l'Union européenne et du Département de l'Hérault, cet événement fait l'objet d'un partenariat avec la Drac Occitanie, le Département, la Région Occitanie et la communauté de communes des Avant-Monts.

Un dépliant "Rendez-vous du Pays Haut-Languedoc et vignobles" est disponible dans les offices de tourisme du territoire, sur www.payshlv.com et sur la page Facebook dédiée (Pays d'Art et d'Histoire Haut-Languedoc et vignobles).

► Correspondant Midi Libre : 06 82 15 62 78.

Pays Haut-Languedoc et vignobles Un pôle de pleine nature très actif

Les membres du comité de pilotage ont fait le bilan des actions engagées.

Le comité de pilotage du pôle de Pleine nature Montagnes du Caroux s'est réuni, sous la présidence de Marie Passieux, conseillère départementale de l'Hérault, et Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles. En présence de nombreux partenaires, des représentants des communautés de communes et des offices de tourisme (Du Minervois au Caroux et Grand Orb), du Parc naturel régional du Haut-Languedoc, du Département, d'Hérault Tourisme, d'Hérault sport, ou encore de la Région Occitanie, l'animation et les projets développés au cours des 18 derniers mois ont été passés en revue. Parmi eux citons : les nouveaux documents touristiques "Montagnes du Caroux", le site internet, l'espace trail, la



■ Le pôle de Pleine nature Montagnes du Caroux bénéficie de nombreux soutiens.

Coupe du monde d'enduro VTT, la création de produits touristiques... L'ensemble des actions est soutenu par les fonds européens Feader et Feder, ainsi que par le

Département de l'Hérault et le Fonds national d'aménagement et de développement du territoire (FNADT). De nombreuses actions sont menées avec les prestataires

d'activités de pleine nature et clubs sportifs locaux, afin de répondre aux besoins du territoire. Une belle dynamique autour des montagnes du Caroux.



Villemagne-l'Argentière Des trésors moins cachés



■ Les plafonds peints sont découverts fortuitement.

Samedi 13 octobre, commencera, dès 15 h 30, une conférence organisée par le Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles. Cette troisième rencontre a pour thème *Ces trésors cachés dans nos villages*. Mais savez-vous que les plafonds peints sont souvent retrouvés involontairement ? Leur découverte fortuite laisse entrevoir un fort potentiel de survivance d'ouvrages remarquables et une possible interprétation. Eh bien, le public pourra découvrir gratuitement ce patrimoine dans le cadre de la programmation culturelle du Pays d'art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles.

La rencontre débutera au musée Saint-Grégoire avec une visite commentée par la Société archéologique des Hauts-Cantons de l'exposition *Villemagne, une aventure bimillénaire*. La visite est sur réservation.

À 17 h, à la salle polyvalente,

une conférence sera donnée par Frédéric Mazeran, architecte du patrimoine du Département : « *Les plafonds peints de l'ouest de l'Hérault ou la survivance de grands décors retrouvés le plus souvent fortuitement.* »

Bénéficiant d'une aide de l'Union européenne et du conseil départemental de l'Hérault, cet événement fait l'objet d'un partenariat avec la Drac Occitanie, le Département, la Région Occitanie Pyrénées Méditerranée, la communauté de communes Grand Orb, Olonzac et l'office de tourisme intercommunautaire, ainsi que la commune.

Le dépliant *Rendez-vous du Pays Haut-Languedoc et Vignobles* est disponible dans les offices de tourisme du territoire, sur www.haut-languedoc-vignobles.com et sur la page Facebook.

► Renseignements et réservation au 04 67 38 11 10.

Saint-Pons-de-Thomières Une visite de la Drac au musée de préhistoire

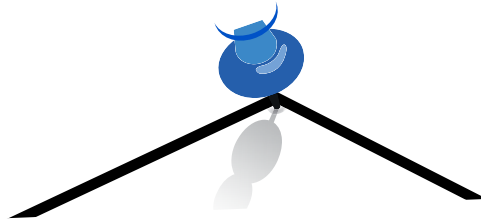
Avec comme objectif de faire connaissance avec les acteurs du territoire et découvrir les équipements muséographiques, Sophie Féret, conseillère pour les musées à la Drac Occitanie, était dernièrement accueillie au musée de Préhistoire régionale. Le président de la communauté de communes Du Minervois au Caroux, Josian Cabrol, gestionnaire de la structure, a expliqué les difficultés rencontrées pour faire vivre de tels lieux en milieu rural. «*On y croit et on est persuadé que c'est notre devoir de travailler pour que cet équipe-*



■ **Le président Josian Cabrol a expliqué la situation.**

ment culturel perdue.» La rencontre s'est terminée sur une visite commentée par l'archéologue Gabriel Rodriguez, en compagnie d'Emma-

nuelle Rubiella, chargée de mission pour les musées dans le cadre du Pays d'art et d'histoire du Pays Haut-Languedoc et vignobles.

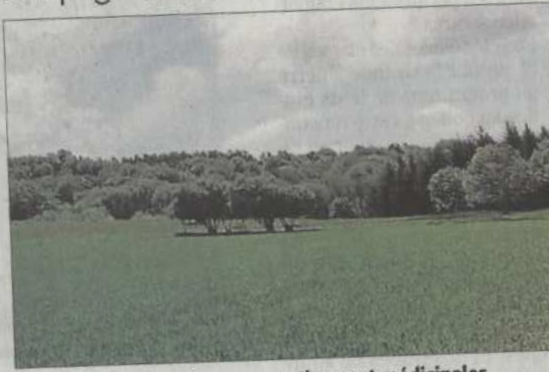


Haut Languedoc et Vignobles La diversification agricole en marche

Un programme d'accompagnement des agriculteurs est lancé.

Comme d'autres territoires ruraux, le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'appuie sur une économie agricole dans lequel le paysage évolue, laissant apparaître des friches.

Afin de reconstituer un cadre de vie privilégié, le Pays a décidé d'accompagner un programme de diversification agricole portant sur la production de plantes à parfums aromatiques et médicinales en agriculture biologique, dans le cadre de financements croisés du programme européen Leader et du Département. Les plantes ont vocation à être séchées ou distillées pour les huiles essentielles. Depuis quelques mois, Thomas Lejay, ingénieur agronome, apporte son expertise. « La démarche a été lancée en 2012. Nous sommes à



■ Des plantes à parfums aromatiques et médicinales devraient être produites.

15 hectares de production. L'objectif est d'augmenter significativement les surfaces d'ici trois ans. La PPAM permet aux agriculteurs de diversifier leurs productions et leurs revenus ou, aux jeunes de s'installer. Nous sommes en phase d'intégration

de nouveaux agriculteurs au sein du groupe Bio-Orb PPAM et d'équipements en matériels pour être autonomes en matière de récoltes et de transformations (lavage, séchage et distillation) », explique l'ingénieur. Thomas Lejay a pour mission

« d'appuyer techniquement les agriculteurs, animer et intégrer la coopérative au sein de la filière nationale des PPAM, de l'amont à l'aval. Les références techniques étant peu nombreuses, il est nécessaire d'organiser les formations adaptées à ces cultures innovantes. »

Le but est d'élargir cette production à tout le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles. Cela concerne les quatre communautés de communes : Du Minervoisy au Caroux, Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud-Hérault. Tous les agriculteurs intéressés par la production de plantes aromatiques et médicinales en agriculture biologique peuvent prendre contact avec Thomas Lejay par téléphone au 07 87 35 01 15 ou par courrier électronique : thomas.lejay@payshlv.com



Bédarieux Une nuit pour lutter contre les déperditions d'énergie

La Nuit de la thermographie pour faire des économies et un geste pour la planète.

Le dernier rapport du groupe des experts climat de l'ONU rappelle, une nouvelle fois, l'urgence d'agir rapidement et massivement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Face aux conséquences annoncées du dérèglement climatique, les économies d'énergie se révèlent être un enjeu à la fois mondial mais également local pour les ménages en termes d'économies financières. En cette période de chauffe hivernale, l'espace Info énergie du Pays Haut-Languedoc et vignobles et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc organisent, avec la communauté de communes Grand Orb, une soirée le **mardi 4 décembre**, de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle Achille-Bex. Cette soirée a pour but de sensibiliser les habitants sur leurs consommations énergétiques, avec un parcours



■ **Le but : sensibiliser aux consommations énergétiques.**

d'observation dans les rues de Bédarieux afin de visualiser les déperditions thermiques à l'aide d'une caméra thermique. Des conseils seront fournis pour améliorer la performance thermique des logements (isolation, chauffage, étanchéité à l'air...) ainsi que pour connaître les aides financières possibles. À la suite de cette animation, des entretiens individuels seront proposés afin d'apporter des réponses personnal-

sées à ceux qui ont un projet de rénovation. Cette soirée se terminera par une discussion autour d'un verre et de produits locaux.

► Renseignements auprès de l'espace Info énergie du Pays Haut-Languedoc et vignobles (tél. 04 67 95 72 21, eie@payshlv.com). Cette action est organisée grâce au soutien financier de l'Union européenne, de l'ADEME et du Département de l'Hérault.



LAMALOU-LES-BAINS

Réunion avec les paramédicaux



Réunion studieuse.

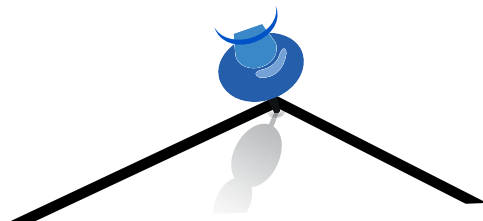
Lamalou-les-Bains est un pôle de santé important dans notre région. Les élus défendent cette position au niveau des services de l'Etat et plus particulièrement au niveau de l'Agence Régionale de la Santé Occitanie.

Parallèlement aux échanges déjà mis en place avec les centres de santé, les médecins thermaux et la Chaîne thermale du soleil, les élus ont souhaité organiser une réunion similaire avec les professionnels paramédicaux.

Après avoir fait un point sur leurs activités sur la ville, plusieurs thèmes ont été

abordés dont la navette qui permet aux lamalousiens de plus de 65 ans et aux personnes à mobilité réduite de se rendre à leurs rendez-vous en ville ; le nécessaire partenariat pour identifier les personnes vulnérables en cas d'intempéries (canicule, neige...) et le projet de pôle handisport de pleine nature pour notre ville en proposant aux professionnels d'intégrer le comité de pilotage en complément des centres de santé déjà partis prenantes avec la municipalité et le Pays Haut Languedoc et vignobles, porteur du projet.

TB



Nuit de la thermographie

Soirée sur la thermographie réalisé par Pays Haut Languedoc et Vignobles animé par l'Espace Info Energie. Le dernier rapport du Groupe des experts climat de l'ONU rappelle une nouvelle fois l'urgence d'agir rapidement et massivement pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Face aux conséquences annoncées du dérèglement climatique, les économies d'énergie se révèlent être un enjeu à la fois

mondial mais également local pour les ménages en termes d'économies financières. En cette période de chauffe hivernale, l'Espace Info Énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles et le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc organisent avec la Communauté de communes Grand Orb une soirée le mardi 4 décembre de 18h30 à 20h30 à la salle Achille Bex de Bédarieux. Cette soirée a

pour but de sensibiliser les habitants sur leurs consommations énergétiques avec un parcours d'observation dans les rues de Bédarieux afin de visualiser les déperditions thermiques à l'aide d'une caméra thermique. Des conseils seront fournis pour améliorer la performance thermique de votre logement (isolation, chauffage, étanchéité à l'air, ...) ainsi que pour connaître les aides financières possibles. À

la suite de cette animation, des entretiens individuels vous seront proposés afin d'apporter des réponses personnalisées à ceux qui ont un projet de rénovation. Cette soirée sera clôturée par une discussion autour d'un verre et de produits locaux. Cette action est réalisée grâce au soutien financier de l'Union européenne, de l'ADEME et du Département de l'Hérault.

JPF



Hérépian Visite au musée de la Cloche

Récemment, les salariés du Pays Haut Languedoc et Vignobles sont venus au musée de la Cloche. Ils étaient accompagnés du président Jean Arcas et des membres du bureau. Jean-Louis Lafaurie, maire, a tenu à remercier la puissance technique du Pays qui vient accompagner les collectivités mais également les privés dans des projets économiques. Jean Arcas, quant à lui, et au nom des membres du bureau, a remercié les salariés pour leur implication dans la structure. Côté orientations du Pays, il a précisé le volet social porté sur l'habitat, le développement durable, la santé et la culture, un volet économique qui s'appuie-



■ Séance de travail et découverte au programme.

ra sur l'accompagnement des entreprises. Une approche plus transversale verra la construction de partenariats avec l'État, la Région et le Département, la mise en œuvre du programme européen Leader ainsi que la réponse à des appels à projets en lien avec la politique du Pays. La matinée s'est terminée par la visite guidée du musée de la Cloche.

Pays Haut Languedoc Grand Site : le programme d'actions validé

Le Comité de pilotage de l'opération Grand Site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian s'est réuni le 18 décembre à Cesseroas. Une réunion co-présidée par Christian Pouget, sous-préfet de Béziers, et Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Elle s'est déroulée en présence de Kléber Mesquida, président du Département et de Dolorès Roque, conseillère régionale. Suite au lancement de l'opération Grand Site (OGS) en juillet 2015, après la validation de l'état des lieux et des principes de fonctionnement du projet, en juillet 2016, il s'agissait pour les maires des sept communes concernées (Azillanet, Cesseroas, La Caunette, La Livinière, Siran, Minerve et Vélieux) et le président de la communauté de communes du Minervois au Caroux de présenter le projet et le programme d'actions souhaité. Soit un total de 44 actions, pour un montant de



■ Séance de travail fructueuse.

3 862 740,00 € à mener sur les cinq ans qui viennent. Toutes ces opérations (accompagnement, schémas de référence ou travaux d'aménagement) visent à préserver et mettre en valeur le site des gorges de la Cesse et du Brian et des Causses de Minerve, classés depuis janvier 2016 et ses abords, tant en termes de qualité paysagère, naturelle et culturelle, que de qualité de la visite et de développe-

ment économique d'un territoire qui reçoit chaque année 200 000 visiteurs.

Lors de cette réunion, qui s'est tenue en présence de tous les partenaires concernés, le document de gestion de l'OGS a été validé à l'unanimité.

C'est ainsi une étape importante qui vient d'être franchie par les acteurs locaux dans la perspective d'un futur label Grand Site de France.



Cessenon-sur-Orb Habitat, santé et énergie au programme du Pays

Le comité syndical a étudié une dizaine de rapports. Présentation et validation.

Sous la présidence de Jean Arcas et en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Conseil départemental, le dernier comité syndical de l'année s'est tenu à Cessenon-sur-Orb.

Onze rapports ont fait l'objet de présentation et de validation dont le vote du budget et des participations statutaires.

Marie-Aline Edo a présenté la politique de l'habitat dans le cadre du programme d'intérêt général ainsi que l'opération façades Colorons le Pays.



■ Développement et cohésion sociale au Pays.

Luc Salles a proposé à l'assemblée délibérante un avenant de 6 mois entre l'Agence régionale de santé

et le Pays qui permettra d'attendre la signature du prochain contrat local de santé ; il a rapporté également

sur un appel à projets portant sur le croisement santé/sport que le Pays pourrait accompagner en ingénierie. En termes de développement durable et de la transition énergétique, Marie-Pierre Pons a proposé le cadre financier de l'espace info-énergie.

Le président a conclu par la présentation du document-cadre de l'opération Grand site Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, qui concerne sept communes (Azillanet, Cessero, Siran, La Livinière, Minerve, La Caunette, Vélioux).

Conclusion

Territoire de projet regroupant 102 communes de l'ouest héraultais pour une population de 79 000 habitants, le Pays Haut Languedoc est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud Hérault, du Minervoises au Caroux) et le département de l'Hérault.

Conçu comme une agence de développement territorial, le Pays intervient dans les domaines de la Santé, de la Culture, de l'Habitat, du Développement Durable et de la Transition Énergétique, de l'Économie d'entreprise et agricole, du Patrimoine et du Tourisme.

Le Pays a une capacité d'ingénierie technique et de projet, qui s'est progressivement consolidée au sein de l'équipe, au travers des missions et dont on peut apprécier la qualité :

- tant au niveau des projets d'intérêt de Pays ou supra-communautaire ;
- qu'au niveau de l'ingénierie apportée sur des projets publics ou privés ou en assistance à maîtrise d'ouvrage...

Le Pays a également une capacité d'ingénierie financière à travers des programmes ou dispositifs financiers d'accompagnement aux porteurs de projets publics et/ou privés :

- Programme d'Intérêt Général « Habiter au Pays » et « Colorons le Pays » ;
- Développement Durable et Transition Énergétique ;
- Contrat Local de Santé ;
- Orchestre de Pays ;
- Économie d'entreprises ;
- Développement de la filière Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales ;
- Circuits courts vers un Plan Alimentaire Territorial ;
- Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » ;
- Label « Vignobles et Découvertes Minervoises, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » ;
- Label Pays d'art et d'histoire ;
-

Le Pays assure également le portage du programme européen Leader « Sites en valeur, sites en marchés » et le programme d'Approches Territoriales Intégrées. Le Département s'engage sur différentes opérations sur le territoire du Pays et notamment sur l'ingénierie.

Enfin, grâce aux politiques contractuelles, Contrat Région/Pays et Contrat de ruralité, ce sont plus de 8 252 857 € qui ont été injectés dans l'économie du territoire en 2018.

Globalement, l'action du Pays a représenté, en 2018 :

- Plus de 1000 conseils techniques ;
- Plus de 500 interventions et/ou assistance techniques jusqu'à l'instruction ;
- Plus de 200 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.

